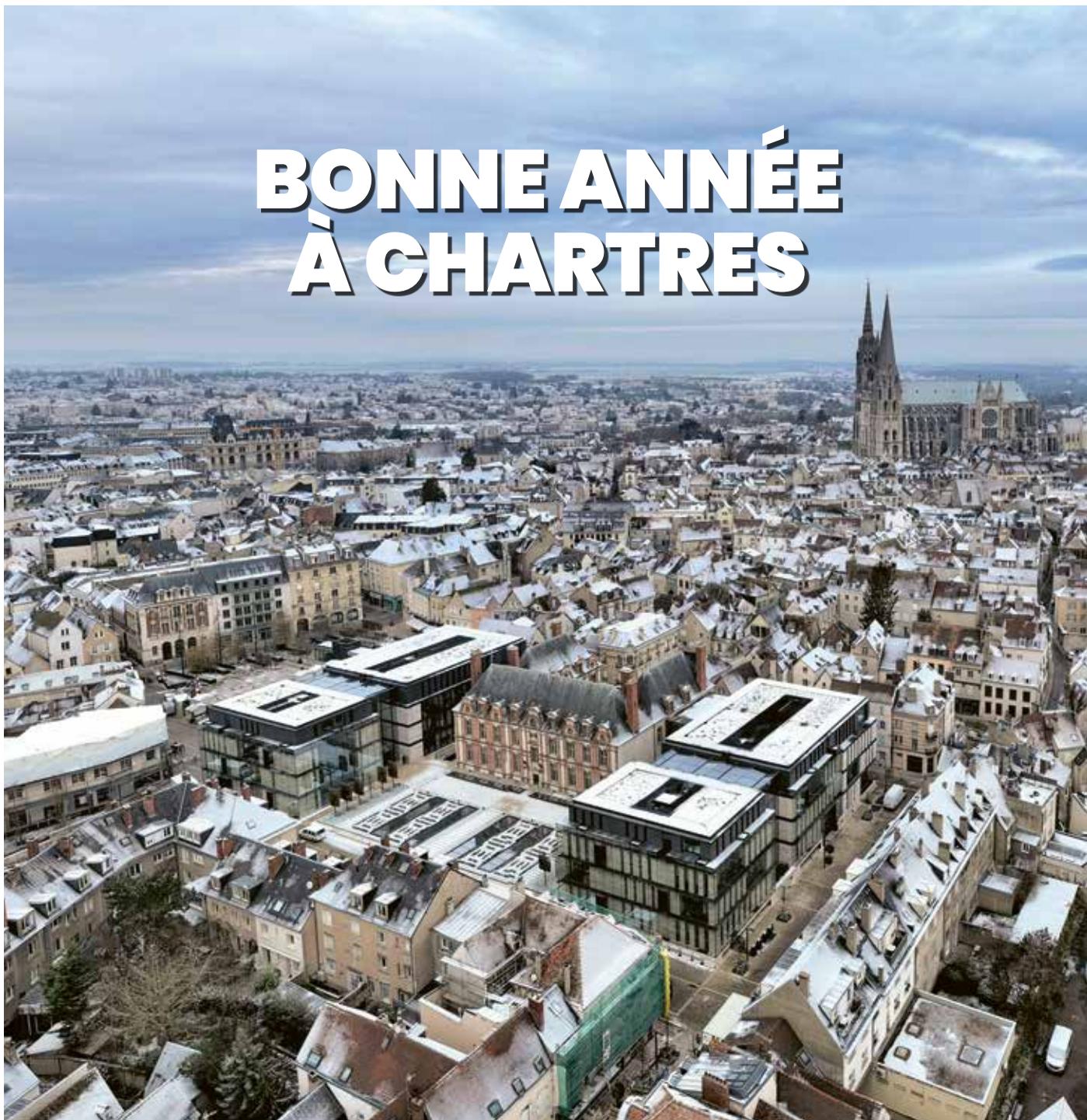


# CHARTRES VOTRE VILLE

#226 JANVIER 2023 | [chartres.fr](http://chartres.fr)

**BONNE ANNÉE  
À CHARTRES**





# Orchestre Symphonique de Chartres

Direction :  
**Fabrice HÉRICOURT**

**ROBERT SCHUMANN**  
Ouverture, Hermann und Dorothea Op 136

**FRANZ SCHUBERT**  
Symphonie n°3 en ré M - D 200

**LUDWIG VON BEETHOVEN**  
Concerto pour violon Op 61  
Violon **Emma Lauret**

THÉÂTRE DE CHARTRES

**Samedi 21 janvier 2023 • 20h30**

Réservations 02 37 23 42 79  
Entrée: 12€ • Tarif réduit : 8€

Plus d'informations sur  
[www.osc28.com](http://www.osc28.com)

  
CHARTRES



## 2023, ou l'avenir au présent

Je commencerai bien sûr par vous souhaiter le meilleur, à vous, à vos familles et à vos proches pour cette année 2023 qui commence. J'en profite pour le souligner à nouveau: l'incertitude des temps qui prévaut aujourd'hui dans notre pays ne doit pas nous empêcher d'agir ici, bien au contraire. Nous continuerons donc de dérouler notre plan, en l'adaptant bien sûr aux réalités, en l'enrichissant surtout des idées qui surgissent lors des contacts quotidiens que nous entretenons avec vous.

À l'approche de la mi-mandat, vous allez donc pouvoir découvrir ou redécouvrir tous ces projets qui transforment Chartres dans la fidélité à sa grande Histoire. Les membres de notre équipe vous en diront chacun davantage: ils sont autant de chefs de projets.

Pour ma part, je vous en dis plus sur l'avenir du quartier de la Madeleine et des 260 hectares de l'ancienne base aérienne, ce Plateau nord-est (PNE) où se dessine une bonne part de l'avenir de votre ville. Deux projets liés, et même conjugués.

Au-delà des détails des projets, j'aimerais surtout en rappeler la continuité avec ce que nous avons déjà fait grâce à votre confiance, la cohérence aussi, et pour tout dire le sens. C'est essentiel à une époque où l'immédiat prend trop souvent le pas sur les stratégies de moyen et de long terme, où la Fée Électricité devient boîteuse quand sa production n'est pas assurée. Cette volonté d'investir dans le temps long reste le seul gage du succès. Vous en trouverez notamment l'illustration dans l'article historique consacré à la naissance de l'idée de patrimoine architectural et culturel. Elle jaillit au milieu des bouleversements de la Révolu-

tion, s'impose comme une politique publique nécessaire lors des années prospères de la Monarchie de Juillet et du Second Empire, avant d'être consacrée par André Malraux il y a un demi-siècle. Et voilà qu'aujourd'hui, nous étendons encore le Secteur sauvegardé de Chartres, le deuxième en date dans notre pays, de 17 hectares supplémentaires. Et voilà que nous signons le Plan de gestion de la cathédrale avec tous les acteurs concernés.

Les bénéfices de cette stratégie du temps long ne vaudraient rien sans le souci porté au bien-être quotidien, à ses services et à ses équipements qui donnent à chacun, à chaque famille, autant de clés du bonheur de vivre à Chartres.

C'est dire si je me réjouis du succès majeur du Guichet unique de votre nouvelle Hôtel de Ville et d'Agglomération. Je ne rappellerai pas ses beautés et ses mérites, qu'ils soient esthétiques, écologiques ou fonctionnels, sinon pour vous inviter à le découvrir encore davantage. Et en remerciant les personnels qui vous y accueillent, je veux d'abord insister, à notre époque délibérément numérique, sur la nécessité de maintenir et de renforcer le contact humain personnel, ici valorisé par les procédés les plus modernes. Je terminerai en me réjouissant donc par avance de nos rencontres, cette année encore, dans les rues et les marchés de votre belle ville.

Bonne et heureuse année 2023 à tous!

Parce que C'Chartres!

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 226  
JANVIER 2023**  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
**chartres.fr**

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ÉLISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ

**RÉDACTION**  
STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
GROUPE MORALUT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**  
55 800 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: **1257-5194**



**6**

**PRESENTATION  
DU PROJET**  
DU PLATEAU NORD-EST

**18**





# SOMMAIRE

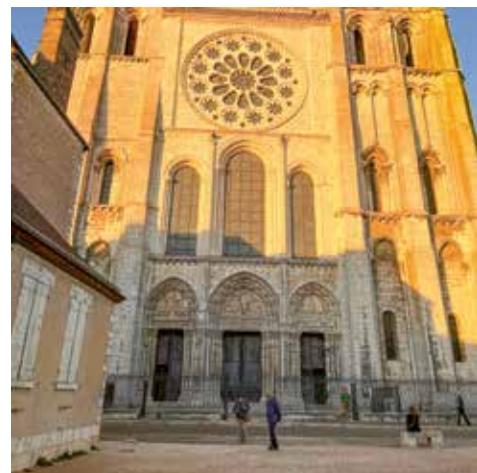
**LES PROJETS**  
DE VOS ÉLUS  
POUR 2023

**56**

**NOËL**  
EN IMAGES

**86**

**PATRIMOINE**  
PLAN DE GESTION  
DE LA CATHÉDRALE



# Là où se dessine une bonne part de l'avenir de Chartres

Au moment où s'engagent la reconfiguration du quartier de la Madeleine et la construction du nouveau parc des expositions de Chartres métropole, il convient de dresser l'état des lieux du grand projet d'aménagement des 260 hectares de l'ancienne base aérienne 122. Là où va se dessiner une bonne part de l'avenir de Chartres : logements, terrains de sports et de jeux, entreprises, etc. Les explications de Jean-Pierre Gorges.



Rudy Ricciotti, architecte du nouveau parc des expositions, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres métropole, et Sébastien Fondeur, directeur régional Vinci Construction, réunis pour la pose de la première pierre du nouveau parc des expositions le 13 décembre dernier.

## Votre Ville : Comment évoluent les projets liés du Plateau nord-est et de la Madeleine ?

**Jean-Pierre Gorges :** Le projet de reconfiguration du quartier de La Madeleine comme celui de l'aménagement des 260 hectares de l'ancienne Base aérienne, celui que nous nommons désormais le Plateau nord-est (PNE), ne sont pas nés d'hier. Dès 2001, nous voyons bien qu'ils sont intimement liés. D'un côté de l'avenue Jean-Mermoz, les 1850 logements collectifs de la Madeleine présentent une

urbanisation typique des années 1970, très resserrée, presque une forteresse avec ses tours, et ses entrées en porches surmontés de logements. À l'intérieur, un mail commercial qui ne vit pas très bien, enclavé, concurrencé par les magasins de la grande distribution immédiatement voisins, et des grandes cours bitumées occupées en totalité par des parkings à l'air libre. Trente ans après leur construction, ceux-ci sont trop petits : le nombre de voitures par famille a plus que doublé. Également bitu-

més, les parkings de la grande distribution laissent dévaler les eaux de pluie vers l'Eure, provoquant régulièrement dégâts des eaux et inondations. De l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz, ChartrExpo a vieilli et ne va plus répondre très longtemps aux besoins d'une agglomération que nous voulons développer. Depuis 1995, le ministère de la Défense a fait connaître son intention de fermer la base aérienne 122. On se doute qu'il en ira bien vite de même pour l'Établissement pharmaceutique



Le vieillissant ChartrExpo, avec le parking de Carrefour en arrière-plan.

des armées, dont le hangar haut et bleu bouche brutalement les vues sur la cathédrale et défigure l'entrée de ville. Les espaces libres du terrain militaire restent à dépolluer, des suites de la seconde guerre mondiale. Ses 260 hectares constituent la réserve foncière principale de la Ville de Chartres. Avant 2001, nos prédécesseurs avaient, en vain, essayé de les acquérir.

## Le « desserrement » de la Madeleine passe nécessairement par le déplacement de la zone dite Carrefour, de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz

### Comment avez-vous procédé ?

Les lois sur l'intercommunalité, encore toutes récentes, nous invitaient (et c'est un bien) à prendre les choses par le haut. Entre 2001 et 2005, nous avons ainsi élaboré l'un des premiers Schémas de cohérence territoriale (SCoT). Nous avons défini, et d'abord en fonction de notre démographie actuelle et prévisible à 20 ans, comment nous allions utiliser nos espaces, où seraient installés des logements, des zones d'activités, etc. Parallèlement, la Ville a lancé des marchés d'études et de définition sur chacun des quartiers de Chartres. À la Madeleine, nous avons pu agir dès notre premier mandat, revu la voirie en la bordant d'arbres, en créant des avenues, en résidentialisant tous les immeubles et leurs logements qui pouvaient l'être, en lançant une politique active d'accession à la propriété, prioritairement destinée à leurs habitants. Concernant le Plateau

nord-est, l'État nous a demandé, préalablement à l'achat des terrains militaires, de proposer un plan d'aménagement complet : c'est leur destination précise qui devait déterminer logiquement le prix qui nous serait demandé. La négociation était complexe, je suis ainsi allé trois fois présenter notre dossier au ministère. Et c'est en 2012 que nous avons pu acheter ces espaces décisifs pour l'avenir de Chartres, et aussi pour Champhol, à une moindre échelle. Très vite, nous avons pu faire construire la D824 qui permettait de contourner la base aérienne par l'est pour rejoindre la Nationale 10 et l'A11. Nous avons « repaysagé » l'avenue Jean-Mermoz, en la dotant d'une piste cyclable et d'une promenade plantée. Il a aussi fallu convaincre chaque propriétaire des quelques maisons qui gênaient la vue directe sur la cathédrale. J'en garde un beau souvenir. Reste à redresser cette avenue Jean-Mermoz



L'aménagement paysagé et la piste cyclable le long de l'avenue Jean-Mermoz.

pour l'aligner complètement sur notre édifice majeur, comme le recommande le marché d'études et de définition. Nous avons démolé les grands bâtiments mansardés qui abritaient les militaires de la base aérienne. Et puis, surtout, nous avons pu acquérir tout de suite 10 hectares pour lancer la construction de l'Odyssée. Enfin, nous avons réalisé que le « desserrement » de la Madeleine passait nécessairement par le déplacement de la zone dite Carrefour, de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz, grosso modo en lieu et place de l'actuel ChartrExpo et de l'Établissement pharmaceutique des armées que nous avons également acquis et déconstruit. Chartres métropole a ensuite repris de l'État la compétence aéroport, allongé ses pistes et construit ses nouveaux hangars de l'autre côté de celles-ci. Est aussi né le projet de nouveau parc des expositions, proche de l'accès à l'A11, et du croisement autoroutier avec la future A154. Il

est aujourd'hui en construction. C'est la libération des espaces commerciaux actuels qui permettra la construction de nouveaux bâtiments d'habitation et la reconstruction de la Madeleine dans l'esprit de ce que nous faisons dans le quartier des Clos.

---

## Les années ont permis aux habitants de la Madeleine de voir comment nous avons transformé l'ancien quartier de Beaulieu en nouveau quartier des Clos.

---

**Comment avez-vous vécu toutes les vicissitudes de ces projets ?**

Je vous passe volontiers leur

récit détaillé, fait de négociations avec l'État et les entreprises commerciales, celles-ci à une époque où la grande distribution connaît à la fois une évolution rapide de son modèle, accélérée encore par la croissance du commerce internet. Je vous passe aussi les recours engagés par divers acteurs, où la politique se mêlait aux intérêts particuliers, privés ou économiques. Mais au total cela nous a servis. Et d'abord à améliorer nos projets. Prenez les habitants de la Madeleine. Ils pouvaient s'interroger, mais les années leur ont permis de voir comment nous avons transformé l'ancien quartier de Beaulieu en nouveau quartier des Clos. Aujourd'hui, ce sont les mêmes qui nous demandent d'aller plus vite, après l'inauguration du nouveau parc Jacques-Grand. Aujourd'hui, c'est parti ! S'agissant des commerçants du centre-ville, ils ont compris que la future zone commerciale regrouperait pour l'essentiel des magasins déjà existants,



Le marché d'études et de définition recommande de redresser l'avenue Jean-Mermoz pour l'aligner complètement sur la cathédrale.

ou qui ne pouvaient trouver en centre-ville les espaces nécessaires. Plus largement, tous nos aménagements successifs ont permis de convaincre, comme en témoignent les résultats des élections municipales successives, et au premier chef dans les quartiers dont nous parlons. Tout ce que je viens de vous rappeler à grandes lignes, les Chartrains ont eu le temps d'en voir le sens, en même temps que les premiers résultats.

---

**L'aménagement de cette zone obéira à des règles précises d'aménagement et de paysagement qui protégeront notre entrée de ville et les vues sur la cathédrale**

---

**Dans notre pays, chacun constate que les procédures administratives et les normes sont de plus en plus lourdes. Qu'en est-il pour ce projet ?**

Depuis 20 ans, c'est évident. Il faut deux ou trois fois plus de temps qu'en 2001 pour faire aboutir un projet. C'est l'un des problèmes de la France: il faut deux fois plus de temps qu'en Allemagne et trois fois plus qu'en Chine. Mais l'État aussi s'adapte. Ainsi, l'opération Cœur de ville et l'Opération de revitalisation du territoire (ORT), à laquelle Chartres a adhéré, nous permet d'alléger les procédures réglementaires dans la zone considérée. Nous avons pu lier le Cœur de ville proprement dit et la future zone commerciale qui remplacera la zone Carrefour de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz. C'est une assurance supplémentaire pour les commerçants du centre-ville que cette zone leur sera complémentaire et non pas concurrente. De même l'aménagement de cette zone obéira à des règles

précises d'aménagement et de paysagement qui protégeront notre entrée de ville et les vues sur la cathédrale. De plus, l'État vient de publier la nouvelle Directive paysagère, que nous élaborons avec lui depuis une dizaine d'années. Il ne s'agit plus seulement de protéger les cônes de vue actuels sur la cathédrale car j'ai demandé depuis l'origine que ces vues soient protégées à 360 degrés. Vous comprendrez donc que les bâtiments qui remplaceront les tours et les barres actuelles de la Madeleine devront aussi respecter ces vues retrouvées sur l'édifice emblématique de Chartres. Il aura fallu 20 ans pour définir et programmer l'aménagement de ce grand plateau où se construira une bonne part de l'avenir de Chartres. Continuité, cohérence, encore et toujours !

# Esquisser un nouveau Chartres à l'est

Initié en 2010, le projet du plateau Nord-Est de Chartres posait les principes de l'aménagement de ce grand périmètre d'entrée de ville. Après des étapes administratives incontournables, le projet est devenu programme, et différents chantiers prennent corps. Visite guidée par Guillaume Bonnet, adjoint référent du programme PNE, et Karine Dorange, adjointe référente pour le réaménagement de la Madeleine.



Guillaume Bonnet, adjoint référent du programme PNE

**C**omme les Clos, le quartier de la Madeleine, construit dans les années 1970, est marqué du stigmate de l'urbanisme dense et du tout-voiture de cette époque: des logements en « tours » et « barres » et de vastes aplats de bitume pour les relier les uns aux autres. Avec, qui plus est, la présence des grandes surfaces commerciales, verrouillées dans le quartier. Certes, cette offre commerciale est une richesse pour la ville, mais les habitants du quartier aspirent à mieux en termes de cadre de vie. C'est autour de ce constat qu'est né le projet du plateau Nord-Est

(PNE), vaste projet d'urbanisation et de réaménagement de l'est chartrain.

**Guillaume Bonnet:** Partant de l'évidence que nous devons « desserrer » le quartier de la Madeleine, c'est-à-dire dédensifier l'habitat, la remise en question de la zone commerciale actuelle s'impose. Tout d'abord parce que la superficie qu'elle occupe, notamment avec ses importants parkings de surface, constitue la ressource foncière qui nous permettra de développer de nouveaux logements. Ensuite, parce que sa conception en boîtes métalliques et bitume est obsolète. Enfin, sa présence visuelle dans le paysage représente précisément ce que l'on veut effacer de l'entrée de ville: Chartres doit offrir à ses visiteurs une vue exemplaire sur la cathédrale, avec pour seul écrin un aménagement urbain et paysager de qualité.

## Une nouvelle zone commerciale

**Votre Ville: Vous faites donc glisser la zone commerciale de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz. Qu'y trouvera-t-on?**

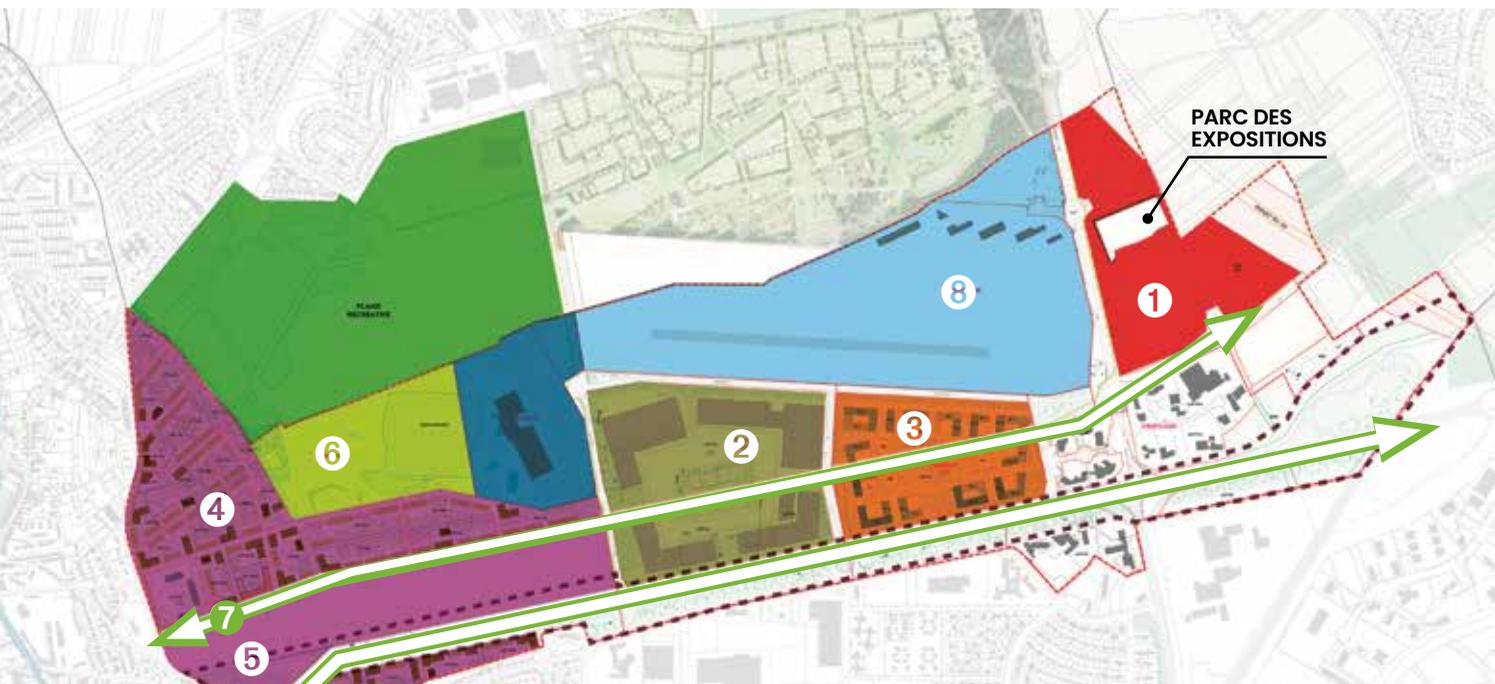
La création de ce nouveau centre répond à trois attentes. D'abord, offrir des espaces plus en adéquation avec les modes

de consommation actuels permettre aux enseignes de rassembler des sites complémentaires. Ensuite, intégrer à cette zone de chalandise des enseignes qui sont actuellement isolées ailleurs sur le territoire de l'agglomération. Enfin leur mettre à disposition un environnement moderne, confortable, dans lequel les clients pourront avoir envie de se faire plaisir. Nous allons par ailleurs choisir en étroite collaboration avec les représentants des commerçants chartreux les enseignes qui vont s'y implanter.

## Que prévoit de plus le PNE?

Le programme est vaste. Le déplacement commercial n'est en effet qu'une brique dans une succession d'opérations complémentaires qui vont se déclencher les unes en fonction des autres. Rappelons tout d'abord que le programme PNE est déjà commencé. Nous avons en effet déjà acquis l'ancienne base aérienne BA122 et démoli ses bâtiments, dont l'État n'avait plus l'utilité. En parallèle, Chartres métropole apporte sa pierre: elle a déplacé l'aérodrome, libérant du foncier en proximité de la D910 « Voie de la Liberté », et est en train de construire son nouveau parc des Expositions. Dès qu'il sera entré en fonction, nous pourrions démolir l'actuel Chartreexpo pour construire cette

# TYPLOGIE DU FUTUR QUARTIER



## LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS DU PNE »

**1 Le futur parc des expositions de Chartres métropole:** moderne, pour capter de nouveaux salons d'intérêt régional.

**2 La future zone commerciale:** moderne, agrandie, confortable pour accueillir des enseignes-locomotives et de nouvelles clientèles

**3 L'extension des Propylées** zone tertiaire: 60 000 m<sup>2</sup>, faciliter le développement et l'installation des entreprises

**4 Le nouveau quartier de logements:** répondre aux besoins de croissance de Chartres, à horizon 2025

**5 L'entrée de ville réaménagée:** mettre en scène la valeur patrimoniale de la cathédrale

**6 La plaine sportive:** moderniser et compléter la sportivité du territoire chartrain



**7 Les mobilités au cœur du sujet:** BHNS, aérotram, promenades cyclables... inciter à se déplacer autrement qu'en voiture, mais efficacement pour autant

**8 Aéroport**





dans la conception du futur quartier : Chartrexpô et les terrains de premier plan seront occupés par la nouvelle zone commerciale, et au-delà : le nouveau quartier de logements

fameuse nouvelle zone commerciale et, un peu plus à l'est, une extension des Propylées pour permettre de répondre à la demande d'entreprises qui souhaitent s'agrandir ou s'installer. Tout cela est donc déjà directement ou indirectement en cours. Par ailleurs, le PNE comporte un important volet de création de logements. Ils seront implantés de part et d'autre de l'avenue Jean-Mermoz, essentiellement dans le périmètre actuel de l'hippodrome et des équipements sportifs de Jean-Gallet, et sur la pointe ouest du PNE, le « Balcon ».

## 2 600 logements

### Que représente le développement de cette offre de logements ?

Je soulignerais d'abord qu'il ne s'agit pas d'une extension de

la Madeleine, mais de la création d'un nouveau quartier à part entière. Cette nuance a son sens. Il bénéficiera en effet d'une centralité « cœur de quartier », avec des équipements de service et un dessin urbain propre qui organisera les logements en immeubles de moyennes tailles, de petites tailles, et en extensions pavillonnaires. Quartier à part entière, il intégrera aussi des placettes et des petits parcs ou bois. En cela, il constituera le maillon manquant entre la Madeleine et les Hauts-de-Chartres d'un côté, et le quartier Clos-l'Évêque et Champhol de l'autre. Ce futur quartier doit permettre à Chartres de gagner l'offre de logement qui lui sera nécessaire à horizon 2035-2050 pour accompagner sa croissance, soit 2 600 logements, pour parler en grosses cotes.

## Une plaine sportive

### Ces logements prendront la place de l'hippodrome et des équipements sportifs voisins. Quelle sera cette offre sportive ?

Nous avons construit la logique du PNE en l'intégrant. On ne pouvait-on pas concevoir ce nouveau quartier autour d'équipements vieillissants. La question se serait impérativement posée d'ici une dizaine d'années quand leur vétusté aurait commencé à poser problème. C'est pourquoi le PNE prévoit d'offrir à Chartres un nouvel hippodrome et de nouveaux équipements – salles et terrains – sur un site complémentaire de l'Odyssée, que nous désignons sous le terme de « plaine sportive ».



ZAC La Jaguerre à Rezé : des intérieurs de quartiers avec une forte intention paysagère (C Guinée\*Potin Architectes, Enet-Dolowy Urbaniste, Phytolab paysagiste, photo Stéphane Chalmeau)

## Un projet d'aérotram

### Tout cela représente un immense périmètre à parcourir ! Qu'est-il prévu en termes de déplacements ?

Nous raisonnons pour l'ensemble du PNE comme nous le faisons pour l'ensemble du territoire, et d'emblée dans notre conception éco-ville et ville apaisée. C'est pourquoi le PNE sera aménagé

en intégrant une organisation hiérarchique des déplacements. L'axe Mermoz – voie de la Liberté restera l'axe fort des déplacements, mais intégrera le futur BHNS de Chartres métropole : une ligne de bus express aux passages fréquents, comme un tramway. Cet axe sera complété d'aménagements paysagers importants qui hébergeront les flux doux : voies cyclables, piétonnes et aires de promenade.

Ce même schéma se déclinera ensuite vers l'intérieur du quartier par des axes de circulation secondaires et tertiaires : lignes Filibus, navettes de quartier, voies à sens uniques, sentes et cheminements cyclables et piétons. Je n'oublierai pas de mentionner le projet d'aérotram : un mode de transport en commun qui offrira une liaison inhabituelle, pratique et touristique à la fois, depuis le futur parc des expositions jusqu'au cœur de ville, en desservant les Propylées, la zone commerciale et le nouveau quartier.

### Un programme gigantesque mais à quelles échéances ?

Comme je vous le disais, certaines programmations sont déjà livrées ou en cours. Mais l'essentiel reste à faire, d'autant qu'une grande partie de tout cela va fonctionner en dominos. Une place se libère, un programme y voit le jour. Certaines échéances sont concrètes, comme la livraison du parc des expos et, dans la continuité, de la libération de l'emprise de la future zone commerciale. Mais beaucoup d'opérations se feront selon la disponibilité des promoteurs et des enseignes qui s'installeront dans la future zone commerciale. Le mécanisme de développement du PNE sera le même que celui de la Renaissance de la Madeleine : nous mettons à disposition le foncier, les programmes s'y construisent pour accueillir logements, commerces et activités tertiaires, et nous venons compléter par l'offre de services et d'équipements publics.

# LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA MADELEINE

## L'INDISSOCIABLE PROGRAMME

Le réaménagement de la Madeleine est intimement lié au développement du Plateau nord-est, mais pas seulement. Karine Dorange nous en expose les principes.



| Karine Dorange, adjointe référente pour le réaménagement de la Madeleine

**Karine Dorange:** Comme ceux des Clos, les habitants de la Madeleine ne peuvent plus se satisfaire de l'urbanisme « années 60 » de leur quartier. De grands ensembles, de grandes surfaces... C'était pour l'époque des logements de qualité, mais les choses ont évolué. Je voudrais d'abord rappeler que le quartier s'est développé autour de la toute jeune grande surface Carrefour, posée alors au milieu des champs, et dans le contexte de l'avènement du « tout-voiture ». Mais ce qui était une conquête de modernité accuse aujourd'hui son âge. Les jeunes habitants d'alors ne sont plus si jeunes, loin s'en faut, et peinent aujourd'hui à monter leurs 4-5-6 étages, puisque toutes ces « barres » ne sont pas dotées d'ascenseurs! Et soyons sérieux:

quel jeune ménage aurait de nos jours envie de s'installer ne serait-ce qu'à un troisième sans ascenseur? Autant dire que, dans ces logements, c'est la ruée vers les premiers et deuxième étages... J'évoquerais aussi les standards de confort: il est de notoriété publique que ces types de constructions ne sont confortables ni d'un point de vue thermique, ni acoustique... sans parler de leur esthétique. Et puis, la demande a également évolué en ce qui concerne la typologie des logements: on ne vit plus en famille aujourd'hui comme avant, ce ne sont donc plus les mêmes appartements qui sont les plus recherchés.

**Faire disparaître les grands ensembles « monotypés »**

### **Avec l'architecture des logements, c'est aussi la conception même du quartier que vous voulez faire évoluer?**

En effet. La zone pavillonnaire de la Madeleine ne pose aucun problème, elle est même très sympathique. En revanche, c'est le cœur dense du quartier qui va changer, comme nous l'avons amorcé avec le programme Pichard-Sablons. Nous voulons faire disparaître ces grands ensembles monotypés et les remplacer par des programmes de tailles moyennes très différents, composites, construits comme des agrégations d'appartements classique et de maisons de villes, posées à différentes hauteurs, des rez-de-jardin jusque sur les toits. Tous seront généreusement ouverts sur l'extérieur, par des jardins, terrasses ou balcons. Et surtout, les programmes en eux-mêmes seront ouverts sur l'ensemble du quartier, sur des commerces de proximité, et sur de nouveaux aménagements paysagers. La future Madeleine sera conçue pour que ses habitants y vivent avec plaisir et facilité.

### **Un stationnement résidentiel intégré souterrain**

#### **Comment prévoyez-vous donc d'opérer la modification de l'espace public?**

Regardez le pied des barres actuelles et vous aurez la réponse. Ils sont systématiquement bitumés pour le stationnement résidentiel. Nous ne ferons rien d'autre que d'appliquer notre règlement urbain: chaque fois que nous créerons un nouveau programme



La Madeleine aujourd'hui, avec ses barres d'immeubles et ses parkings en surface, et demain, avec le prochain projet Pichard-Sablou.



L'évolution de l'organisation de l'espace public pour la future Madeleine: plus d'espaces verts en lieu et place des stationnements de surface résidentiel, intégrés aux résidences

immobilier, nous le doterons d'un stationnement résidentiel intégré souterrain. Et les résidents y gagneront: à l'époque, le ratio était de 0,8 places de stationnement par logement, aujourd'hui nous l'avons porté à 2, puisque la voiture s'est généralisée. En reléguant le stationnement résidentiel en sous-sol, ce sont toutes les surfaces de parkings aériens que nous pouvons rendre aux familles et aux enfants, sous forme d'espaces de circulations fleuris et arborés, de loisirs et de détente. Nous ne garderons que le stationnement de surface nécessaire à la clientèle des nouveaux commerces de proximité. Ce nouveau paysager du quartier aura par ailleurs un autre intérêt: celui de « désimperméabiliser » les sols. Le mot est compliqué mais

la réalité est simple: aujourd'hui, à chaque forte pluie, des nappes d'eau glissent sur le bitume et dévalent le quartier Saint-Chéron. Avec ces nouveaux espaces verts en pleine terre, l'eau de pluie jouera un rôle beaucoup plus sympathique: elle arrosera les plantes!

### Nous créerons des « cœurs de quartier »

#### Vous évoquez du commerce de proximité; il fait donc bien partie de la « future Madeleine »?

C'est indispensable si nous voulons assurer une vraie vie de quartier. Il faut que l'on puisse descendre acheter ses fruits et légumes frais, ses journaux, son pain, faire un saut chez le coiffeur, sans avoir à prendre la voiture.

C'est nécessaire à la fois pour les résidents, mais aussi pour tous les autres qui participent à la vie du quartier: ceux qui y travaillent et ceux qui le traversent. Nous créerons ainsi des « cœurs de quartier », ouverts en placettes et paysagés, très loin du mail actuel de la Madeleine, qui ne fonctionne plus. Le premier programme à l'angle Sablons-Pichard entrera prochainement en travaux, et un autre sera proposé avant l'été 2023 en lieu et place de la tour Artistide-Briand et de ses parkings. Plus que jamais, nous voulons que la Madeleine redevienne un beau quartier, attractif pour les familles, qui y trouveront tout ce dont elles ont besoin: espaces de vie, commerces, services, et tout ce qu'il faut pour voir pousser leurs enfants, de la maternelle au lycée!

## ZONE COMMERCIALE – CŒUR DE VILLE UN MARIAGE DE CŒUR ET DE RAISON



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et référent du programme PNE, Juliette Pichot, présidente des Vitrites C'Chartres, Nathalie Casalino, développeuse du commerce au sein des Vitrites C'Chartres, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans.

**L**a création de zones commerciales obéit à de strictes règles, justifiées par le besoin de ne pas créer d'anarchies dans les territoires, au risque de déstabiliser des bassins de vie. En l'occurrence, la future nouvelle zone commerciale du PNE ne

sera pas une création, mais une relocalisation de surfaces déjà existantes. Juliette Pichot, présidente des Vitrites C'Chartres, association de commerçants chartrains et de l'agglomération, nous en livre des clefs de compréhension.

### **Votre Ville : Brièvement : qu'est-ce que cette zone commerciale apportera de plus que l'actuelle zone de la Madeleine ?**

Juliette Pichot: Tout d'abord, de la modernité et du confort, pour les clients comme pour les commerces. Elle constitue aussi l'occasion de rebattre les cartes puisqu'on sait que toutes les enseignes n'ont pas forcément envie de se maintenir de la même façon. Certaines vont réduire leur surface de vente, d'autres vont l'augmenter, ce sera aussi l'occasion d'en accueillir de nouvelles.

### **La complémentarité zone commerciale – cœur de ville**

#### **Mais qu'en est-il d'un risque de concurrence avec le cœur de ville ?**

Nous avons bien identifié ce risque, et c'est justement ce qu'il faut éviter. Le cœur de ville chartrain est dynamique, il faut le préserver. C'est pourquoi ce projet est construit dans une logique de complémentarité entre les grandes enseignes, les commerces de centre-ville et ceux de proximité des quartiers. Cela étant dit, il faut concevoir que l'est chartrain a besoin de ce renouvellement de grandes enseignes pour conforter le dynamisme et l'attractivité de l'ensemble du territoire. Nous savons en effet que les grands



Commerces de cœur de ville et zone commerciale: deux présences complémentaires.

centres commerciaux de la région parisienne, Parly2, Vélizy, Plaisir et les autres, drainent une clientèle qui vient de loin, et nous n'y faisons pas exception. Or, beaucoup de ces grands magasins, qui se distinguent des nôtres par leur domaine d'activité et leur niveau de gamme, sont absents de notre territoire. Certains y étudient une implantation, mais sans la concrétiser par manque de surface disponible, ou parce que nos standards ne leur correspondent pas. Cette future zone commerciale a donc aussi cette vocation: monter en gamme et redistribuer de la surface disponible, et ainsi lutter contre cette « *évasion commerciale* ». Et c'est là que la complémentarité zone commerciale – cœur de ville est extrêmement intéressante: il est notoire qu'une partie de cette clientèle de la frange Yvelines préférera venir faire ses achats à Chartres, pour bénéficier en même temps de

l'attrait de notre cœur de ville, avec son patrimoine, ses jolies rues, ses restaurants et terrasses, plutôt que de s'enfermer dans des parcs commerciaux sans charme. Ce n'est pas une hypothèse: ce phénomène, nous l'observons depuis de nombreuses années, et notamment au moment des fêtes. Beaucoup aiment venir faire leur shopping dans nos petites boutiques.

### Un lien dynamique avec le cœur de ville

#### Pourquoi ne pas essayer d'implanter directement ces grandes enseignes dans le cœur de ville ?

Pour une raison très simple, c'est qu'elles ont besoin de grandes surfaces d'exposition, d'accès et d'aires logistiques adaptés, ce que n'offrent pas notre cœur de ville et ses rues piétonnes étroites. Nous pouvons imaginer de fusionner de petites surfaces

commerciales vacantes en une grande, comme la Ville l'a fait pour le Go Sport des Épars, mais nous devons prendre soin de ne pas dénaturer le cœur de ville en multipliant trop ce type d'opération. Et n'oublions pas non plus que le cœur de ville affiche complet !

#### Mais comment encourager les clients à passer ensuite de la zone commerciale au cœur de ville ?

Pour cela, il faut que le déplacement ne soit pas rébarbatif, qu'il soit même incitatif. Hors de question que cela se fasse systématiquement en bougeant sa voiture d'un parking à un autre: cette façon de faire n'est plus de notre temps. C'est pourquoi le projet de BHNS prend tout son sens, de même que l'intention d'aérotram: un mode de déplacement, efficace lui aussi, avec qui plus est un aspect original, ludique, voire touristique.

# Élisabeth Fromont,

« Nous restons mobilisés pour chacun »

Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe en charge de l'Administration générale, des Affaires sociales, du Handicap et des Personnes âgées, et chef du projet urbain des Clos, dresse un bilan très positif de la première année de fonctionnement du Guichet unique de l'hôtel de Ville, annonce des actions dans les quartiers prioritaires et le développement du quartier des Clos tout en appelant chacun à la solidarité.



Élisabeth Fromont sur le mail des Petit-Clos

J'ai un souci général: celui d'identifier celles et ceux qui ont de vraies difficultés mais qui ne savent pas venir en parler, ni trouver les personnes qui pourraient les aider.

Alors, je profite de ces colonnes pour lancer un appel général: si vous connaissez une personne dans le besoin, n'attendez pas que sa situation s'aggrave. Venez m'en parler.

## Des ateliers de formation au numérique pour nos aînés

### Comment améliorer encore l'action de la Ville de Chartres?

Au niveau de l'action sociale, nous allons orienter l'année 2023 en direction des quartiers prioritaires, pour leur apporter davantage d'aide sociale et médicale. Les dispositifs sont en place, mais nous travaillons toujours à les adapter pour nous rapprocher des besoins.

L'objectif est d'apporter des solutions nouvelles pour les personnes âgées, en situation difficile ou sans logement. Nous cherchons toujours à répondre aux besoins et restons mobilisés pour chacun.

Pour nos aînés, nous allons mettre en place des ateliers de

### Dans quel esprit abordez-vous 2023?

**Élisabeth Fromont:** Comme chaque année, mais peut-être plus encore en raison du

contexte que nous connaissons, avec solidarité et dans un esprit combatif. Notre ennemi, c'est la misère, quelle qu'elle soit, et d'où qu'elle vienne.

formation au numérique. Avec le développement très rapide des nouvelles technologies, nous ne devons pas laisser s'installer un décalage, qui pourrait mener à un début de « fracture numérique ». Nous ne devons pas laisser la technologie nous empêcher d'évoluer ensemble et installer de la distance entre les générations, alors qu'elle devrait tous nous rassembler.

Dans un autre domaine, avec Richard Lizurey, nous allons aussi apprendre aux seniors les premiers réflexes pour se protéger de la cyber-malveillance.

---

## 430 logements de plus dans le quartier des Clos

---

### Dans le cadre de votre mission sur le quartier des Clos, que prévoyez-vous ?

Nous allons confirmer l'implantation du point Poste installé dans l'épicerie au cœur de ce quartier. C'est une expérimentation intéressante, parce qu'elle a permis d'apporter un service de plus à tous les habitants: en effet, l'épicerie est ouverte bien plus tard qu'un bureau de poste traditionnel, ce qui est très pratique pour les habitants qui rentrent tard du travail.

L'année va être très intéressante en termes de restructuration du quartier des Clos, car de nombreux appartements vont voir le jour dans les meilleurs délais. 430 logements, dont les permis de construire ont été validés, vont se construire entre 2023 et 2024.

Enfin, nous assisterons à la démolition de la barre de 8 étages, rue de Brétigny, dès que nous aurons fini de reloger les dernières familles. C'est le début de la troisième et dernière phase du renouvellement des Clos.

Pour l'heure, notre objectif est de



Élisabeth Fromont en visite à la résidence Silvia-Monfort

renforcer la présence des commerçants. Nous savons que plus nous aurons de logements construits et de familles installées, plus ils auront envie de venir.

---

## 107 000 personnes en un an au Guichet unique

---

### Vous êtes aussi en charge des formalités: quel bilan dressez-vous de l'ouverture du Guichet unique ?

Au-delà des formalités administratives, il est important de rappeler que le Guichet unique permet d'effectuer toutes les démarches, dans tous les domaines: eau, électricité, titres de transport, déclarations d'urbanisme, social et pièces d'identité. Nous y avons accueilli plus de 107 000 personnes en un an. Sans compter les 150 746 appels traités en parallèle! Nous allons à présent lancer une enquête de satisfaction auprès

des usagers, pour voir comment nous pouvons encore nous améliorer. Mais le résultat est déjà très positif.

Ce que les visiteurs apprécient le plus, au-delà de la qualité de l'endroit, c'est la possibilité de parler à quelqu'un physiquement. C'est important, à l'heure du tout-numérique, de garder ce niveau de service, et les agents sont spécialement formés pour aiguiller les personnes dans toutes les situations.

Sur les cartes d'identité et les passeports, nous sommes tributaires des délais de fabrication par les plateformes de l'État, mais la situation tend à s'améliorer. De notre côté, nous faisons le maximum pour éviter tout retard sur la prise de rendez-vous et nous conservons même des créneaux pour les demandes les plus urgentes.

Nous persévérons en 2023, que nous placerons une fois encore sous le signe de l'attention constante aux besoins de chacun!

# Franck Masselus

« Nous avons préservé la santé financière de la Ville »

Franck Masselus, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, confirme la santé financière de la Ville, qui mise plus que jamais sur l'investissement tout en réduisant considérablement ses dépenses énergétiques, en misant sur le modèle des EPL et toujours sans augmenter les impôts.



## Quand les crises s'annoncent, quelle est votre vision budgétaire en 2023 ?

Fidèles à notre ligne, nous ne venons pas subir notre avenir mais anticiper les crises. Dans une enveloppe de plus en plus contrainte, nous continuons de modérer nos charges de fonctionnement pour pouvoir investir avec enthousiasme et en confiance. Tout en garantissant l'équilibre budgétaire et surtout notre capacité à rembourser nos emprunts. Aujourd'hui, notre

capacité de désendettement est de seulement 8,8 ans.

C'est cette politique d'investissement des années précédentes qui nous permet d'avoir un temps d'avance sur les différentes crises qui se sont succédé depuis trois ans. Après le COVID, la crise de l'énergie. En la matière, nous sommes heureux d'avoir déjà baissé notre consommation dans beaucoup de domaines.

## Économies énergétiques

### Comment ces investissements peuvent-ils nous faire faire des économies ?

Les résultats sont là. Pendant qu'en France, on ferme les piscines, on éteint les lumières ou parfois le chauffage, à Chartres, notre modèle nous a fait garder l'Odyssée ouverte et les lampadaires allumés. Notre message, c'est que la vie continue. Pour cela, nous devons évoluer et nous adapter sans cesse.

Regardez, par exemple, le nouveau Pôle administratif. Avant, il nous coûtait 1,8 million d'euros de chauffage au fioul chaque année. Aujourd'hui, après un an de fonctionnement, avec la géothermie et une excellente isolation, nous avons dépensé seulement 150 000 € pour le chauffage et la climatisation de

15 000 m<sup>2</sup> ! Soit 10 € par m<sup>2</sup> et par an. Ce qui nous vaut d'être candidats au label HQE (Haute qualité environnementale).

Dans tous nos bâtiments anciens, il y a déjà longtemps que les chaudières ont été remplacées, l'isolation refaite, etc... Nous avons aussi largement entamé le passage à l'éclairage LED dans les gymnases, les bâtiments publics mais aussi et surtout sur l'espace public...

Un budget, ce sont des choix politiques. Investir malin, construire intelligemment, voilà ce qui nous permet de garder une foi inébranlable en l'avenir.

## Contrôle de gestion interne

### Quel bilan pour les finances en 2022 ?

Chaque année, je viens présenter à tous les habitants qui le souhaitent le résultat de l'année précédente. J'aurai donc le plaisir de vous le présenter en détail en octobre 2023.

Ce que nous pouvons déjà dire, c'est que nous avons préservé la santé financière de la Ville en contactant nos partenaires financiers dès le début de la hausse des taux d'intérêt. Nous avons obtenu la limitation de ces hausses, nous n'aurons pas de difficulté sur ce plan.

Nous avons également mis en



L'installation de géothermie du Pôle administratif

place un profond contrôle de gestion interne, avec un suivi très précis des consommations et des exécutions budgétaires. Au regard des montants, la gestion du budget est une chose sérieuse, qui ne s'improvise pas. Voilà pourquoi nous allons toujours dans le renforcement de ce contrôle, avec une vigilance que je déploie chaque jour dans tous les domaines.

Enfin, la grande nouveauté de 2022 est la création du GIE C'Chartres Ressources, qui travaillera au service des Établissements recevant du public (EPL), pour leur permettre de monter en compétence sur les parties juridiques, sociales, et de générer des économies. Car les EPL sont nombreuses et cette mise en commun de moyens devient nécessaire.

---

## Un modèle vertueux

---

### Pourquoi ce modèle des EPL (entreprises publiques locales) justement ?

Depuis le mois de juin 2022, nous travaillons sur la préparation du budget que nous présenterons en février 2023. Or, nous devons répondre aux exigences du contrat de confiance que nous impose l'État. L'exercice devient de plus en plus contraint et je le redis: nous devons toujours davantage baisser nos dépenses de fonctionnement.

C'est précisément dans ce contexte que la présence des EPL devient plus que jamais cruciale: c'est grâce à elles que nous pouvons baisser ces dépenses de fonctionnement tout en améliorant le service rendu à tous les habitants.

C'est toute la vertu de ce modèle. D'abord, il apporte plus de transparence, car chaque compétence de la Ville ou de Chartres métropole est peu à peu confiée à un satellite. Ensuite, il apporte plus de sécurité, car tous les résultats de ces satel-

lites remontent à la collectivité actionnaire. Enfin, il est source d'économies d'échelle assez considérables.

Et c'est ainsi qu'à Chartres, nous pouvons conserver la stabilité des impôts locaux. Regardez partout ailleurs: beaucoup se voient contraints de les augmenter peu à peu ou d'engager des restrictions drastiques. Pendant 20 ans, nous avons au contraire baissé ces impôts chaque année, et nous ne les augmenterons pas dans les années à venir.

Voilà donc un modèle qui préserve le portefeuille des habitants. Un modèle vers lequel se tournent de plus en plus de collectivités, quel que soit leur bord politique. Encore une fois, nous avons su garder un temps d'avance.

Dès à présent, nous cherchons à répondre aux enjeux du futur.

# Karine Dorange

## Une ville en mouvement

---

Qu'il s'agisse de l'aménagement de la rue Faubourg-la-Grappe ou du pourtour de la cathédrale, d'un hôtel avec rooftop près de la gare ou d'un bar-restaurant cosy sur le boulevard Chasles, Karine Dorange, 3<sup>e</sup> adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux nous promet une année 2023 riche en projets structurants ou alléchants.

---



nous avons étudié quelque 3255 demandes avec le plus grand sérieux, pour nous assurer de leur légalité, de leur conformité, du sérieux des dossiers et du respect des normes de sécurité. C'est un travail titanesque, que j'accomplis en relation quotidienne avec les équipes de la Ville et de l'Agglomération sur tous ces sujets.

Ce dynamisme, c'est le signe que la Ville continue d'évoluer, de se construire et de se transformer.

---

### La métamorphose d'une entrée de ville

---

#### Quel est votre projet phare de 2023 ?

Au niveau de la Ville de Chartres, je pense que le projet le plus important sera celui de la rue Faubourg-la-Grappe et de la rue d'Allonnes. C'est une entrée de ville qui va se métamorphoser. Fidèles à notre ligne, ce projet permettra d'enterrer les réseaux, d'agrandir la part laissée aux piétons et aux vélos et de végétaliser partout où la largeur de la chaussée nous le permet.

C'est cela, l'apaisement de la Ville: transformer peu à peu les axes de circulation pour aller vers quelque chose de plus qualitatif et de plus agréable pour

#### Quel est le bilan de l'urbanisme en 2022 ?

C'est une délégation vraiment épanouissante, car elle permet de voir la Ville en mouvement. Vous avez pu voir, page après page, dans les numéros précé-

dents, tous les travaux que nous avons menés à bien en 2022. Nous allons poursuivre sur cette lancée en 2023.

Nous voyons aussi passer beaucoup d'autres dossiers, partout dans la ville. En une année,



Un visuel de l'hôtel Maleyssie (qui abritait auparavant la police municipale), bientôt reconverti en bar-restaurant avec chambres d'hôtes.

tous. Ce sera aussi l'occasion d'y étendre la vidéo-protection: la sécurité de chacun est le premier des comforts lorsque l'on vit en ville.

De la Cloche de Bois jusqu'à l'avenue François-Mitterrand, ce chantier s'étalera jusqu'en 2025. Nous l'avons mené en concertation avec les riverains, qui ont pu faire part de toutes leurs suggestions.

## Deux projets très qualitatifs

### Et du côté des permis de construire, quels sont vos coups de cœur 2023 ?

J'en ai deux, l'un à la gare et l'autre à côté du théâtre.

Rue Pierre-Nicole, un superbe hôtel-restaurant avec un rooftop et une vue imprenable sur

la cathédrale, va sortir de terre, preuve supplémentaire de la métamorphose de ce quartier.

À proximité du Colisée, et de la gare surtout, on pourra y passer un agréable moment en terrasse après un match ou un concert, ou y prendre une chambre pour ceux qui viennent de loin. La qualité de vie à la chartraine.

Comme le bâtiment sera grand, on y trouvera aussi des bureaux, des commerces et 70 logements. Un ensemble très qualitatif, qui s'intégrera harmonieusement dans ce quartier transformé.

Mon second coup de cœur, c'est le projet de transformation de l'hôtel Maleyssie, l'ancien local de la police municipale près du théâtre, en bar-restaurant avec chambres d'hôtes. Un projet très qualitatif développé par des Chartrains, qui « dialogue » parfaitement avec le théâtre. J'ai été très impressionnée par le niveau d'attention et d'exigence

qu'ils ont apporté à quantité de petits détails. Sans vous mettre davantage l'eau à la bouche, je vous laisse découvrir un premier visuel, qui fait vraiment envie.

Vous suivrez aussi les travaux autour de la cathédrale ?

Nous avons pu présenter un projet d'un haut niveau de qualité afin de donner à la cathédrale l'écrin qu'elle mérite. Après l'enfouissement des réseaux, un dallage magnifique viendra pleinement mettre en valeur ce lieu qui accueille tant de pèlerins et de visiteurs. Là encore, nous avons eu à cœur de consulter l'ensemble des riverains.

En 2023, comme chaque année, je nous souhaite de réussir ensemble toujours plus de projets.

# La renaissance de la porte Guillaume

Pour redonner de la majesté à la porte Guillaume, la Ville a décidé d'organiser en début d'année une consultation d'architectes. Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action cœur de ville, nous explique la teneur du projet.



Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action cœur de ville, devant les ruines de la porte Guillaume.

## Votre Ville : Que représente la porte Guillaume ?

**Jean-François Plaze :** Magnifique exemple de l'architecture militaire du Moyen Âge, la porte Guillaume est la seule porte médiévale de la ville dont il nous reste des vestiges. C'est aussi la plus emblématique (voir encadré).

## La reconstruction n'est plus à l'ordre du jour ?

Une des raisons qui nous a fait reconsidérer l'idée d'une reconstruction à l'identique, c'est le coût prohibitif de l'opération, estimée à 8 millions d'euros par Patrice Calvel, architecte en chef des Monuments historiques. Une reconstruction viendrait en outre occulter le superbe panorama qui s'offre à nous quand on descend de la rue du Faubourg-Guillaume.

## Quel est l'objectif du projet ?

Nous voulons faire « resurgir » ce lieu inscrit dans l'histoire de Chartres en travaillant sur l'empreinte des vestiges sans négliger l'imprenable arrière-plan. Je trouve qu'il est important de laisser la faille ouverte entre les deux murailles encore debout, stigmate de l'explosion de 1944. Cette porte « réinventée » fera par ailleurs la jonction entre, d'un côté, la ville historique et, de l'autre, l'ambitieux projet immobilier prévu le long du boulevard du Maréchal-Foch entre la rue

du Petit-Bouillon et la rue du Faubourg-Guillaume, à l'emplacement notamment de l'ancienne caserne des pompiers.

## « Greffer, c'est régénérer »

### Quelle est la « philosophie » du projet ?

Intervenir sur un bâtiment ancien, c'est modifier le déroulement de son existence avec pour objectif de lui donner un nouveau sens. J'aime l'idée d'une « greffe » contemporaine sur la vieille pierre, qui vient donner un nouveau sens, une nouvelle vie, à l'édifice. « Greffer c'est régénérer. La greffe comme antidote à l'obsolescence et à l'oubli », a écrit pour sa part Francis Rambert, directeur de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, en ajoutant que c'est « l'une des opérations les plus délicates et les plus stimulantes ». Pour relever ce challenge, nous allons lancer un appel à candidatures et mettre en compétition plusieurs cabinets d'architectes. Nous leur fixerons un cahier des charges et dialoguerons avec eux.

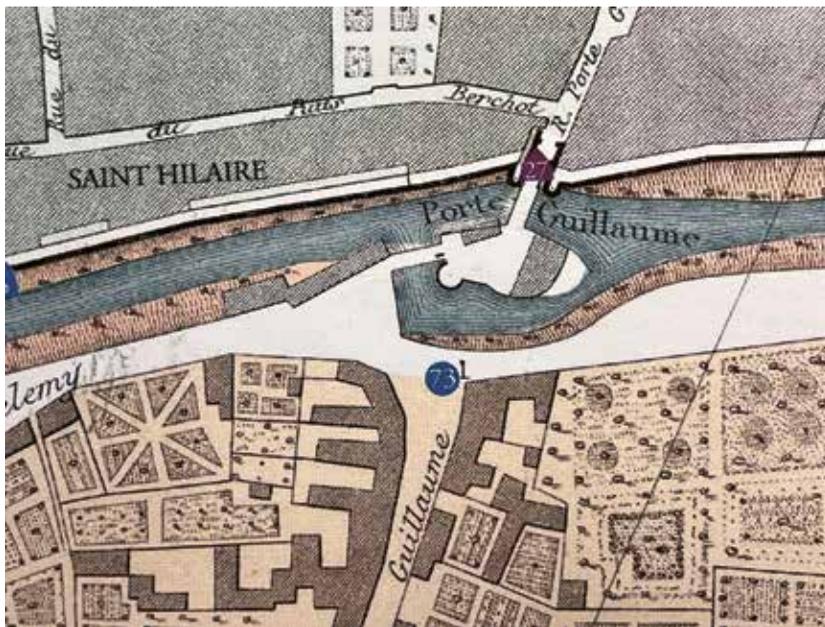
### Des pistes de réflexion

#### Que contient ce cahier des charges ?

Nous avons une idée assez précise de ce que nous souhaitons et nous allons donner aux architectes des pistes de réflexion : suggérer la porte d'antan, lui redonner l'importance qu'elle a eue dans le passé ; configurer un lieu ouvert sur la ville sans trahir ses anciennes fonctions ; épouser parfaitement les vestiges du passé en les respectant, en les sublimant même ; réinterpréter l'architecture médiévale d'une manière contemporaine en utilisant soit le bois, le béton, l'acier, l'aluminium ou le verre ; redonner en même temps une structure à un édifice fragilisé (renforcer pour pérenniser) ; peaufiner ses

abords... Nous comptons en tout cas sur les architectes pour nous surprendre. J'ajouterai que le grand public n'étant pas habitué à ce genre d'exercice, il sera primordial de le faire adhérer au projet.

**Pour résumer ma pensée, je dirais qu'il s'agit de trouver le juste compromis entre un passé sans avenir et un avenir sans passé.**



La porte Guillaume, représentée sur un plan de Chartres daté de 1750.

## Histoire

La première porte Guillaume, du nom du vidame Guillaume de Ferrières, gouverneur militaire de l'évêque de Chartres, est édifiée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Côté faubourgs, dont elle est isolée par un fossé en eau, elle s'ouvre sur les chemins de Paris et d'Orléans. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, afin de s'adapter aux progrès de l'artillerie, deux massives tours semi-circulaires couronnées de créneaux et de mâchicoulis viennent encadrer l'entrée. On renforce leur protection en construisant une barbacane (ouvrage fortifié avancé) désaxée vers le sud sur un îlot formé par la division du fossé. L'accès à cette barbacane se fait par un pont dormant en bois.

En 1732, apparaissent dans l'axe de la porte deux ponts de pierre

qui facilitent le passage des chariots. L'entrée sud est alors condamnée et un muret remplace la courtine.

Sous la Révolution, les noms évoquant l'Ancien Régime étant proscrits, on rebaptise la tour Guillaume Tell.

Son intérêt architectural permet à la tour Guillaume de survivre à la démolition des remparts entamée en 1806. Classée monument historique en 1852, elle est endommagée par un incendie en 1856. Sa restauration achevée, elle accueille une bibliothèque populaire.

Malheureusement, un peu moins d'un siècle plus tard, dans la nuit du 15 au 16 août 1944, l'armée allemande en retraite fait sauter l'édifice avec une torpille, ne laissant que les quelques ruines encore visibles aujourd'hui.

# Maria Jebli-Chedeville

« Faire prospérer la beauté et la richesse  
de notre cadre de vie »

Dans la continuité de la politique de la Ville, Maria Jebli-Chedeville, Adjointe en charge de la démarche Éco-ville annonce pour 2023 plusieurs créations de jardins, des plantations d'arbres par centaines et une attention particulière portée à la protection de l'eau pour préserver la biodiversité.



de vie des agents du Pôle administratif. En travaillant sur l'aménagement intérieur de ce grand projet, j'ai pu passer des heures entières à réfléchir à tout ce qui pouvait rendre ce lieu plus confortable, plus clair, plus sobre, pour que les agents s'y sentent bien. Voir ce projet sortir de terre m'a procuré la satisfaction d'une mission bien accomplie.

Pendant ces premières années de fonctionnement, je reste à l'écoute de toutes les remarques. Il y a toujours des améliorations à apporter. C'est par l'écoute des besoins que ce projet a débuté et c'est dans cette philosophie qu'il doit continuer de vivre.

## Priorité aux vélos et aux piétons

Enfin, en tant que présidente de Mai à Vélo, et vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables, j'ai eu l'honneur de porter nationalement un sujet auquel nous sommes attachés à Chartres depuis de nombreuses années.

Dès que nous en avons l'opportunité, nous élargissons les trottoirs, en parallèle du 30 km/h qui facilite l'aménagement dans de nombreuses rues des doubles sens cyclables, et nous créons des sens uniques avec des pistes cyclables. Ainsi, peu à peu, la situation s'améliore pour les

### Quel bilan tirez-vous de 2022 ?

2022 a été une année extraordinaire, avec, en point d'orgue, l'attribution pour la deuxième fois à Chartres de la Fleur d'Or. Nous continuons ce que nous avons toujours fait, sans politiser

l'environnement et avec le souci sincère d'apporter une amélioration du cadre de vie à tous les habitants.

J'ai eu aussi la chance de voir aboutir de longues années de travail au service de la qualité



| Le Jardin d'horticulture

cyclistes et les piétons.

Nous ne forçons pas le destin, car pour garder une situation générale apaisée, l'évolution des équipements doit se conduire au rythme de l'évolution des besoins et des budgets.

### **En quoi les équipes autour de vous sont-elles les meilleures ?**

On a tendance à réduire la Fleur d'Or aux espaces verts et à la propreté. Mais ce sont toutes les équipes de la Ville de Chartres qui sont mises à l'honneur à travers ce trophée. Et au regard de tous les critères d'attribution, je tiens à les féliciter et à les remercier sincèrement pour leur engagement sans faille.

---

**Le Jardin  
d'horticulture  
labellisé « jardin  
remarquable »**

---

### **Quels sont vos projets pour 2023 ?**

La création du parc du Verger à Rechèvres est le début d'un projet qui nous tient à cœur. Nous allons continuer à verdifier la ville en plantant 1000 arbres dans un délai très restreint. Je rappelle que, depuis 2001, nous avons planté en moyenne 1000 nouveaux arbres par mandat. Cette fois, nous ajoutons à cet objectif celui de planter de nombreux arbres fruitiers. Les fruits dépasseront la promesse des fleurs.

Nous faisons également très attention, depuis de nombreuses années, à toujours remplacer chaque arbre abattu dans la ville par trois nouveaux arbres, et nous continuerons à tenir ce rythme en étant très vigilants quant au choix des essences (adaptation au climat, mellifères, nourriciers...).

Nous avons aussi l'ambitieux projet de faire labelliser Le Jardin d'horticulture en « jardin remar-

quable », en y installant notamment une partie de la magnifique collection de dahlias de Yann Beaumont.

La préservation de l'eau (l'or bleu) est également une priorité. Au cœur de ce magnifique jardin coule une source naturelle que nous souhaitons protéger davantage. Nous allons aussi engager une étude pour réhabiliter les mares, en les nettoyant et en replantant leurs berges afin qu'elles redeviennent des havres de biodiversité.

Le jardin de la collégiale sera réhabilité dans l'esprit d'un jardin médicinal du Moyen Âge, pour mettre en avant le tourisme vert. Et bien évidemment, pendant ce temps, j'aurai toujours autant de plaisir à participer aux réflexions sur nos futurs aménagements pour continuer à embellir cette ville où nous aimons tant vivre.

# Guillaume Bonnet

« Œuvrer pour le confort et le dynamisme de Chartres »

À travers ses rencontres de proximité et ses actions dans le domaine de la circulation et du stationnement, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'Amélioration du Cadre de vie, continue d'œuvrer pour une ville toujours plus apaisée tout en se félicitant de son exceptionnel dynamisme commercial.



en tête à tête, à cœur ouvert, puis avec monsieur le maire, qui vient valider les projets avec les habitants.

C'est une délégation parfois frustrante, car il n'est jamais possible de voir tout le monde, même si je le souhaiterais, mais en même temps épanouissante. On y voit concrètement pourquoi nous nous battons, pour le cadre de vie de tous les habitants.

## 20 radars pédagogiques

**En parlant de cadre de vie, quelles sont les perspectives pour 2023 ?**

Dans le domaine de la circulation et du stationnement, nous allons poursuivre la mise en œuvre de la ville apaisée. Nous avons dit ce que nous allions faire, nous faisons à présent ce que nous avons dit.

Après la ville à 30 km/h, nous avons poursuivi le retrait des feux. 8 carrefours en ont bénéficié en 2022, et nous allons tenir le rythme pour en réaliser autant en 2023.

En 2022, nous avons posé 20 radars pédagogiques, sur chaque axe d'entrée de ville. Encore une fois, nous ne sommes pas dans la répression, mais dans l'accompagnement. Et selon les contrôles qui sont faits

**Dans votre délégation à la proximité, quel regard portez-vous sur cette année qui vient de se passer ?**

Depuis 2020, j'ai la chance d'être toujours au contact des habitants. Mon objectif est de passer sans cesse d'une logique « guichet » à une logique « pas de porte ». Après avoir reçu un signalement, une question ou

une suggestion, je vais, autant que faire se peut, voir la personne ou je la reçois, pour en discuter, l'écouter, comprendre, et ensuite faire remonter l'information pour éclairer les décisions que nous prenons.

Je me rends chaque année deux fois dans chaque quartier. D'abord seul, pour offrir à chacun la possibilité d'un rendez-vous



Le retrait des feux se poursuit.

régulièrement, la vitesse est en baisse dans les rues de la ville. Nous allons continuer dans cette dynamique.

Enfin, pour répondre à la demande des habitants, nous allons mettre en place un stationnement payant résidentiel dans le quartier Roger-Joly/Les Marais. Ce système les préservera de certains abus qu'ils ont clairement identifiés.

---

## Une foire de la Saint-André tournée vers la tradition

---

### Et dans le domaine du commerce ?

Vous avez dû remarquer toutes les ouvertures que nous avons saluées avec ma collègue Martine Mokhtar, et je m'en réjouis. Plus d'une trentaine ont ouvert en 2022, et j'espère bien que cette dynamique va continuer en 2023. C'est formidable: nous avons aujourd'hui un très fort taux de commerces par habitant, et un très faible taux de vacance commerciale, inférieur à 5 % en cœur de ville.

Au-delà des commerçants sédentaires, nous avons également étendu le marché du samedi, de plus en plus fréquenté, sur la rue et la place de la Poissonnerie.

Pour 2023, forts de ces succès, nous allons organiser une foire de la Saint-André digne de son passé. Elle retrouvera ainsi son caractère traditionnel, celui d'une foire mettant en valeur producteurs et artisans locaux, et des produits du terroir. Encore une fois, nous transformons Chartres en demeurant fidèles à sa grande histoire...

# Isabelle Vincent

## « Continuer d'inviter les Chartrains à de très belles découvertes »

Après l'ouverture du OFF en septembre dernier, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, se félicite de voir le Boulevard de la Culture continuer de se déployer avec l'arrivée prochaine du Colisée puis du ON.



lieu de la culture chartraine, qui accueille les compagnies de théâtre locales et permet au public de découvrir leurs créations les plus récentes dans les meilleures conditions. C'était notre plus beau cadeau de Noël au spectacle vivant et je suis très heureuse de constater qu'il fonctionne aussi bien et que les salles sont remplies.

2022 a aussi été marquée par la création d'une nouvelle structure, la SPL C'Chartres Spectacles, qui a la responsabilité de la programmation culturelle au cœur du futur Colisée et gère en même temps le Théâtre de Chartres, le OFF et la salle Dousineau.

### Le renouveau du musée des Beaux-Arts

#### Vous avez également beaucoup travaillé pour le patrimoine.

En effet, concernant l'important projet du musée des Beaux-Arts, nous avons désigné un cabinet d'architectes pour définir les axes de sa restauration. Sans attendre, nous avons défini le nouveau site de conservation, rue Vincent-Chevard, où des travaux seront réalisés pour accueillir les collections du musée. Nous exposerons en mars des œuvres

#### Quel bilan pour la culture en 2022 ?

Dans une année marquée par les menaces, les tensions et la morosité, nous avons le sentiment d'avoir mis du baume

dans le cœur des artistes et des spectateurs chartrains avec notre programmation.

2022 restera de ce point de vue une année majeure, car elle aura vu naître le OFF, ce nouveau



Une œuvre de Nathan Chantob, qui exposera à la collégiale Saint-André du 1<sup>er</sup> juillet au 17 septembre

restaurées dans l'année écoulée. 2022 a surtout été une année majeure pour la cathédrale, en raison de la validation de la directive paysagère. Toutes les vues sur Notre-Dame sont maintenant protégées. Une année majeure aussi du point de vue de l'UNESCO, car nous avons signé avec tous nos partenaires une charte de gestion de la cathédrale et de son périmètre. Une belle avancée pour le futur projet de l'esplanade de la cathédrale, dont nous pourrons, je pense, dévoiler au public le dessin définitif courant 2023.

Nous continuons par ailleurs d'entretenir nos églises. Nous avons ainsi dépensé 200 000 € pour l'étanchéité de l'église Saint-Pierre et réalisé un diagnostic sanitaire complet de l'église Saint-Aignan.

## Le ON et la Maison Picassiette

### Des nouveaux projets en 2023 ?

Le Boulevard de la Culture ne cesse de s'étoffer pour toucher tous les publics. Témoin le Colisée. Et ce n'est pas terminé ! Place maintenant au projet du ON, consacré aux musiques actuelles, sur lequel j'espère pouvoir vous en dire plus courant 2023. L'idée est d'y proposer des conditions acoustiques haut de gamme aux groupes, compositeurs, DJs ou chanteurs. C'est un projet très attendu qui se déploiera dans une aile du lycée Marceau, à deux pas du conservatoire. Je vois le ON vraiment comme un lieu complémentaire.

J'ai la chance de travailler sur ce sujet en lien étroit avec le maire, qui est très impliqué dans ce domaine. Ce sont des investissements qui lui tiennent à cœur. « *Vous imaginez si nous avions aimé la culture...* », aime-t-il à dire avec humour.

L'autre projet 2023, c'est le début de la délégation de la gestion de la Maison Picassiette à l'Office de Tourisme. L'objectif sera cette

année d'y faire venir toujours plus de visiteurs afin de financer les importants travaux de rénovation entamés en 2022.

## Un alléchant Chemin des Arts 2023

### La programmation culturelle sera-t-elle toujours aussi riche ?

Oui. Le musée des Beaux-Arts accueillera en octobre 2023 la très belle exposition consacrée au sculpteur chartrain Paul Richer, qui était également un célèbre médecin. Il avait su mettre son art au service de la médecine et ses connaissances au service de son art. Vous pourrez (re)découvrir un style étonnant.

Sur le Chemin des Arts, nous aurons le plaisir d'accueillir en 2023 un jeune artiste, un prodige de la peinture figurative : Nathan Chantob. Il s'intéresse avant tout à l'humain et notamment à ce qui apparaît au-delà du langage. Son travail s'articule autour de cette thématique, le plus souvent à travers le portrait. Alliant maîtrise du dessin, virtuosité technique et une singulière maturité psychologique pour son âge, il réalise des œuvres à tendance expressionniste qui plonge au plus profond de l'âme humaine. Il sera à la Collégiale Saint-André tout l'été, du 1<sup>er</sup> juillet au 17 septembre.

La preuve qu'au-delà des grands projets, nous continuons d'animer la ville en invitant les Chartrains à de très belles découvertes. N'hésitez jamais à venir nombreux visiter ces expositions, gratuites et adaptées à tous les publics.

# Richard Lizurey

## L'année de l'élargissement du rayon d'action du CSI et de la police municipale

Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique, s'engage à assurer toujours plus de sécurité aux Chartrains en veillant à un partage apaisé de la route apaisé et en renforçant la lutte contre la délinquance mais aussi contre les attaques informatiques.



à sa haute technologie, nous pouvons amorcer sa montée en puissance. Progressivement, ce sont toutes les caméras de la zone urbaine, et même de l'agglomération, qui y seront connectées.

En ce sens, 2023 sera réellement l'année de l'élargissement du rayon d'action du CSI et de la police municipale. La délinquance n'a pas de frontières, nous n'en aurons plus non plus. Ceci dans un esprit de protection toujours plus avancée des citoyens qui aspirent à vivre dans une ville apaisée.

### Création d'une police pluri-communale

#### En parlant d'élargissement, quelles sont les perspectives de la police municipale ?

Cette année, nous travaillons à la mise en œuvre du Contrat de sécurité intégrée que nous avons signé avec l'État. Concrètement, ce contrat nous permet de mettre en œuvre une police pluri-communale dans les communes de la zone urbaine autour de Chartres.

Dans le respect du pouvoir de police de chaque maire, les agents, concrètement, peuvent

#### Comment s'est passée l'installation de la police municipale dans ses nouveaux locaux ?

Très bien, et je crois que les agents y ont gagné en qualité de vie. C'est important, car cela est souvent gage, aussi, de leur efficacité sur le terrain. Je profite

de cette rentrée pour rappeler à tout le monde que leurs bureaux sont désormais situés dans l'aile est du Pôle administratif et non plus rue Chanzy. C'est également là que nous avons installé le nouveau Centre de supervision intercommunal (CSI). Grâce



Le Centre de supervision intercommunal

désormais passer d'une commune à l'autre sans difficulté. La souplesse au service d'une amélioration de la sécurité de tous. Ils ont cette liberté et je sais pouvoir compter sur leur engagement sur tous les fronts. Nous irons encore plus loin en développant sur tout le territoire de l'agglomération une police intercommunale, qui pourra intervenir ponctuellement pour sécuriser des événements importants par exemple.

## Contrôles intensifiés

### À Chartres, quels sont vos principaux projets en 2023 ?

Nous préparons l'ouverture du parking et du Colisée autour du Pôle Gare. Il s'agit d'un véritable pôle d'échanges et nous y veill-

lons donc particulièrement à la sécurité des personnes et à la sécurité routière. Voilà pourquoi nous allons y densifier le maillage des caméras et y accroître la présence des forces de l'ordre, en lien avec la sûreté ferroviaire. Comme en 2022, nous allons poursuivre notre action en matière de contrôles de vitesse, à la fois pour apaiser la circulation et ramener à la raison ceux qui dépassent les bornes. Ces actions se veulent surtout pédagogiques. Encore une fois, la devise de la police municipale demeure : respect, courtoisie et bienveillance.

Nous allons par ailleurs intensifier notre action vis-à-vis des Engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) et des vélos (conformité des équipements et respect des règles du partage de l'espace public). Partager la route, c'est respecter l'autre et se protéger soi-même de tout

accident. Voilà pourquoi, après une année 2022 placée sous le signe de la pédagogie, nous allons désormais sanctionner davantage ceux qui font courir un risque aux autres, aux piétons notamment.

### Que prévoyez-vous concernant le cœur de Ville, ?

Notre objectif, c'est le bien vivre ensemble des Chartrains et des commerçants. Voilà pourquoi la police municipale continuera de jouer son rôle de police de proximité. Toujours à votre écoute, et toujours là pour vous défendre. Avec Guillaume Bonnet, nous allons également revoir l'accès à la zone bornée. Vous avez vu arriver de nouveaux dispositifs sur les bornes : ils nous permettent de mieux contrôler ceux qui rentrent encore avec leurs véhicules et de réguler la situation.

## Sensibiliser au danger des cyberattaques

### Un projet novateur pour finir ?

Oui, nous allons mettre en place un plan de gestion de « crise cyber », pour contraindre cette menace qui grandit et peut nous affecter. Une part de nos vies de plus en plus grande passe par nos écrans et nous devons, sur cet espace, renforcer notre attention collective et nous doter des outils et des compétences pour faire face aux cyberattaques. Je pense proposer en 2023 des ateliers de sensibilisation à ces risques, ainsi qu'une liste des bons réflexes à adopter. Comme vous pouvez le constater, votre tranquillité est notre priorité. Chartres est déjà une ville très bien classée dans ce domaine. À nous de conforter cet atout !

# Dominique Dutartre

## Accroître la végétalisation dans les cours d'école

Choix des menus, échecs à l'école, démarches en ligne... Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la Petite enfance, continuera de tout mettre en œuvre pour faciliter la vie des parents et veiller au bien-être des enfants.



Dominique Dutartre, dans la cour refaite de l'école Maurice de Vlaminck.

### En 2022, quels sont les faits marquants pour les enfants en classe?

Nous avons connu une année riche en événements. Concernant la restauration scolaire, nous avons maintenu le double choix tout en gérant mieux la présence des légumes afin de limiter le gaspillage alimentaire. Le tout sans augmentation du coût pour les parents cette année, malgré la forte hausse du prix des matières premières. La Ville conserve un taux d'effort très important, qui permet aux plus modestes de continuer de payer les repas de leur enfant moins d'1 euro.

### 650 000 euros de travaux dans les écoles

#### Vous avez également réalisé d'importants travaux dans les écoles?

En effet, nous avons fait pour 650 000 euros de travaux dans les écoles et effectué plus de 1200 interventions en un an! L'année a été dense et témoigne du niveau de qualité et d'attention que nous nous devons de proposer dans nos établissements. À ce titre, nous conservons le meilleur lien possible avec l'Éducation nationale, qui sait pouvoir compter sur notre soutien. Nous travaillons par exemple de concert sur le renouvelle-

ment classique de la carte scolaire. Tout est examiné de très près pour prévoir le bon nombre d'agents employés au service des enfants et de leurs parents.

### Et du côté des événements de l'année?

Dans le quartier des Clos, nous avons accueilli un cirque formidable, qui a beaucoup plu aux enfants de l'école Henri-IV comme à ceux de la crèche des Lutins. Les tout-petits ont été émerveillés par la dextérité des acrobates ou la drôlerie des clowns. Ce fut une grande fête et une superbe découverte qui a concouru à l'éveil de tous les enfants et offert beaucoup de plaisir à leurs parents.

Nous avons par ailleurs étendu le dispositif des Échecs à l'école. Sur la base du volontariat des enseignants, et en partenariat avec C'Chartres Échecs, nous souhaitons donner accès à cette ouverture d'esprit à un nombre croissant d'élèves. Nous constatons tous les jours sur le terrain à quel point les échecs ont un effet bénéfique sur l'intelligence, la psychologie et la concentration des enfants, autant d'atouts dont les enseignants ne peuvent que se féliciter.

## Îlots de fraîcheur

### Que prévoyez-vous, en 2023 ?

Sans dévoiler tout de suite la liste des travaux prévus pour 2023, car nous devons observer un ordre de priorité, nous continuerons de porter une très grande attention aux cours d'école, où nous allons accroître la végétalisation pour créer, dès que cela est possible, de véritables îlots de fraîcheur.

Nous achèverons aussi le passage en LEDs de tous les luminaires des écoles afin de faire



En mai dernier, le cirque Bostok a planté son chapiteau au cœur du quartier des Clos.

baisser la consommation d'électricité. Nous sommes d'autant plus ravis d'avoir anticipé cette transition lorsque l'on voit grimper les factures énergétiques.

### Du côté des crèches, comment s'est passée l'année ?

En 2022, nous avons pu reprendre les activités parents-enfants que nous avions laissées de côté à cause du Covid. Nous avons largement relancé l'éveil musical des enfants dans les crèches et les spectacles dédiés aux tout-petits en lien avec le Théâtre de Chartres.

Pour les 10 ans du pôle Enfance, la venue du cirque Bostok a bien sûr été une superbe fête et a conquis les tout-petits.

## Le double choix dans les cantines de crèches

### Dans ce domaine, que préparez-vous pour l'année qui vient ?

En 2023, nous allons préparer le déploiement du « *Portail famille* », pour permettre à tous les parents de faire leurs démarches en ligne. Grâce à cet outil très attendu, ceux-ci pourront suivre toutes les informations et effectuer une inscription, une validation ou un paiement en ligne.

Nous allons également poursuivre l'extension du double choix dans les cantines des crèches initié début décembre. Les parents apprécient cette possibilité qui est offerte d'adapter le contenu des assiettes de leurs enfants en tenant compte de leurs allergies éventuelles ou tout simplement de leurs préférences alimentaires.

En 2023, comme depuis plus de 20 ans, nous continuerons de nous adapter au maximum aux demandes des familles, pour leur plus grande satisfaction.

# José Rolo

## Aider les jeunes en difficulté

José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse, réaffirme le soutien de la Ville aux associations et évoque le projet d'un nouveau gymnase dans le quartier des Clos et la relance du parrainage des élus auprès des jeunes en difficulté.



### **Vous êtes l'adjoint en charge des associations. Quel bilan pour elles en 2022 ?**

Nous continuons d'apporter, avec toute l'équipe, notre soutien aux associations, qu'il soit matériel ou financier. La conjoncture nous a obligés à réduire la voilure sur le plan financier, mais nous compensons cet effort qui est demandé aux associations par une plus grande attention à leurs différents projets, ou à leurs événements que nous accompagnons.

Nous continuons d'animer la ville avec leur concours pour faire du centre-ville un endroit dynamique et agréable à vivre

où tout le monde se retrouve pour faire la fête.

Nous n'oublions pas pour autant l'animation dans les quartiers et 2022 a été à cet égard l'année de la relance de l'activité en direction des jeunes. Le déplacement des animations « C'été » de la place des Épars à la Madeleine, a été, par exemple, un franc succès et je pense que nous allons reconduire cette idée en 2023, et même l'installer dans la durée.

### **Faire revenir des bénévoles dans les associations**

### **Quel est votre souhait pour les associations en 2023 ?**

Je suis fier d'œuvrer avec un tissu associatif très dense et très dynamique: il suffit de venir au forum des associations en septembre pour s'en rendre compte! Sur la butte des Charbonniers, les Chartrains ont l'occasion de choisir leurs activités de l'année scolaire et elles sont très nombreuses!

Mais cette dynamique ne repose pas que sur le soutien de la Ville. Elle repose aussi sur des bénévoles. Malheureusement, avec la crise du Covid, les associations ont enregistré un net recul du nombre de membres. Pour 2023, je ne peux que leur sou-



José Rolo, le 13 mars dernier, au milieu des jeunes de l'école du C'Chartres Rugby, qui venait d'être labellisée « 3 étoiles » par la Fédération française de rugby.

haïter de reconstituer leurs forces vives. Je lance un appel à toutes les Chartraines et à tous les Chartrains: en 2023, engagez-vous!

### Concernant le sport, aurez-vous un projet phare cette année?

Oui. En 2023, nous allons lancer, Elisabeth Fromont et moi, le projet du nouveau gymnase des Clos. C'est un projet important pour le quartier et je suis fier de le mener avec elle. Ce gymnase est la preuve que, parallèlement au sport de haut niveau, nous ne cessons d'accorder la plus grande attention au sport de proximité. La volonté de faire rêver les Chartrains ne nous a jamais fait perdre de vue le travail de terrain. C'est cela, avoir une vision équilibrée du sport: les pieds sur terre et la tête dans les étoiles.

## Davantage d'activités sportives et culturelles à la Madeleine

### Du côté de la jeunesse, que proposez-vous?

À la Madeleine, nous améliorons notre politique en direction des jeunes en proposant davantage d'activités sportives et culturelles, avec le soutien de la politique de la Ville. Dans la même perspective, nous y avons changé les horaires de la permanence des équipes sur le terrain pour les rendre toujours plus disponibles pour les jeunes.

Avec Jean-Pierre Gorges, nous avons également relancé les parrainages des élus en direc-

tion des jeunes en difficulté. Chacun de nous va suivre un jeune pour lui donner les clés de la réussite. Ce que ne peuvent pas faire parfois les services sociaux, les élus le peuvent. Il faut alors agir avec beaucoup de délicatesse et de compréhension des situations particulières.

Les élus de la majorité et ceux du groupe Osons Chartres autrement, mené par Fabien Standardt, sont tous motivés pour les accompagner. Je regrette que les autres élus d'opposition ne nous suivent pas, car j'estime que, quand il s'agit des jeunes, la politique doit s'effacer pour laisser place au souci sincère de les aider à réussir.

L'année 2023 sera celle des jeunes!

# Sophie Goret

« Continuer à nous battre pour un meilleur accès de tous à la santé »

Résoudre le problème du manque de médecins: telle est la principale préoccupation de Sophie Goret, Adjointe en charge de la Santé qui annonce la construction prochaine d'une nouvelle maison médicale près du Pôle Gare.



## Qu'a représenté l'année 2022 en termes de santé à Chartres ?

2022 a été la première année complète de la nouvelle maison médicale rue Mathurin-Régnier.

Je ne désespère pas d'y inviter un nouveau médecin généraliste, car il y reste encore une place vacante. Mais ils sont libres de leur implantation, et même si

nous multiplions les messages auprès du président du Conseil de l'Ordre des médecins, cela reste très difficile.

Je salue le dynamisme du contrat local de santé de Chartres métropole, qui permet à l'Agence régionale de santé, l'Ordre des médecins, la Ville de Chartres et l'agglomération, le Conseil régional Centre-Val de Loire, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, l'Éducation nationale, la Caisse primaire d'Assurance maladie d'Eure-et-Loir, les Hôpitaux de Chartres, le Centre hospitalier Henri-Ey et à l'ensemble des communautés professionnelles territoriales de santé de nous coordonner pour faire bouger les choses sur notre territoire.

Face à l'urgence de la situation, nous sommes tous mobilisés, et, malgré le cadre national qui nous est très défavorable, nous continuons de faire preuve d'engagement et de solidarité.

## À quelles solutions travaillez-vous ?

Les solutions que nous devons trouver seront d'abord pratiques, le temps de pallier les manques. In fine, nous continuerons, sans relâche, de soigner tous ceux qui en ont besoin.

En 2023, je mise beaucoup sur cette concertation au sein du contrat local de santé, notamment avec le vice-président de Chartres métropole Dominique Soulet et le docteur Julien Cottet,

président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins.

## Contacteur la Mission d'accompagnement en Santé

### Quel message adressez-vous aux Chartrains en cette période?

Je reçois fréquemment des mails de Chartrains qui me demandent de leur trouver un médecin. En tant qu'infirmière, je suis particulièrement désolée de la situation qu'ils traversent et que je ne connais que trop bien. Malgré notre action en faveur de l'installation de maisons médicales et de nouveaux médecins, nous faisons face à un déficit qui ne cesse de s'aggraver. Notre proximité avec la région parisienne et notre éloignement de zones côtières ou méridionales en est la cause principale.

À ce jour, je ne puis faire de promesse en l'air concernant les médecins de Chartres. Je n'en ai pas le pouvoir, et surtout je préfère agir plutôt que dire.

Toutefois, dans l'attente d'une amélioration de la situation actuelle qui permettrait d'avoir accès à un professionnel de santé dans les meilleures conditions, voici quelques solutions palliatives:

Vous avez la possibilité de contacter la Mission d'accompagnement en Santé (MAS), qui dépend de la CPAM et qui pourra vous aider dans cette démarche. Vous pouvez les joindre de la manière suivante:

- soit à l'accueil de la CPAM28 11, rue du Docteur André-Haye;
- soit par la messagerie de votre compte ameli;
- soit par téléphone au 36 46.



La maison médicale du 5, rue Mathurin-Régnier

Pour des soins non programmés, vous pouvez vous rendre au centre hospitalier Louis-Pasteur du Coudray. Cette consultation, dispensée par les médecins urgentistes, est assurée du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h (heure d'arrivée).

Il vous suffit de vous présenter au guichet de la facturation externe située au rez-de-chaussée du centre hospitalier Louis-Pasteur et d'indiquer que vous venez pour une consultation urgente ou non programmée.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte Vitale et, le cas échéant, de votre carte de mutuelle complémentaire.

Ce dispositif de jour complète celui mis en place par le conseil départemental de l'Ordre des médecins, au travers de la maison médicale de garde qui fonctionne le soir (de 20 h à minuit)

et le week-end (les samedis de 14 h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit) et qui se trouve au rez-de-chaussée du centre hospitalier.

### Avez-vous d'autres projets à l'horizon?

Oui, avec mes collègues Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, et Franck Masselus, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, nous nous mobilisons pour la construction d'une nouvelle maison médicale près du Pôle Gare. Elle viendra renforcer encore l'attractivité de notre territoire, ce qui permettra d'attirer davantage de professionnels de santé. Le projet avance bien, on ne lâche rien!

### Un dernier vœu?

Pour cette année 2023, prenez soin de vous et de vos proches!

# Laurent Lhuillery

## 2023 : l'année lumière !

---

Alors que Chartres s'apprête à fêter les 20 ans de Chartres en lumières, Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle, en charge de Chartres en lumières, fait le bilan de ses formidables retombées économiques et nous explique tout ce que la lumière peut encore apporter à la Ville de Chartres dans les années à venir.

---



**L'année 2023 sera « l'année des lumières » à Chartres.**

**Expliquez-nous pourquoi.**

Parce que nous fêterons en 2023 les 20 ans de Chartres en Lumières. L'objectif était, dès le départ, de réveiller « la belle endormie » qu'était devenue la Ville de Chartres. C'était un investissement conséquent, un pari qui s'est transformé en immense succès. Nous souhaitons nous focaliser sur le secteur sauvegardé, car c'est là que se trouve l'essentiel du patrimoine Chartrain et qu'il est plus agréable de se balader dans une zone piétonne ou apaisée. En constatant l'engouement du public et les retombées positives pour la Ville, nous avons étendu le show et, d'ailleurs, le produit de la taxe de séjour a été multiplié par 10.

---

**30 % de nuitées supplémentaires**

---

**Quel est bilan pour la Ville de Chartres en 20 ans ?**

Autour de Chartres en lumières, une offre conséquente s'est développée dans les domaines touristiques de l'hôtellerie et de la restauration. Vous pouvez chercher en France une ville de même taille qui propose une telle diversité d'offres de restau-



Une animation place Marceau lors de la Fête de la lumière 2018

ration, vous n'en trouverez pas. Aujourd'hui, le spectacle de lumières nous rapporte 30 % de nuitées supplémentaires. Ce sont des chiffres officiels. Un 1 € posé sur la table en génère ainsi 30 en retombées diverses sur notre territoire. Ce dont profitent restaurateurs et hôteliers, qui ont tous opéré une réelle montée en gamme. Au cours de mes nombreux déplacements, je constate aujourd'hui la différence entre Chartres et des villes de taille comparable et cela me réjouit.

## Sauvegarder le patrimoine grâce à la lumière

### Quels sont les nouveaux projets ?

Nous allons déployer en 2023 un show bio-luminescent grâce à une start-up locale, qui a réussi

à rendre des plantes lumineuses en utilisant des techniques naturelles. Cela donne un parc merveilleux qui s'illumine dans l'obscurité et permet de découvrir la nature sous un nouveau jour. Une innovation que nous testerons lors de la prochaine Fête de la lumière.

La lumière naturelle sera d'ailleurs la grande expérimentation de l'année 2023 et le symbole du renouveau que nous allons faire souffler sur Chartres en lumières. Nous souhaitons que la lumière contribue à la sauvegarde du patrimoine. C'est une excellente manière d'attirer les touristes dans des bâtiments où ils n'entrent pas habituellement, afin de les faire contribuer à la restauration du patrimoine. L'idée est de proposer un spectacle merveilleux à l'intérieur d'un lieu magnifique. L'argent laissé par les touristes servira à sauver nos églises et nos sites remarquables.

### À l'heure de la crise énergé-

### tique, les illuminations sont-elles à risque ?

Bien au contraire. Aujourd'hui, notre matériel n'est plus à lampes mais à LEDs. Et comme, par ailleurs, on éteint souvent l'éclairage public autour de certains shows, la consommation est, dans l'ensemble, très modérée.

Sans oublier que, pendant qu'ils contemplent le spectacle, les visiteurs ne consomment pas chez eux. En intégrant la consommation, nous avons calculé que Chartres en Lumières permettrait en réalité d'économiser près de 2 GWh d'électricité par an. En 2023, faites un geste pour la planète : éteignez votre télévision et sortez contempler les splendeurs de Chartres en lumières !

# Sophie Beurel

## « Continuer à resserrer le lien entre le citoyen et l'animal en ville »

Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville souhaite créer un label « Ville amie des animaux », que Chartres serait la première de la région à arborer, et instituer une « Journée de l'animal en ville ».



### Quel bilan tirez-vous de l'année 2022 ?

Un bilan à la fois riche et stimulant ! Nous avons créé en avril 2022 un espace canin de liberté rue des Petites-Filles-Dieu, ouvert 365 jours par an et 24/24 h. La police municipale y passe régulièrement et a pu constater que l'ambiance y était très bonne. En ville, le meilleur ami de l'homme peut s'y ressourcer pleinement. C'est un projet qui participe à l'apaisement général que nous poursuivons. La respiration qu'on offre aux animaux en compagnie de leurs maîtres aide à leur épanouissement.

La phase test de la cabane à chats a été menée avec succès à la Madeleine, et tout le monde nous en réclame. Des particuliers souhaiteraient même en installer chez eux. Très bénéfiques pour la santé et la sécurité des animaux, ces cabanes sont une formidable avancée pour la propreté de l'espace public. Je suis ravie de l'engouement suscité par ce dispositif qui prend peu à peu de l'ampleur.

En partenariat avec les Vitrines C'Chartres, nous avons également créé un sticker qui signale les boutiques où les animaux de compagnie sont les bienvenus. Une mesure appréciée autant par les habitants que par les touristes, qui sont nombreux à voyager accompagnés de leur chien ou de leur chat.

Enfin, nous avons réussi à signer une convention avec

Sophie Beurel devant la première cabane à chats, installée à la Madeleine



L'espace canin de liberté de la rue des Petites-Filles-Dieu, le jour de son inauguration le 30 avril dernier

30 Millions d'amis pour permettre la stérilisation des chats. À titre plus personnel, je suis très fier que la Ville travaille avec cette belle association, dont chacun connaît le dévouement inlassable pour les animaux.

## Multiplier les cabanes à chats

### Quels sont vos projets pour 2023 ?

Dans la continuité des projets réussis en 2022, nous allons multiplier le nombre de cabanes à chats dans la ville en collaborant avec des bénévoles, qui participeront à leur entretien et veilleront à nourrir les animaux. La Ville leur délivrera un badge officiel. Ce nouveau service offert aux habitants sera donc participatif.

Avec le maire, nous souhaitons également créer un label « Ville amie des animaux » qui répondrait à des critères fixés par l'Agglomération. Chartres serait ainsi la première ville de la région à adopter un tel label. La charte adoptée prendrait en compte des critères comme la présence d'espaces canins de liberté, la mise en place d'un système de signalement violence animale, une réactivité accrue pour la stérilisation des chats errants ou une attention marquée pour la sensibilisation au bien-être animal.

Nous allons enfin lancer la première « Journée de l'animal en ville », qui permettra de communiquer sur le bien-être animal et de créer des vocations chez les jeunes pour tous les métiers concernant les animaux. Cette journée à la fois ludique et pédagogique permettra à

chacun de découvrir l'ensemble des services que nous offrons à Chartres, en partenariat avec notre tissu associatif très dense.

### Avez-vous une idée (pas si) folle, pour les animaux ?

Oui, il existe une tradition populaire qui s'est un peu perdue, et que j'aimerais bien remettre au goût du jour : celle de la « bénédiction des animaux », qui avait lieu le jour de la Saint François d'Assise, grand ami des bêtes. Je suis sûre que beaucoup de propriétaires de chiens, de chats ou autres aimeraient participer à cet événement festif, qui pourrait se tenir sur l'esplanade de la cathédrale. Ce serait l'occasion de réaffirmer la place de ces animaux dans nos vies.

# Yves Cuzin

« Aller au-delà de la seule préservation de la mémoire »

Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté portera cette année une attention particulière à la commémoration, avec notamment la création de deux nouveaux monuments sur le Chemin de mémoire, qui impliquera le Conseil municipal de la Jeunesse.



## Quel bilan en 2022 pour la mémoire ?

En 2022, j'ai repris une délégation à laquelle nous attachons énormément d'importance. Nous avons fait une belle réunion du comité de pilotage de la mémoire, en présence du sénateur Daniel Guéret, que je remercie pour son soutien constant. J'ai resserré des liens entre la municipalité et le monde combattant, car c'est un monde que je connais bien. Nous nous voyons souvent avec les présidents pour envisager des actions à mener.

## En quoi 2023 sera une année particulière ?

Outre les cérémonies habituelles que nous devons à la mémoire de nos aînés, nous allons procéder à plusieurs actions.

2023 sera une année importante à Chartres en raison de notre lien spécial avec Jean Moulin, ancien préfet d'Eure-et-Loir, dont nous célébreront les 80 ans de la disparition. Avec la préfecture et plusieurs associations comme le Souvenir français, nous allons lui rendre un hommage particulier tout au long de l'année et nous lançons à cet effet un Comité de pilotage Jean Moulin 2023.

Yves Cuzin et Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, déposant une gerbe devant la plaque qui rend hommage aux victimes civiles des bombardements de 1940-1944.



Des jeunes sapeurs-pompier volontaires au côté de membres du Conseil municipal de la Jeunesse lors de la cérémonie du 11 novembre sur la butte des Charbonniers.

## Associer toujours davantage le Conseil municipal des jeunes

### Et du côté des projets liés aux monuments aux morts ?

Cette année, avec le budget annuel d'entretien des monuments aux morts, nous allons engager la réfection des deux ossuaires de la guerre de 1870 au cimetière Saint-Chéron.

Avec le Conseil municipal des jeunes, nous allons par ailleurs entretenir les clous en bronze du chemin de mémoire afin de leur rendre tout leur éclat.

Parmi les nouveaux projets, nous allons mettre en place un mât des

couleurs au monument aux morts de la butte des Charbonniers.

Ensuite, nous allons réfléchir à la création de deux nouveaux monuments sur le Chemin de mémoire : l'un en hommage aux soldats morts en OPEX (OPérations Extérieures), l'autre pour les victimes du terrorisme. Cette réflexion sera confiée en premier lieu aux membres du Conseil municipal de la Jeunesse, qui présenteront leurs projets à l'État et aux anciens combattants. Je tiens à ce qu'ils s'emparent de ces deux beaux sujets.

### Vous donnez une place de plus en plus importante à la jeunesse.

Oui, je souhaite associer toujours davantage le Conseil municipal des jeunes au devoir

de mémoire. Avec ma collègue Emmanuelle Ferrand, que je remercie au passage pour son dynamisme, nous allons les impliquer pleinement. J'observe d'ailleurs qu'il y a de plus en plus de jeunes aux cérémonies, et je m'en réjouis. Le Service national universel, le CMJ, les scouts et les guides, les jeunes sapeurs-pompier, les classes d'écoles maternelles et élémentaires, tous participent de plus en plus à cette transmission de la mémoire.

### Transmettre la mémoire sera notre objectif au long de ce mandat.

# Patrick Géroutet

## « Faire rayonner Chartres à l'international »

2023 sera marquée par le 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage de Chartres avec la ville d'Evora, au Portugal, et le voyage du grand chœur du conservatoire à Chichester, en Angleterre, nous explique Patrick Géroutet, Conseiller municipal délégué à la Promotion de la ville et aux Relations internationales



Patrick Géroutet et la délégation de Sakurai à Chartres en octobre dernier.

### Sur le plan international, 2022 a été une année difficile ?

En effet, ça a été une année particulière car nous avons dû maintenir nos relations internationales par visio-conférence. J'espère pouvoir reprendre ces relations en présentiel dès l'automne.

C'est une année qui a surtout été marquée par la guerre en Ukraine et nous avons joué le jeu de l'accueil et de la solidarité. Nous avons dès le début du mois de mars donné des cours de français aux Ukrainiens venus s'installer à Chartres pour leur permettre de s'intégrer facilement. Notre langue et notre culture sont magnifiques mais difficiles d'accès. Nous faisons tout pour les aider à prendre des repères dans cette ville où ils ont trouvé un refuge.

### Dans ce contexte, quels liens avez-vous conservés avec nos villes jumelles ?

Nous avons notamment soutenu la candidature d'Evora (Portugal) qui a été choisie comme capitale européenne de la culture en 2027. J'ai suivi ce dossier avec attention, par amitié pour eux. Par ailleurs, je continue d'être très présent au sein des associations nationales Sites et cités remarquables ou Cités unies France, car je crois à la coopération européenne décentralisée. Ensemble, les villes et villages de France qui mènent une action



Le Palacio de Dom Manuel à Evora (Portugal)

internationale sont plus fortes et plus efficaces. Nous partageons des bonnes pratiques et défendons des sujets communs.

Enfin, nous avons finalisé un réseau européen de villes jumelles historiques, qui sont désormais toutes jumelées les unes avec les autres: Chartres, Spire (Allemagne), Ravenne (Italie) et Chichester (Angleterre).

## Renforcer l'attractivité internationale de Chartres

### Comment allez-vous renforcer la coopération internationale de Chartres en 2023?

Tout d'abord, nous fêterons un anniversaire important à l'automne 2023: celui des 20 ans du jumelage avec Evora (Portugal). Nous programmons un déplacement là-bas de l'Orchestre d'harmonie de Chartres à la Toussaint et une exposition sur les boulevards. Il y aura naturellement plusieurs échanges culturels autour de cette fête.

Par ailleurs, nous aurons le plaisir d'accompagner le grand chœur qui se déplacera à Chichester début juillet. Il existe un très beau partenariat entre le chœur de Chichester et celui du conservatoire de Chartres, qui ont toujours

entretenu un dialogue constructif.

Nous allons également renouer avec nos échanges sur les bonnes pratiques. Ensemble, nous sommes plus performants. Ces échanges sont toujours passionnants et je me réjouis par avance de pouvoir à nouveau les organiser, dans tous les domaines de compétences, avec mes collègues adjoints.

Enfin, nous interviendrons au sein des assises organisées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour les villes partenaires. L'occasion de renforcer l'attractivité internationale de Chartres et d'en faire la promotion dans un cadre diplomatique favorable.

# Alain Contrepois

« Accompagner les propriétaires et commerçants dans leur installation »

---

Règles de salubrité, de sécurité, accueil des publics... Alain Contrepois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène, à la Salubrité des établissements recevant du public (ERP) et à l'Occupation du domaine public est celui qui observe et accompagne tous ceux qui s'installent.

---



motte a nécessité un très grand nombre d'études de sécurité. Des modélisations très pointues ont été réalisées, notamment sur le désenfumage et sur l'évacuation. Je suis fier du travail effectué en partenariat avec les services de l'État et le SDIS, car nous avons relevé avec succès ce challenge. Ce bâtiment exceptionnel offre aujourd'hui au public le plus haut niveau de sécurité.

## Concrètement, que recouvre votre délégation ?

La mairie est très impliquée sur les questions de sécurité dans les commerces et établissements recevant du public. Nous nous assurons à chaque instant de tout ce qui peut garantir la sécurité incendie, la sécurité des personnes ou l'accessibilité.

À chaque reprise de commerce, j'accompagne les nouveaux arrivants pour les aider à se mettre en conformité avec les normes et faciliter leurs démarches.

En lien avec mes collègues Karine Dorange, Guillaume Bonnet et Martine Mokhtar, je m'occupe également des autorisations d'occupation du domaine public, pour les commerces et les artisans qui posent des échafaudages. Là encore, l'idée est d'être le plus réactif possible, pour fluidifier l'activité des entreprises qui travaillent sur notre territoire. Ce n'est pas tou-

jours simple, en raison du grand nombre de demandes, mais toutes les équipes se mobilisent pour faire le maximum.

## Vous avez aussi un rôle de vigie sur les bâtiments du centre-ville ?

Oui, je continue de me balader tous les jours dans le cœur de Ville avec mon collègue Jean-François Plaze pour observer l'état des immeubles, qui peuvent parfois présenter des faiblesses ou un défaut d'entretien. Cette vigilance quotidienne est importante pour prévenir tout accident et nous comptons la renforcer en 2023.

## Quelles sont vos envies pour 2023 ?

Mon souhait pour 2023 est que nous conservions la même dynamique dans la rénovation des immeubles. Je deviens par ailleurs officiellement le correspondant de la Ville pour les services d'incendie et de secours. Avec eux, nous consoliderons la résilience de la Ville face aux méga-feux, pour toujours mieux protéger la population.

## Quel a été pour vous votre meilleur souvenir de 2022 ?

Le moment fort a été la réception de l'hôtel de Ville avec l'ouverture au public. Ce projet particulièrement audacieux de l'architecte Jean-Michel Wil-

# Martine Mokhtar

## « Mairie, commerçants et consommateurs : avancer ensemble »

Elle a le don d'écouter et de mettre en relation les personnes. Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans, nous livre son commentaire sur 2022/2023



| Martine Mokhtar lors de l'inauguration de Nova Stimulation

### Qu'avez-vous ressenti en 2022 ?

J'ai eu le plaisir d'assister à de très nombreuses ouvertures de commerces dans Chartres, dont une majorité en cœur de ville. Ce qui permet de constater l'incroyable dynamisme du centre-ville et de rester au contact de chacun. 2022 a été une année extraordinaire pour la plupart des restaurateurs, comme le prouvent les chiffres de l'Office de Tourisme. Nous avons dépassé la dynamique d'avant-Covid et c'est une très bonne nouvelle.

### Dans cet environnement, quel est votre rôle ?

Que vous soyez commerçants ou consommateurs, habitants

ou de passage, mon rôle est d'être à votre écoute. Je n'ai pas de fonction décisionnelle mais une fonction relationnelle. Je prends le pouls et je fais remonter toutes les problématiques pour que l'on puisse travailler à une solution.

Je n'ai pas d'autre ambition que celle d'être utile et d'être à la fois l'oreille et le porte-voix de tous ceux qui ont, sur le terrain, des idées ou des souhaits.

Voilà pourquoi, en parallèle, je m'engage dans des associations humanitaires, où je peux m'investir bénévolement pour faire avancer les choses.

### Et en 2023, comment comptez-vous agir ?

En 2023, je souhaite mettre toujours plus d'humanité dans les rapports entre la Ville et ses commerces. Loin des disputes ou des polémiques, mon rôle est de mettre tout le monde autour de la table pour avancer ensemble et pour que chacun puisse tirer profit des services et du dynamisme incroyable de cette ville, qui est une véritable ruche. Je ne connais pas les 35 heures et je crois qu'aucun de mes interlocuteurs ne les connaît.

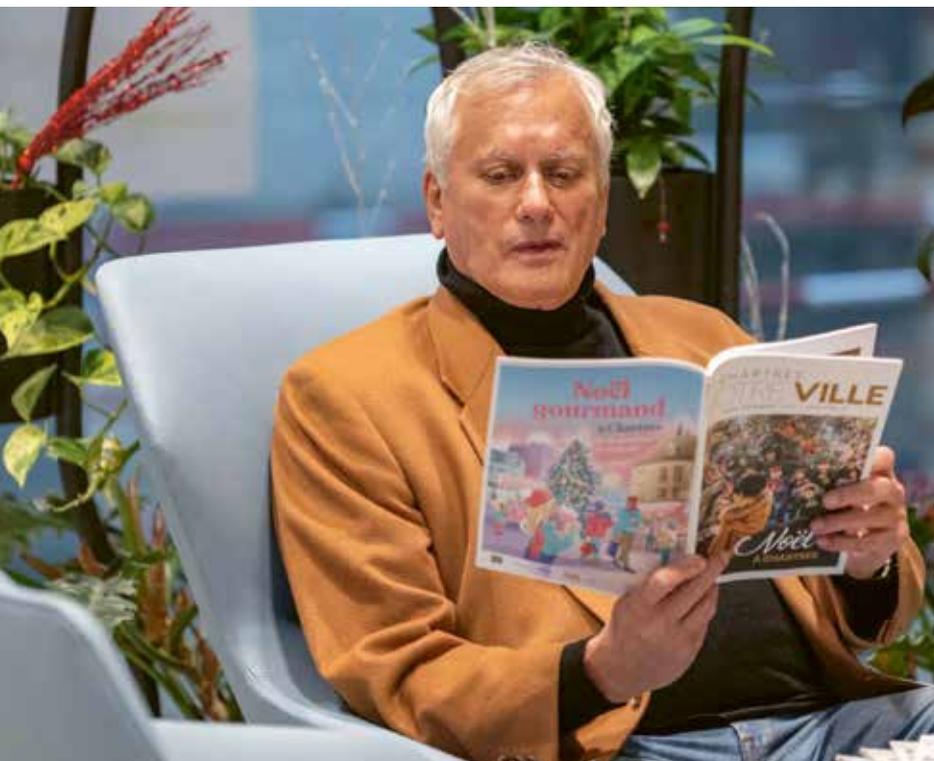
### Le mot de la fin ?

Je suis très fière, après toutes les expériences que j'ai vécues comme infirmière ou comme commerçante, d'agir ainsi au côté de Jean-Pierre Gorges. J'ai la chance de former un formidable tandem avec Guillaume Bonnet pour remplir cette mission ô combien importante d'aller à la rencontre des commerçants et artisans. Je remercie également Juliette Pichot, la présidente des Vitrites C'Chartres, qui ne ménage pas sa peine pour travailler à la réussite de Chartres, dans l'intérêt des Chartrains et avec tous les commerçants.

# Jean-Maurice Duval

## Deux supports de communication uniques

Jean-Maurice Duval, conseiller municipal délégué à la Communication, explique à quel point le magazine Votre Ville et la web télé Chartres TV font de Chartres un modèle en matière de communication



Je tiens à dire un mot aussi de Chartres TV, qui, avec des moyens réduits, réalise de fort bons reportages (plus de 60 sujets en ligne) et a déjà assuré plus de 80 directs sportifs des équipes élite chartraines depuis sa création en octobre 2021.

En un peu plus d'un an, le site ChartresTV.fr a reçu plus de 115 000 visites. L'application Chartres TV (téléchargeable sur Apple Store et Google Play), elle, a déjà été téléchargée près de 2 000 fois. Les reportages qu'on y trouve abordent tous les domaines : sport, histoire (Les trésors de Saint-Martin-au-Val, De Gaulle à la cathédrale...), de la vie économique (Les chips Belsia, La bière L'Eurélienne, Dans les coulisses de Novo Nordisk...), de la culture (Les coulisses du théâtre de Chartres, les Rendez-vous des libraires, les artisans d'arts locaux...), ou de la découverte (Mada'cœur, exemple d'une mission humanitaire qui vient en aide à un village malgache, Mission Ukraine...).

Peu de collectivités bénéficient d'un tel outil de valorisation du territoire, avec des sujets intéressants, variés, parfois inattendus, qui donnent un aperçu complet des activités et des talents de l'agglomération.

Du reste, si vous souhaitez attirer notre attention sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous contacter sur chartresTV.fr

### Pouvez-vous nous faire un point sur les supports de communication de la Ville ?

En premier lieu, je rappellerai que, depuis septembre 2022, le magazine Votre Ville est diffusé dans les communes limitrophes de Chartres. Simple mesure de bon sens car nombre d'habitants de nos communes voisines sont demandeurs d'informations sur Chartres, où, souvent, ils travaillent et dont ils fréquentent les commerces, les stades et salles de sport, le théâtre et autres lieux culturels.

Votre Ville, aux dires de beaucoup, est de lecture et de présentation agréables et j'invite

chacun à le comparer avec les publications équivalentes d'autres communes de même taille et même sensiblement plus grandes.

Je tiens à remercier la petite équipe inventive et talentueuse qui élabore chaque mois Votre Ville, et également le magazine Votre Agglo, dans le cadre de la mutualisation des moyens.

### Chartres TV, outil de valorisation du territoire

# Recensement 2023

À partir du 19 janvier et jusqu'au 25 février aura lieu l'opération annuelle de recensement de la population chartraine. Les habitants concernés sont fortement incités à y participer via la plateforme internet prévue à cet effet.



**L'**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) lance en janvier son enquête annuelle de recensement de la population française. À Chartres, le sondage débutera le 19 janvier dans 8 % des foyers, échantillon déterminé chaque année par l'INSEE. Il se fera sous forme de questionnaires, auxquels les recensés devront répondre en ligne, sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr), ou, le cas échéant, sur la version papier distribuée par les agents recenseurs. Ces derniers remettront en priorité les codes de connexion pour se faire recenser en ligne, méthode plus simple, plus rapide et bien sûr plus écologique que les questionnaires papier.

## Un acte civique

Le recensement de la population reste, dans tous les cas, gratuit et la participation des personnes sélectionnées est un acte civique ainsi qu'une obligation aux yeux de la loi. La démarche concerne chacun d'entre nous puisqu'elle permet, en déterminant la population officielle des communes, de calculer la participation de l'État au budget de celles-ci en fonction de leur densité. La connaissance approfondie de ces populations permet également de répondre à leurs différents besoins, notamment en matière de transports, logement et services. C'est aussi un moyen pour les entreprises de mieux connaître leur marché et, pour les associations, leur public.

## Protection des données personnelles

La protection de vos données personnelles vous est garantie. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## Pour faciliter le travail des agents recenseurs, nous vous encourageons à répondre sans délais à cette enquête.

Un code personnel de connexion internet sera indiqué sur chaque formulaire.

► [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr)



JEUNESSE

## Les ateliers du Bij

### FORMATION BAFA 2023 À TARIF RÉDUIT - VILLE DE CHARTRES

Pour candidater, vous devez avoir au moins 16 ans et être domicilié à Chartres. CV et lettre de motivation sont à déposer au Bij avant le 31 janvier.

### LE BAFA

**Mercredi 11 janvier à 14 h**

Vous souhaitez devenir animateur auprès des enfants et/ou adolescents? Venez vous informer sur le BAFA, un diplôme accessible dès l'âge de 17 ans. Vous trouverez toutes les infos sur les modalités d'inscription, le déroulement des trois stages, le coût, les organismes de formation, le métier d'animateur. Atelier sur inscription.

### JOB DATING

### RANSTAD INHOUSE

**Mercredi 11 janvier de 14 h à 16 h**

Vous recherchez un job ou un emploi? L'agence d'intérim Ranstad Inhouse sera présente au Bij pour réceptionner votre candidature. Pensez à vous munir d'un CV.

### LES MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE ET DU TRANSPORT

**Mercredi 18 janvier de 14 h à 16 h 30**

Venez découvrir les métiers de la logistique et du transport. Atelier animé par le centre de formation AFTRAL. Atelier sur inscription.

### LES MÉTIERS DU SPORT

**Mercredi 25 janvier à 14 h**

Venez découvrir les métiers d'éducateur sportif, professeur de sport, professeur d'EPS... et les différents parcours d'études pour y accéder. Atelier sur inscription.

### LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 25 janvier de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie Nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir. Atelier sur inscription.

### FORUM DE L'ORIENTATION

**Le 27 et 28 janvier à Chartrexp**

Venez découvrir les formations et les métiers à destination des collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, familles et grand public. Le réseau Information jeunesse sera présent pour vous informer sur la mobilité européenne et internationale, les jobs et petits boulots, le BAFA, le Service civique, le logement et la santé.

► Bureau information jeunesse

Place de la Cathédrale

Du lundi au vendredi de 9 h 30

à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15

0237234232

bij28@agglo-ville.chartres.fr

@Bij de Chartres

POLICE MUNICIPALE

## Renforcer le lien de proximité

**C**omme chaque fin d'année les dimanches après-midi précédant les fêtes, les agents de la police municipale ont effectué des patrouilles pédestres en centre-ville dans le cadre de leur mission de sécurité et de tranquillité publique. Un dispositif de surveillance spécifique qui a pour objectif de renforcer le lien de proximité entre la police municipale, la population et les commerçants, mais aussi, avec l'appui des agents opérateurs du Centre de supervision intercommunal, d'identifier les éventuels comportements suspects. Des opérations de surveillance véhiculées ont également été menées pour assurer la protection des commerces durant leurs horaires d'ouverture.



## Visite de l'hôtel de Ville et d'Agglomération pour les seniors

**S**uite aux nombreuses demandes formulées en ce sens lors du repas de Noël du 6 décembre dernier organisé dans le salon Marceau du niveau moins 2 de l'hôtel de Ville et d'Agglomération, Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées, invite les seniors à une visite guidée des lieux le lundi 23 janvier, de 14 h à 15 h ou de 15 h 30 à 16 h 30.

Hôtel de Ville et d'Agglomération  
Place des Halles

► Inscriptions  
02 37 23 42 33  
[services.seniors@agglo-ville.chartres.fr](mailto:services.seniors@agglo-ville.chartres.fr)  
La visite est gratuite





IN MEMORIAM

# Jacky Baroche, ou l'art de vivre en Chartrain

**J**acky Baroche n'est plus des nôtres depuis le 13 décembre.

Cet enfant de la guerre ne se connaissait pas d'ennemi. À sa manière, discrète et déterminée, il servait jour après jour son rêve de fraternité chaleureuse et exigeante. Ni mièvrerie façon Bisounours, ni militantisme agressif. L'homme avait le compagnonnage actif. Il vivait chaque projet comme une aventure, mais toujours menée avec d'autres et tournée vers les autres. Footballeur, il jouait collectif. Jeune homme, il avait fondé « Les 7 Alex », un groupe vocal inspiré des Compagnons de la Chanson des années 50 et 60, où il avait embarqué frères et amis pour animer les fêtes chartraines.

## « Fédérant les bonnes volontés par dizaines »

De la bande festive, il passa à l'étape supérieure, celle de l'association de quartier. Sur le modèle de la Commune libre de Montmartre, il créa la Commune libre de Saint-Brice: un quartier redevenait village, où l'animation s'ajoutait à l'entraide. Ce charcutier-traiteur cultivait le goût de la bonne chère, toujours partagée avec famille et amis. Chez lui, avec son épouse Huguette, aussi discrète et efficace que lui, vous passiez des soirées heureuses, paisibles.

Amoureux des abbayes de Saint-Brice, il contribua à les animer, leur rendit un vignoble: le « Rosé de Chartres » était né. Il fallait le voir dans son caveau au milieu de ses futailles, encourageant son monde, fédérant les bonnes volontés par dizaines. « Vous avez su travailler avec tous les maires de Chartres », le félicitait Jean-Pierre Gorges il y a quelques mois en lui remettant la Médaille d'honneur de la Ville de Chartres, la troisième seulement attribuée en vingt ans.

## Fier de Chartres

Loin de la politique, il fut pourtant conseiller municipal trois mandats durant. Par amour de Chartres. Avec ses amis, il sortit de Saint-Brice pour contribuer à faire de la Paulée des Vins de



Jacky Baroche, au côté du maire, Jean-Pierre Gorges, le 27 septembre dernier, jour où ce dernier lui a remis la Médaille d'honneur de la Ville de Chartres

Loire un événement populaire chartrain. Dans le même esprit, il créa la Fête des Vendanges où des milliers de Chartrains et bien d'autres revivent chaque fin septembre les traditions rurales de la Beauce et du Perche. Des événements gratuits, ouverts à tous, des succès. Financés par une subvention de la municipalité, conquise et convaincue par cette énergie tranquille et modeste, qui savait rassembler et se donnait les moyens de réussir.

Il était fier de Chartres, très fier même, à ses yeux un modèle d'identité heureuse qu'il fallait seulement servir. Il est parti avec son rêve de croyant: la réouverture au culte de l'église Saint-Martin-au-Val. Nous reprenons son rêve comme notre héritage.

À son épouse Huguette, à ses enfants et petits-enfants, à ses frères et aux quatre-vingts membres de l'association de la Commune libre de Saint-Brice – il avait aussi réussi à transmettre son flambeau – nous présentons nos plus sincères condoléances. Son œuvre continue, veillée par son âme.

À Dieu, Jacky!

# Noël en images



Le marché de Noël place des Halles



Le Footing des Pères Noël



La déambulation « Astraïa » de la compagnie Centaurée sur l'esplanade de la cathédrale



Les cœurs et cuivres du conservatoire sous la halle Billard



Le « Noël enchanté » de la compagnie Les Enjoliveurs sur la place Marceau



La déambulation « Bulles de bonheur »



Le labyrinthe de sapins de la place des Épars



Le père Noël accueillait les enfants dans l'Édicule de la place des Halle



Déambulation des « Confiseurs de Noël »



Le musée des Beaux-Arts aux couleurs de Noël

# Une offre de qualité pour les 3-12 ans

Les enfants inscrits aux accueils de loisirs de la Ville pendant les vacances de fin d'année ont pu bénéficier d'activités aussi variées qu'enrichissantes.



L'atelier gâteau de l'accueil de loisirs des Cytises pour les 3-5 ans.

**P**endant les vacances de Noël, les accueils du Rigeard et des Cytises, gérés par l'association Pep 28, ont proposé aux enfants de 3 à 12 ans un programme riche en activités et sorties. Les plus de 6 ans ont pu écouter une conteuse, profiter de la patinoire, se rendre à la médiathèque, faire du poney et

participer à des jeux, dont jouer à un Cluedo géant. Les plus petits ont eu droit à une balade dans le centre-ville pour apprécier les décorations et déguster un chocolat chaud, à une séance de cinéma, ont découvert les traditions autour du monde, fabriqué des maquettes, et même pu inviter leurs parents pour fêter le nouvel an.

### Inscription aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver

Les accueils de loisirs seront organisés dans les centres du Rigeard, des Cytises et Jules-Ferry, du 13 au 24 février.

Inscriptions à partir du 4 janvier via le dossier d'inscription unique (carnet de vaccination à jour) disponible au Guichet



Au centre du Rigeard, les enfants ont aussi pu prendre soin des poneys.

## Former les animateurs

Le 26 novembre dernier, 120 animateurs des Pep 28 qui interviennent à Chartres et dans son agglomération ont bénéficié d'une journée de formation au Rigeard. Par petits groupes, ils ont participé à des ateliers détaillant toute une panoplie de techniques, outils et conseils pour animer au mieux des visites culturelles, une partie de balle ovale, une course d'orientation, des activités scientifiques, techniques

ou de lecture et d'écriture. Ces ateliers, dirigés par les cadres de l'association, avaient pour but de donner du sens aux animations et d'uniformiser les pratiques avec un socle commun de bonnes pratiques. Des échanges et mises en situation complétaient cette journée. Une initiative qui participe à la qualité de l'offre d'activités et de loisirs proposée dans les accueils de loisirs!

unique et sur [chartres.fr/ecoles/accueil-loisirs-mercredi-vacances](http://chartres.fr/ecoles/accueil-loisirs-mercredi-vacances).

► Informations  
0237234000  
[inscription.scolaire@agglomville.chartres.fr](mailto:inscription.scolaire@agglomville.chartres.fr)  
Tarif selon quotient familial.  
Inscription à la journée  
avec repas ou l'après-midi

sans repas (uniquement au Rigeard).  
Navette de bus gratuite pour le Rigeard le matin et le soir à travers la ville.



L'atelier dessin au Rigeard, pour les -11 ans.

# Lancement des clubs Clé et Clem

Fin novembre, à l'hôtel de Ville, a eu lieu la signature des contrats des clubs Coup de pouce Clé et Clém, qui s'inscrivent dans le cadre du Programme de réussite éducative



| Elisabeth Fromont (à gauche), au côté des enfants engagés dans les clubs Coup de pouce Clé et Clém et de leurs parents

**P**arents, enfants, enseignants et élus étaient rassemblés le 22 novembre dernier pour la cérémonie d'ouverture des clubs Coups de pouce. « C'est un moment important dans la vie de vos enfants. On a besoin de votre aide et de votre engagement. Vous êtes d'ailleurs invités à assister à trois séances dans l'année », a dit aux parents Elisabeth Fromont, adjointe en charge des Affaires sociales, lors de la cérémonie, en présence notamment de Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, et Nadia Glückstein, déléguée régionale des clubs Coups de pouce, des coordinateurs et animateurs du réseau et des directeurs d'école.

## Lutter contre le décrochage scolaire précoce

L'école Maurice-Carême accueille deux clubs Clé (lecture et écriture) en CP et l'école Henri-IV deux clubs Clem (écriture et mathématiques) en CE1. Les trois ou quatre séances hebdomadaires débutent par un goûter, propice au partage, suivi du mot du jour, des devoirs, d'une activité ludique et d'un temps de lecture. Un club « Cla » vient d'être créé à l'école maternelle Henri-IV, après celui de l'école Émile-Zola, pour aider les enfants de grande section de maternelle qui éprouvent des difficultés dans l'acquisition du langage. Les clubs, portés par l'État et la Ville de Chartres à travers le Programme de réussite éducative du CCAS, bénéficient du soutien des deux Rotary Clubs de Chartres et de l'Acef.

## Motivation et plaisir

Dorice témoigne de l'enthousiasme de sa fille Antoine: « Depuis qu'elle a commencé le club, elle forme mieux ses lettres et a surtout retrouvé la motivation ». « Les clubs bénéficient aux élèves timides qui préfèrent parler en petit groupe », dit Mme Benoist, directrice de l'école Henri-IV. L'équipe enseignante joue un rôle primordial de dépistage, comme ce fut le cas pour Iptissem, en CE1 aujourd'hui: « Ma fille avait pris un peu de retard en lecture en CP et sa maîtresse m'a proposé de l'inscrire au club Clem, explique sa maman. Aujourd'hui, elle aime beaucoup se rendre au club ».

# Demandez le programme !

Découvrez les activités et sorties proposées par le service loisirs seniors au cours du premier trimestre 2023.



## Mardi 21 mars

Sortie au Parc zoologique de Beauval  
Restauration comprise (buffet à volonté)  
Tarifs: 82 € et 98 € (pour les non Chartrains)

## Jedi 30 mars

Randonnée pique-nique et visite guidée de la Réserve ornithologique des étangs de Hollande (Yvelines)  
Tarifs: 15 € et 17 € (pour les non Chartrains)

► Informations, réservations  
CCAS – Service Loisirs seniors  
Guichet unique de l'hôtel de Ville  
Place des Halles  
02 37 23 42 33  
[services.seniors@agglo-ville.chartres.fr](mailto:services.seniors@agglo-ville.chartres.fr)

## Permanences du vendredi

Permanences des services loisirs seniors et accompagnement social tous les vendredis matins de 9h30 à 12h30 sans rendez-vous, à l'hôtel de Ville, place des Halles.

N'hésitez pas à solliciter le service loisirs seniors pour des facilités de paiement. Il est par exemple possible de régler en plusieurs chèques. Les demandes de remboursements se font sur justificatif.

## JANVIER

### Mercredi 25 janvier

Randonnée à Morancez  
Parcours de 7 kilomètres

## FÉVRIER

### Mercredi 1<sup>er</sup> février

Journée inter clubs « Belote et Galette »

### Jedi 9 février

Restaurant et balade à Barjouville  
Sortie accessible aux personnes

à mobilité réduite

### Mardi 28 février

Randonnée à Saint-Georges-sur-Eure  
Parcours de 5 kilomètres

## MARS

### Jedi 9 mars de 12h30 à 17h30

Repas dansant d'hiver  
Salon Marceau de l'hôtel de Ville  
Animé par Sébastien Charluet  
Tarifs: 37 € et 44 € (pour les non Chartrains)

**É**motion et nostalgie ont envahi ChartrExpo le jeudi 15 décembre dernier, lors du traditionnel Gala des seniors organisé par le CCAS, au cours duquel Enrico Macias a enchanté les quelque 1200 spectateurs venus l'applaudir.

À 84 ans, entouré de sept musiciens, dont son fils Jean-Claude, celui qui n'a jamais cessé de célébrer ses racines algériennes, a égrené ses nombreux succès (*Le Mendiant de l'amour*, *Les filles de mon pays*, *Les Gens du Nord*, *Enfants de tous pays*, *Il est comme le soleil...*) et gratifié son public de quelques airs traditionnels de la musique arabo-andalouse.

RETOUR EN IMAGES

## Gala de Noël des seniors



Élisabeth Fromont, adjointe en charges des Personnes âgées, a joué les maîtresses de cérémonie.





| Un cadeau attendait chaque spectateur à l'entrée



| Enrico Macias et son fils Jean-Claude (à sa droite)

# Les nouvelles enseignes

**D**epuis fin novembre, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans ont inauguré pas moins de 8 enseignes. « Si c'était encore nécessaire, cette cascade d'ouvertures vient apporter une nouvelle preuve éclatante du dynamisme commer-

cial du centre-ville, a déclaré Guillaume Bonnet. « Chapeaux, prêt-à-porter féminin, décoration vintage, téléphonie mobile, galerie d'art, chocolat, chaussures, il y en a vraiment pour tous les goûts et tous les usages, a ajouté Martine Mokhtar. Nous avons même inauguré un bar historique du centre-ville, qui s'offre un nouveau départ. »

## CAPELINA

17, rue du Soleil d'Or



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans, aux côtés de Valérie Barbaz, la gérante de Capelina.

**V**alérie Barbaz, gérante de Capelina, chapellerie historique de la rue Sainte-Même, invite désormais sa clientèle à la retrouver rue du Soleil d'Or, où vous attendent chapeaux, casquettes et bonnets de qualité. Les amateurs de

couvre-chefs en tous genres y trouveront une variété de chapeaux de ville ou de cérémonie pour hommes et femmes de marques renommées, Wegener, Bugatti, MTM Taffta, ainsi qu'une sélection de panamas, borsalinos, bobs, bérêts, chapeaux anti-UV, foulards et serre-têtes

et divers accessoires (gants en cuir, parapluies, étoles, sacs, écharpes).

« Avec ce nouvel emplacement, nous avons l'opportunité d'élargir notre clientèle en quête du chapeau ou de l'accessoire qui complétera et sublimera sa garde-robe », dit Valeria Barbaz.

# LA FÉE MARABOUTÉE

28, rue de la Tonnellerie



La gérante de la Fée Maraboutée, Sophie Bon (à gauche), et sa vendeuse.

**S**écialisée dans le prêt-à-porter féminin, La Fée Maraboutée puise son inspiration dans les cultures du monde et propose des collections en marge des tendances de la mode. L'objectif de la marque française: valoriser les morphologies et donner aux femmes le plaisir de se sentir belles au quotidien.

La boutique chartraine, gérée par Sophie Bon, possède sa propre identité avec une décoration soignée, agrémentée d'objets chinés qui lui confèrent un esprit chaleureux.

Robes imprimées, chemises, blouses, pulls en maille, pantalons, manteaux, chaussures et accessoires sont à retrouver dans les rayons de la Fée Maraboutée, qui mise sur le confort, la créativité et la féminité. Avec une prédilection pour les matières écoresponsables, la confection européenne et le coton 100 % biologique.

# HERITAGES VINTAGE STORE

34, rue du Bois-Merrain et 51, rue Noël-Ballay



prêt-à-porter.

Aménagée sur deux niveaux, cette boutique de 120 m<sup>2</sup> est une caverne d'Ali Baba pour les amateurs de rétro. On y trouve des objets décoratifs, des gourmandises sucrées/salées made in USA, des appareils électroménagers et plein d'idées cadeaux décalées: extincteur transformé en lampe, juke-box, flipper, mobylette, borne d'arcade...

80 % des produits d'Heritages Vintage Store sont fabriqués par des artisans de l'agglomération chartraine ou de la région. Des soirées musicales thématiques (jazz de la Nouvelle-Orléans, ambiance new-yorkaise) y seront prochainement organisées.

**N**ouveau concept de magasin représentatif de l'esprit américain des sixties, Heri-

tages Vintage Store est né dans l'esprit de l'architecte Richard Stella et de son ami Xavier Wilmes, P.-D.G. d'enseignes de

## LE RUSTIC

18, rue de la Mairie et 21, rue de la Poêle-Percée



**V**éritable institution du cœur de ville, le Rustic a été repris par Sylvie Quouillaud et Nolwenn Chivard, un pétillant tandem mère-fille qui affiche sa volonté de conserver l'âme de l'établissement tout en lui conférant une dimension culturelle nouvelle.

« Nous souhaitons organiser régulièrement des expositions d'artistes locaux, des soirées musicales avec scène ouverte et des représentations théâtrales. Nous mettons aussi à disposition une armoire à livres où l'on peut déposer des ouvrages que l'on recommande. »

Le bar propose une sélection élargie de vins et de vieux rhums, bières craft, cocktails avec ou sans alcool, une variété de boissons softs, ainsi qu'un jeu de fléchettes et un baby-foot.

« C'est la concrétisation d'un projet familial, se réjouissent Sylvie et Nolwenn. Nous voulons que les habitués et les nouveaux venus se sentent au Rustic comme chez eux. »

Sylvie et sa fille Nolwenn, les nouvelles gérantes du Rustic, entre Martine Mokhtar et Guillaume Bonnet

## CHOCOLATERIE ROYALE

2, rue du Soleil d'Or



**Y**uzu, piment d'Espelette, crêpes dentelles bretonnes, épices... Les saveurs parfumées des carrés de chocolat nous transportent en quelques bouchées. Avec ses boiseries bleu roi, ses mosaïques blanches, noires et or au sol et ses présentoirs dorés grand-siècle, la boutique a été pensée comme un écrin à la gloire du cacao.

« Daniel Mercier, maître chocolatier de la Chocolaterie Royale, a ses propres fermes de cacao, au Mexique notamment, dit Cyndie Loiseau, la responsable des lieux. Tous nos produits sont fabriqués artisanalement dans notre laboratoire, en France. »

La spécialité de la boutique? Les chocolats en trompe-l'œil: camembert fourré de praliné croustillant, saucisson de ganache, noisettes et noix de pécan, crottins de chèvre nappés de chocolat blanc... Vous trouverez aussi macarons sucrés ou salés, fruits confits, marrons glacés, confitures et pâtes de fruits pour les fêtes.

## COSMOPARIS

14, rue Noël-Ballay



**V**ous trouverez chaussure à votre pied dans la nouvelle boutique Cosmoparis, où escarpins, bottes, baskets et derbies et richelieu se disputent la vedette en vitrine.

La marque française propose des chaussures pour femmes et de la maroquinerie haut de gamme, à prix accessible. Anne-Apolline Chavigny, la gérante, a travaillé 14 ans dans une boutique de prêt-à-porter féminin chartraine. « Je souhaitais changer de cadre tout en restant dans les produits haut de gamme. Cosmoparis était à l'origine la collection haut de gamme de la marque San Marina. Aujourd'hui complètement indépendante, elle se démarque par son savoir-faire et sa créativité ».

Dans la boutique au cadre épuré et cosy qui a ouvert début novembre, les clientes auront le choix entre modèles classiques ou audacieux mais aussi entre produits 100 % cuir ou vegan.

## DIETPLUS

7, rue au Lin



**D**ans sa boutique Dietplus, Christelle Heda propose des protocoles pour perdre du poids, des box pour des actions plus ciblées (ventre plat, maîtrise de la prise de poids pendant les fêtes) et des compléments alimentaires et des vitamines pour renforcer sa vitalité ou son bien-être. « J'accompagne mes clients dans leur rééquilibrage alimentaire afin de les motiver et de leur éviter le fameux effet yoyo. » Les rencontres sont hebdomadaires puis s'espacent en fonction de l'évolution de la perte de poids. Le client ne paye que ses compléments alimentaires. Dietplus propose aussi des plats cuisinés, des snacks et gâteaux hypocaloriques, des céréales et des thés.

| Christelle Heda, gérante de Dietplus

## DOUCEURS ET PÂTISSERIES

2, rue de la Poêle Percée



**P**âtissière dans l'âme depuis l'enfance, Fatiha Tebani a donné vie à son rêve en ouvrant un salon de thé à l'atmosphère chaleureuse et conviviale en cœur de ville. Chaque matin, elle prépare pâtisseries traditionnelles et orientales allégées en sucre: tigrés, tartes, entremets, biscuits, pralinés, gâteaux de voyage et d'anniversaire, etc. « *Je confectionne également des pâtisseries qui mélangent les univers comme le délice banane, de la banane écrasée enrobée de pâte d'amande. Je n'utilise ni colorants ni pâte à sucre et je limite les phases de congélation* ». Sur la carte des boissons, on trouve du chocolat chaud maison, des thés, cafés de spécialité, jus de fruits frais et smoothies. « *Je me fournis auprès de producteurs locaux.* » Ouvert du mardi au samedi, Douceurs et Pâtisseries vous accueille aussi un dimanche par mois pour un « *Tea time* ».

## CHARTRES MOBILE

Rue de la Tonnellerie



**S**pécialisée dans la vente de téléphones d'occasion et reconditionnés (iPhone et smartphone), Chartres Mobile a ouvert ses portes rue de la Tonnellerie. La boutique, gérée par Hicham Saddouki, assure la réparation de vos appareils dont les PC et propose une gamme d'accessoires variée: coques de protection pour téléphones, tablettes et ordinateurs; chargeurs; écouteurs; casques; enceintes; supports pour voiture; trépieds; etc. « *Nous réparons les écrans cassés, les boutons de smartphone, la batterie de l'appareil et les dysfonctionnements du haut-parleur, détaille le gérant. Nous pouvons également estimer le prix de votre téléphone si vous souhaitez le revendre. Avec l'appui de nos conseils, vous trouverez au sein de notre magasin le téléphone ou l'accessoire le plus adapté à vos besoins* ».

Hicham Saddouki, en compagnie  
de Martine Mokhtar et Guillaume Bonnet.

# Les animations 2023

Cette année encore, l'association des Vitrines C'Chartres ne ménagera pas ses efforts pour animer rues et places du centre-ville et doper par la même occasion l'activité commerciale.



Du mercredi 11 janvier  
au mardi 7 février  
**Soldes d'hiver**

Mercredi 22 mars  
**Course des garçons  
de café**  
Départ place des Halles

Samedi 22 avril  
**Marché de l'Art**  
Place des Halles

Vendredi 5 mai  
**Défilé décalé**  
Place Châtelet

Samedi 13 mai  
**Fête des fleurs**  
Place des Halles

Du jeudi 1<sup>er</sup> au samedi 3 juin  
**Braderie d'été**

Samedi 10 juin  
**Festival Brass'Art**  
Place des Halles

Vendredi 16 juin  
**Apéro Time**  
Place Châtelet

Du jeudi 31 août  
au samedi 2 septembre  
**Braderie de rentrée**

Samedi 8 septembre  
**Apéro Time**  
Place des Halles

# Chartres en fleurs

**L**e vendredi 25 novembre dernier, en présence de Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Patrick Géroudet, conseiller municipal délégué à la Promotion de la ville, Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux relations avec les commerçants, et Isabelle Mesnard, conseillère municipale et présidente de C'Chartres Tourisme, la Ville a procédé à la remise des prix du concours Chartres en fleurs 2022 dans le cadre magnifique du cellier de Loëns, qui abrite le Centre international du vitrail.

*« Je remercie sincèrement tous les candidats qui, aux côtés des agents du service Espaces verts de la Ville, s'emploient à fleurir notre ville pour la rendre encore plus attractive, dit Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville. Embellir Chartres, c'est l'affaire de tous, et le jury du Conseil national des villes & villages fleuris a été sensible au travail accompli en décernant pour la deuxième fois à Chartres sa très convoitée Fleur d'or. »*



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, remettant un des prix en compagnie de Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux relations avec les commerçants, et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.

## PALMARÈS

### Prix Ville de Chartres

#### Catégorie maisons

- Étienne Liberos,  
11, rue de Rechèvres

#### Catégorie balcons et terrasses

- Patrick Guernet,  
18, rue des Druides

#### Catégorie commerces

- Le Café Bleu  
Fannie Brethereau  
1, Cloître Notre-Dame

### Mention exceptionnelle

#### Catégorie maisons

- Jean-Claude Valley  
32, rue Louis-Blériot

- Isabelle Knops  
8, allée Robert-Savary

- Fernand Legall  
39, rue Henri-Dunant

- Jacqueline Desdoigts  
66, rue Chanzy



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Patrick Géroutet conseiller municipal délégué à la Promotion de la ville, Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux relations avec les commerçants, et les lauréats du concours Chartres en fleurs 2022 au Centre international du vitrail.



## Remise de la Fleur d'Or

Le mercredi 14 décembre dernier, Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, était avec Paris avec une partie des agents du service Espaces verts de la Ville pour recevoir la deuxième Fleur d'Or décernée à Chartres par le jury du Conseil national des villes et villages fleuris.

# L'opération « 1 000 arbres » est lancée

**L**e vendredi 16 décembre, dans le square des Comtesses, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Maria-Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, ont participé à la plantation symbolique du premier arbre de l'opération « 1000 arbres de plus »: Un cerisier bigarreau Summit, qui donne de grosses et délicieuses cerises sucrées. En tout, 21 arbres fruitiers (amandiers, pruniers mirabelles, cerisiers pommiers, poiriers palissés...) ont déjà été plantés dans le charmant et méconnu square des Comtesses. L'opération 1000 arbres sera étendue dans les mois à venir à une vingtaine de sites de la ville.

*« Nous voulons faire revenir la nature dans la ville pour développer la biodiversité et améliorer la qualité de vie des habitants, a déclaré Jean-Pierre Gorges. On met des arbres fruitiers pour que la population en profite et des prairies fleuries pour les insectes pollinisateurs et toute sorte de petits animaux. »*

*« Nous sommes aussi très attentifs au choix des essences, a ajouté Maria Jebli-Chedeville, qui doivent dorénavant être adaptées aux changements du climat. Nous privilégions ainsi les essences les moins sensibles aux fortes variations de température. »*

Maria-Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, et le maire, Jean-Pierre Gorges, ont mis la main à la pelle.





María-Jebli-Chedeville et Jean-Pierre Gorges présentent la carte du programme « 1000 arbres en plus ».



Deux agents des espaces verts occupés à planter le cerisier bigarreau Summit, premier des 1000 arbres du programme.



La fameuse Fleur d'Or, décernée à Chartres en octobre dernier le par le jury du Conseil national des villes et villages fleuris, était aussi de la partie. Seules sept villes françaises en ont eu l'honneur d'en recevoir une.

# RETOUR EN IMAGES



**L**e samedi 3 décembre a eu lieu boulevard Chasles l'inauguration de l'exposition « Chartres, l'esprit du sport », en présence notamment de Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse, Karine Dorange, en sa qualité de vice-présidente de Chartres métropole en charge des Grands équipements, Guillaume Bonnet, 6<sup>e</sup> adjoint, Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, Nebojsa Grahovac, gardien de but du C'Chartres Handball, et Jodie Viemont, pilote élite du Chartres BMX.

« Par cette exposition, nous avons voulu démontrer l'investissement de la Ville de Chartres et de Chartres métropole en faveur de l'inclusion dans le sport », a déclaré Jean-Pierre Gorges. Ces photos, à

découvrir sur le boulevard Chasles, reflètent l'état d'esprit de notre marque territoire C'Chartres et de notre label Terre de Jeux 2024 pour promouvoir le sport en général, dans le cadre de la performance ou du simple plaisir, et les valeurs qu'il véhicule. »

« 19 clubs ainsi que des personnalités sportives valides et handicapées ont participé à ce projet qui a offert de magnifiques moments de partage, retranscrits à travers ces photos », a précisé José Rolo. « Les handisportifs sollicités pour ce projet garderont de très beaux souvenirs de leurs interactions avec les athlètes de haut niveau qu'ils ont côtoyés lors des séances photos », s'est félicité quant à lui Maxime Lefranc, responsable de la Maison sport-santé 28.

► Chartres, l'esprit du sport  
Boulevard Chasles  
Jusqu'au 5 mars



Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Jean-Jacques Jaugin, coach du club de tir à l'arc de Chartres Horizon.



Thierry Lesage et Maxime Lefranc du C'Chartres Handisport & Loisirs, autour de Maëlle Hays



José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse, Viknesh Anbarasan, vice-champion de France de cécifoot, et Patrick Audat, conseiller municipal

# MOATASSIM RHENNAM

## CHEF D'ORCHESTRE

Arrivé cet été sur le banc du C'Chartres Basket Masculin, Moatassim Rhennam est un entraîneur soucieux du bien-être de son groupe, qu'il espère faire monter en Pro B à court terme.



Moatassim Rhennam au milieu de ses joueurs

**M**oatassim Rhennam avait 12 ans quand il a posé ses premiers dribbles avec un ballon de basket, sport qu'il a découvert grâce à des amis. Dans la foulée, il s'est inscrit au club de sa ville, l'ADA Blois, et ce qui était une passion est devenu une vocation. Son potentiel l'a conduit au pôle espoir de Tours puis au

Paris Saint-Germain omnisports où il a achevé sa formation. « Ma carrière de joueur s'est limitée à la Nationale 2 mais j'ai eu l'opportunité de porter à plusieurs reprises le maillot de la sélection marocaine et de participer à la Coupe d'Afrique des Nations en 2003 » se souvient-il.

C'est à Aubenas, en Ardèche, que l'ex-international a opéré

la transition vers le métier d'entraîneur. Une évidence selon lui: « J'ai commencé à coacher à 16 ans et j'ai géré par la suite des équipes de toutes catégories. Ayant travaillé dans le milieu social, j'ai toujours été animé par l'envie de bâtir un groupe et d'atteindre des objectifs ».

### Esprit de cohésion

À Aubenas et Pont-de-Chéruy, Moatassim Rhennam a connu les joies de la montée à différents étages avant de rejoindre Lyon SO en 2021, équipe satellite de l'ASVEL présidé par Tony Parker, avec lequel il a atteint les play-offs dès la première saison du club en N1. « Ce sont les fortes ambitions du club, dont l'objectif est de vite retrouver la Pro B, qui m'ont incité à signer à Chartres cet été ».

Enrichi par ses expériences dans les milieux professionnels et amateur, le coach du C'CBM peut s'appuyer un alliage de jeunes joueurs prêts à éclore et de profils expérimentés, mus par l'envie de se battre ensemble sur le parquet. « Je m'intéresse aux individus, à ce qu'ils font, ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent devenir en tant que basketteur et homme. Accompagner et faire grandir, c'est l'histoire de ma vie », conclut Moatassim.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

**BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/  
MONACO

Samedi 7 janvier, 20 h  
Halle Jean-Cochet



**RUGBY, FÉDÉRALE 1**

C'CHARTRES RUGBY/BOURGES

Dimanche 15 janvier, 15 h  
Stade des Bas-Bourgs

**VOLLEY-BALL, NATIONALE 2**

C'CHARTRES VOLLEY/SCO ANGERS

Dimanche 15 janvier, 15 h  
Halle Jean-Cochet

**TENNIS DE TABLE, PRO A**

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/LA  
ROMAGNE

Dimanche 15 janvier, 16 h  
Complexe Roskopf



**BASKET-BALL, NATIONALE 1**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/  
RENNES

Mardi 24 janvier, 20 h  
Halle Jean-Cochet



**BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE**

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/  
MONTBRISON

Samedi 28 janvier, 20 h  
Halle Jean-Cochet



**FOOTBALL, NATIONAL 2**

C'CHARTRES FOOTBALL/ROUEN

Samedi 14 janvier, 18 h  
Stade Jacques-Couvret

PORTRAIT

# Bernard Hébert 67 ans à l'OHC

Parmi les 15 musiciens de l'Orchestre d'harmonie de Chartres décorés le samedi 19 novembre par la Ville, figurait Bernard Hébert, 80 ans, qui a reçu la médaille de Grand vétéran, la plus haute distinction honorifique de la Confédération musicale de France.



Bernard Hébert, entouré d'Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture, et Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe.

« **O**n est médaillé tous les 10 ans à partir de 20 ans de présence dans l'orchestre, explique Bernard Hébert, 80 ans, dont 67 ans passés au sein de l'OHC. Mon père jouait du bugle à l'Harmonie chartraine. C'est lui qui m'a enseigné le solfège. J'aurai bien joué du bugle moi aussi mais on m'a mis au trombone parce que l'orchestre en manquait. J'ai intégré l'Harmonie

municipale\* à 14 ans. J'avais l'impression qu'il n'y avait que des vieux dans l'orchestre. Il n'y avait pas encore d'école de musique. C'était le chef qui donnait des cours. »

## Esprit de famille

En près de sept décennies de bons et loyaux services, Bernard a vu défiler pas mal de chefs mais aussi... de salles de répé-

tition. « On a commencé dans un bâtiment annexe de l'ancienne école Gérard-Philippe, à côté de l'esplanade de la cathédrale. Après, on a joué dans un entrepôt du cellier de Loëns, jusqu'à ce qu'il soit démolé. On a aussi répété dans le grenier de l'ancienne caserne Rapp, qui abrite aujourd'hui le lycée Marceau. Comme ça faisait un peu caisse de résonance, le chef de l'époque, un ancien de l'armée de l'air, avait tendu des parachutes sur les sous-pentes. On a aussi connu le foyer de la base aérienne BA122 avant le garage de l'ancienne caserne des pompiers. »

Bernard a vu arriver la première femme au sein de l'orchestre, dans les années 1970. « Je me souviens que les gars faisaient une drôle de tête, dit-il en riant. Je n'ai que de bons souvenirs de toutes ces années passées avec cette bande de copains. On a fait de beaux voyages, notamment à Spire, en Allemagne, et à Ravenne, en Italie. L'esprit de famille, ajouté au plaisir de jouer de la musique ensemble, c'est quelque chose de formidable! »

\*L'Harmonie municipale est née en 1956 de la fusion de l'Harmonie chartraine et de l'Harmonie Saint-Ferdinand.

| Laetitia Casta, dans Clara Haskil, prélude et fugue

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



## EXPOSITIONS

### CHARTRES, UNE VILLE À TRAVERS UNE VIE : 1914-2022

Jusqu'au 8 janvier  
L'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### CHARTRES, L'ESPRIT DU SPORT

Jusqu'au 5 mars  
Boulevard Chasles

### CHEMIN DES ARTS : DANIELLE LE BRICQUIR

Jusqu'au 8 janvier  
Prieuré Saint-Vincent

### MEMORIA, VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS

Jusqu'au 26 février  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

## SPECTACLES/THÉÂTRES/CONCERTS

### TRACES

Jeudi 5 janvier à 9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30  
Théâtre d'ombres et musique  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### JONATHAN LAMBERT

Rodolphe  
Samedi 7 janvier à 20 h 30  
Théâtre d'humour  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN – VERSION 1

Mardi 10 janvier à 9 h, 10 h 30 et 14 h 30  
Théâtre visuel  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### CECI N'EST PAS UNE SAUCISSE

Du jeudi 12 au samedi 21 janvier, les jeudi, vendredi et samedi à 21 h et les samedis à 17 h  
Théâtre  
Le Off – salle 3  
02 37 23 42 53

### COMME IL VOUS PLAIRA

Vendredi 13 janvier à 20 h 30  
Avec Barbara Schulz  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### AUGUSTIN CHANTE MANO SOLO

Samedi 14 janvier à 20 h 30  
Chanson  
Théâtre du Seuil  
07 64 27 93 47

### CLARA HASKIL, PRÉLUDE ET FUGUE

Mardi 17 janvier à 20 h 30  
Théâtre et musique  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### DE SI GRANDS MINIMALISTES

Autour de Gavin Bryars  
Samedi 21 janvier à 16 h 30  
Concert  
Salle Doussineau  
02 36 67 30 70

### CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE CHARTRES

Samedi 21 janvier à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### GALA D'ACTION DANSE

Mardi 24 janvier à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### **RACINE DE TROIS**

Du 24 au 28 janvier à 20 h 30  
Théâtre  
Le Off  
02 37 23 42 53

### **LIBERTÉ ÉGALITÉ OLYMPE DE GOUGES**

Jeudi 26, vendredi 27 et samedi  
28 janvier à 20 h 30  
Théâtre  
Le Off  
02 37 23 42 53

### **CORDES EN CHŒUR**

Vendredi 27 janvier à 19 h 30  
Concert  
Villa Fulbert  
06 52 25 93 52

### **LE VISITEUR**

Samedi 28 janvier à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

### **NORMALITO**

Lundi 30 janvier à 14 h 30  
Mardi 31 janvier à 14 h 30 et 19 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 87

## **CONFÉRENCES/CINÉMA**

### **C'EST FANTASTIQUE**

Jeudi 12 janvier à 20 h 30  
Ciné-concert  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

### **À L'EST D'EDEN**

Mardi 17 janvier à 20 h 30  
Cinéma  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

## **JEUNESSE**

### **UN HÉRISSEON DANS LA NEIGE**

Dimanche 15 janvier  
Dessins animés  
Les Enfants du Paradis

### **LES BOLCHANTAN ET L'ENFANT- LUNE**

Samedi 21 janvier à 19 h 30  
Spectacle  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

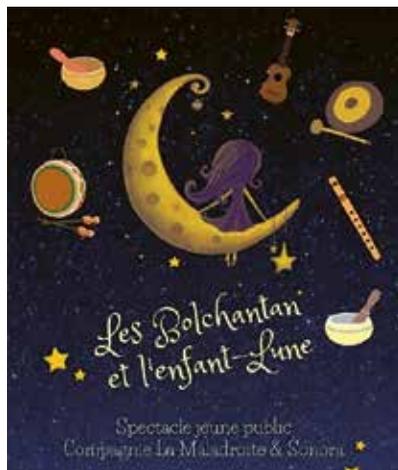


### **UN BALCON ENTRE CIEL ET TERRE**

Jeudi 26 janvier à 9 h 30, 10 h 30 et  
15 h 30  
Théâtre d'images chorégraphiées  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

# Une nuit frissonnante

Le samedi 21 janvier de 18 h à 21 h, la médiathèque l'Apostrophe organise sa première Nuit de la lecture, sur le thème de la peur. À l'occasion de cette manifestation, impulsée par le ministère de la Culture, un programme pour tous les âges invitera à découvrir la médiathèque sous une autre lumière.



## LITTLE NIGHTMARES

*Découverte de jeu vidéo*

**Samedi 21 janvier de 18 h à 21 h**

Jouez avec vos peurs d'enfant dans ce conte sombre et fantastique, où vous devrez aider Six à s'échapper d'un vaste et mystérieux navire habité par des personnages étranges. Sur console Switch. Jeu en 2 à 3 heures en multijoueurs et en relais. Sans inscription préalable. À partir de 16 ans.

Cabane

## SUEURS FROIDES

*Lectures*

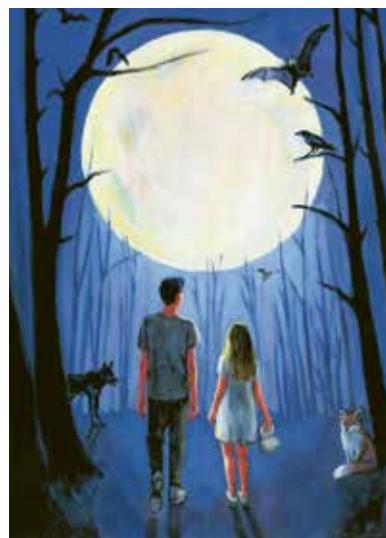
Des textes glaçants lus par les bibliothécaires tout au long de la soirée

5<sup>e</sup> étage

## DES AIRS GLAÇANTS

*Diffusion de musiques d'ambiance et de courts métrages sur le thème de la peur*

À partir de 12 ans



## Programme

### LE QUART D'HEURE DE LA PEUR

**Samedi 21 janvier de 18 h 15 à 19 h 15**

*Livres racontés aux enfants*

Venez écouter des histoires à faire frissonner racontées par vos bibliothécaires. Pour les plus courageux à partir de 3 ans! Salle petite enfance

### MÊME PAS PEUR?

**Samedi 21 janvier de 18 h à 21 h**

*Rencontre avec Sandra Vanbremeersch*

En amont de la Nuit de la lecture à l'Apostrophe, l'autrice Sandra Vanbremeersch a amené les enfants à s'interroger sur la portée imaginaire des mots et les a accompagnés dans la mise en forme visuelle d'une histoire sur le thème de la peur.

Hall d'accueil

### LES BOLCHANTAN ET L'ENFANT-LUNE

**Samedi 21 janvier à 19 h 30**

*Spectacle*

Par la compagnie La Maladroite

Une fillette bricoleuse rêve de rencontrer la Lune. Son périple poétique est porté par les vibrations des bols chantants, gongs et autres surprises sonores, qui entraînent petits et grands dans un voyage musical conté et chanté, proche de l'univers cosmique du *Petit Prince*.

Public familial à partir de 3 ans (Durée: 40 minutes)

Sur inscription à partir du 4 janvier

Auditorium

### VIENS SCRATCHER

**Samedi 21 janvier à 18 h 15**

*Atelier numérique: monstres, zombies et autres créatures*

Codage d'un mini-jeu vidéo pour les enfants à partir de 7 ans avec le logiciel Scratch. Les parents sont les bienvenus. (Durée: 1h 30) Places limitées

Inscription préalable au 02 37 23 42 07

Espace Numérique

# Une exposition qui fait parler

Les étudiants de l'École du Louvre à l'origine de l'exposition « Memoria, voyage au cœur des collections » ont eu l'idée de faire réagir des élèves de 4<sup>e</sup> du collège Mathurin-Régnier, qui ont enregistré leurs commentaires.

**E**n imaginant l'exposition Memoria, voyage au cœur des collections, les dix étudiants en master 2 de l'École du Louvre ont mis la lumière sur quelques œuvres méconnues du public pour explorer deux notions au cœur de leurs études et des collections chartraines: le patrimoine et la mémoire. Ils ont aussi eu l'idée de mener un travail avec des collégiens et les lycéens, à commencer par une classe de 4<sup>e</sup> du collège Mathurin-Régnier.

## Un autre regard

« Après un moment de réflexion sur ce qu'est ou pourrait être un musée selon eux, les élèves ont pu visiter l'exposition, découvrant pour certains l'existence d'objets, notamment le moulin à café, objet inconnu de la plupart. Chacun a alors pu s'interroger sur la nature des collections muséales,

ont expliqué les étudiants du Louvre. *Seul ou en groupe, ils se sont exprimés sur les œuvres ou les objets de leur choix: est-ce que l'œuvre ou l'objet leur plaît? Trouvent-ils qu'elle ou il a sa place au musée? »*

Ils ont ensuite enregistré le fruit de leur réflexion afin de le mettre à disposition des visiteurs de l'exposition, via un QR code affiché à l'entrée de l'exposition. Une façon de « renouveler les médiations et de donner à découvrir les collections d'un autre regard. »

## Journées d'étude

Parallèlement à l'exposition « Memoria, voyage au cœur des collections », deux journées d'études ont été organisées au musée des Beaux-Arts, auxquelles ont participé des universitaires, des historiens, des conservateurs du patrimoine et des spécialistes de la muséologie.

La première, le 10 décembre, avait pour thème « Mémoires d'hier et d'aujourd'hui: un patrimoine en construction ». Celle du samedi 21 janvier posera la question: « Acquérir et exposer: de quoi sont faits les musées? ».

**Samedi 21 janvier de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

Accessibles selon les tarifs du musée



Deux élèves du collège Mathurin Régnier en train d'enregistrer leurs commentaires sur l'exposition.

► Memoria, voyage au cœur des collections  
Jusqu'au 26 février 2023  
02 37 90 45 80  
musee.beaux-arts@aggloville.chartres.fr



Le QR code qui permet d'écouter les réactions des collégiens.

# Signature de la charte de gestion

Le mardi 13 décembre, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, Mgr Christory, évêque de Chartres, Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Jean-François Bridet, vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire, et Delphine Samsoen, directrice générale du Centre des monuments nationaux, ont procédé à la signature officielle de la charte de gestion de la cathédrale, aboutissement de trois ans de travail.



Mgr Christory, évêque de Chartres, Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, Jean-François Bridet, vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire, et Isabelle Vincent, adjointe en charge du Patrimoine.

« **C**ette charte de gestion synthétise en 4 pages l'ambition et les enjeux du plan de gestion de la cathédrale Notre-Dame de Chartres et rappelle les rôles respectifs et les compétences de tous les acteurs qui ont participé à son élaboration », a expliqué Elisabeth Cayrel, consultante missionnée pour accompagner la démarche d'écriture

du plan de gestion, en ajoutant que la cathédrale de Chartres, classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 1979, faisait partie des premiers sites français à valider son plan de gestion.

## Thématiques

Tout a commencé le 6 novembre 2019 avec la constitution d'un comité de bien rassemblant les

services de l'État compétents, les collectivités territoriales, le Centre des monuments nationaux, et bien sûr, l'affectataire de la cathédrale, qui a eu pour mission de piloter les sessions de groupes de travail. Lesquels ont réuni techniciens, associations et services de l'État pour travailler sur les thématiques incontournables d'un plan de gestion :

- protéger, conserver, restaurer le

bien et ses abords;

- comprendre et diffuser la connaissance sur le bien;
- développer le bien et son territoire environnant;
- animer et coordonner la gestion, partager les valeurs de l'Unesco.

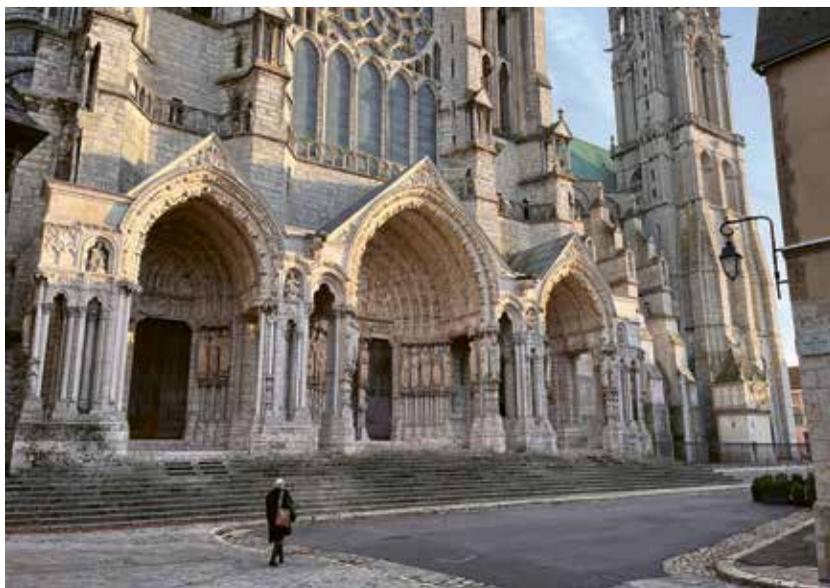
### 31 fiches action

« Une multiplicité d'acteurs interviennent dans la gestion d'un site du patrimoine mondial et d'une cathédrale en particulier, dit Elisabeth Cayrel. L'idée était de mettre tout le monde autour de la table pour travailler en concertation dans la même direction. On a eu plus de 60 participants par session, représentants des collectivités territoriales, les services de l'État, l'évêché, le rectorat, les acteurs du tourisme, de la recherche, les professionnels du monde du vitrail, les associations patrimoniales, culturelles, de pèlerins... À partir de ces groupes de travail, on a pu élaborer un diagnostic partagé et des propositions d'action. Le tout est compilé dans un document très opérationnel de 126 pages, dont 102 consacrées aux 31 fiches action, fruits de ce travail. »

Ces fiches expliquent notamment comment les différents usages (culte, pèlerinages, tourisme) cohabitent et comment on peut encore améliorer cette cohabitation. Elles évoquent aussi la directive paysagère, qui protège les vues lointaines de la cathédrale sur une distance de 10 à 30 kilomètres, la création d'un centre documentaire virtuel, qui regroupera toute la connaissance accumulée sur la cathédrale, la mise en place d'éléments de comptage des visiteurs et d'une analyse des motivations de ces derniers, ou l'importance de pérenniser le travail des instances mises en place pour élaborer le plan de gestion.

### Sanctuariser le cloître Notre-Dame

« Le plan de gestion valide le principe d'un écrin architectural de grande qualité autour de la cathédrale, a commenté Jean-Pierre Gorges. Nous respecterons cet engagement en présentant prochainement le dessin, après étude et large consultation, de la future esplanade de la cathédrale. Dans l'esprit de ce plan de gestion, nous voulons véritablement sanctuariser le cloître Notre-Dame au sein d'un secteur



sauvegardé de 80 ha élargi à la ville historique. Un secteur mieux protégé et mis en valeur, qui va créer une formidable dynamique autour de la Maison internationale de la Cosmétique, du nouveau musée du vitrail, du musée des Beaux-Arts et de l'important centre culturel qui se fera discret sous une esplanade rénovée.

Je me suis battu par ailleurs pour que la directive paysagère, qui ne concernait initialement que 14 cônes de visions, soit repensée à 360°. Et je remercie les services de l'État de nous avoir aidés à conduire le projet dans cette perspective. Lequel projet a permis de préserver finalement 457 vues lointaines sur la cathédrale. Cette

contrainte est une chance, celle d'un territoire apaisé, débarrassé des agressions visuelles, comme les éoliennes ou les immeubles trop hauts. Cette qualité de vie et ce respect du patrimoine ne peuvent que susciter l'envie de venir vivre à Chartres. »

### « Une certaine idée du progrès »

« Il y a quelque chose de très symbolique et de profondément émouvant dans la signature de

cette charte, a ajouté Françoise Souliman. Notre engagement collectif au service de la préservation de la valeur universelle exceptionnelle de la cathédrale de Chartres est pour moi beaucoup plus qu'une simple question de patrimoine. Elle renvoie à une certaine idée du progrès, à une certaine idée de l'harmonie dans cette synthèse des contraires et des contrastes qu'évoquait Huysmans dans cette belle formule: « Unir l'histoire sainte et l'histoire universelle, la beauté et la croyance, l'émotion spirituelle et l'émotion esthétique, pour le dire en un mot, je crois que la cathédrale nous donne à voir un chemin qu'il nous faut prendre tous ensemble ». »

# THÉÂTRE DE CHARTRES



© Laura Gilli



© Jean-Luc Beaujault

## TRACES

Compagnie du Théâtre  
Buissonnier

**Jeudi 5 janvier à 9 h 30, 10 h 30  
et 15 h 30**

**Théâtre d'ombres et musique**

Petit théâtre

La compagnie du Théâtre Buissonnier explore la thématique de la grotte, de l'abri, en référence au ventre maternel et à la période de la Préhistoire, celle d'avant le langage, celle où la trace n'est pas encore un mot sur un papier mais des gestes, des lumières, des éclats de couleur, de voix ou de peinture...

## JONATHAN LAMBERT RODOLPHE

**Samedi 7 janvier à 20 h 30**

**Théâtre d'humour**

Grande salle

Dans son quatrième one-man-show, Rodolphe Jonathan Lambert, 46 ans, raconte son histoire, celle, dit-il, « d'un

homme à la moitié du chemin, d'un produit en état de décomposition ».

## L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN – VERSION 1

Compagnie Non Nova

**Mardi 10 janvier à 9 h, 10 h 30  
et 14 h 30**

**Théâtre visuel**

Grande salle (Durée: 24 mn)

Grâce à des petits ventilateurs, des sacs plastiques prennent vie pour se muer en créatures multicolores qui dansent et virevoltent sur l'air de *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Claude Debussy. Un ballet enchanteur qui ravira petits et grands.

## COMME IL VOUS PLAIRA

De William Shakespeare

**Vendredi 13 janvier à 20 h 30**

Avec Barbara Schulz

**Théâtre**

Grande salle

Un jeune Duc bannit son grand frère et la fille de celui-ci, Rosalinde. Mais sa propre fille, Celia, s'enfuit dans la forêt avec Rosalinde à la recherche du vieux Duc. Poursuivies par le jeune Duc, la première se déguise en bergère, la seconde en homme. Aventure, amour, désir, amitié, passion et jalousie s'entremêlent dans cette relecture moderne de la comédie de Shakespeare, sur fond de forêt enchantée.

## CLARA HASKIL, PRÉLUDE ET FUGUE

**Mardi 17 janvier à 20 h 30**

Avec Laetitia Casta

**Théâtre et musique**

Texte de Serge Kribus

Mise en scène: Safy Nebbou

Grande salle

Charlie Chaplin confia un jour qu'il n'avait rencontré que trois génies dans sa vie: Einstein, Churchill et Clara Haskil, l'une des plus grandes pianistes du XX<sup>e</sup> siècle. Seule en scène, Laetitia



Comme il vous plaira

Casta se glisse dans les mots de Serge Kribus pour incarner cette femme modeste, sincère et drôle, qui traversa d'innombrables épreuves et dont le talent exceptionnel ne fut reconnu que sur le tard.  
(Report de la saison 21-22)

### UN BALCON ENTRE CIEL ET TERRE

Compagnie Mercimonchou  
**Judi 26 janvier à 9 h 30, 10 h 30 et 15 h 30**

**Théâtre d'images chorégraphiées**

Petit théâtre

### LE VISITEUR

D'Éric-Emmanuel Schmitt  
Avec Sam Karmann

**Samedi 28 janvier à 20 h 30**  
**Théâtre**

Grande salle

En 1938, à Vienne, occupée par les nazis, qui persécutent les Juifs. Optimiste, Sigmund Freud retarde son départ. Le jour où la Gestapo emmène Anna, sa fille, pour l'interroger, il reçoit la visite d'un dandy léger et cynique, qui tient d'incroyables propos. Mais



Le Visiteur

qui peut bien être cet homme étrange ?

### NORMALITO

À L'Envi Compagnie  
**Lundi 30 janvier à 14 h 30**  
**Mardi 31 janvier à 14 h 30 et 19 h 30**  
**Théâtre**

Grande salle

Chargé, comme ses camarades, d'inventer un super-héros, Lucas,

10 ans, a dessiné Normalito, le superhéros « qui rend tout le monde normal ». Entre les hauts potentiels, les troubles dys, les handicapés, les immigrés, Lucas estime qu'il y a de moins en moins de gens « normaux » dans sa classe et se sent oublié. Une fable sur la normalité et la différence.

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES



## THÉÂTRE PORTAIL SUD

### CECI N'EST PAS UNE SAUCISSE

**Du jeudi 12 au samedi 21 janvier, les jeudi, vendredi et samedi à 21 h et les samedis à 17 h**

Avec Alexis Chevalier et Grégoire Roqueplo.

#### LE OFF – SALLE 3

Au lendemain de la pandémie, Guigue, directeur de théâtre désabusé, a décidé de transformer son établissement en chambre froide. Mais c'est compter sans la résistance de Plo, comédien désœuvré, dont l'inconscient fourmille de rêves plus étranges les uns que les autres, qui vont redonner vie et sens au théâtre et rendre à Guigue son inspiration. Une fabuleuse ode au théâtre, une fable déjantée sur la création servie par un duo attachant et détonnant.

### LA PHILOSOPHIE ENSEIGNÉE À MA CHOUETTE

**Du mercredi 1er au samedi 4 février, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21 h et samedi à 17 h**

D'Yves Cusset  
Avec Yves Cusset et Sarah Gabillon

#### LE OFF – SALLE 2

Adaptée du livre éponyme d'Yves Cusset, authentique docteur agrégé de philosophie, cette vraie fausse conférence vous propose un voyage absurde et drôle au pays des idées philosophiques, sous la houlette d'un duo de conférenciers aussi improbables qu'impertinents.

► Réservations  
02 37 36 33 06  
theatreportailsud.com  
Tarifs: 18 € et 14 €

## THÉÂTRE DU DÉTOUR

### RACINE DE TROIS

Compagnie Théâtre du Détour  
**Du 24 au 28 janvier à 20 h 30**  
Théâtre

#### LE OFF – SALLE 1

De Pierre Margot  
Mise en scène: Antoine Marneur  
Avec Denis d'Arcangelo, Henri Courseaux et Philippe Catoire  
Croupier, Paname et Mimosa observent un monde en mutation et débattent sans filtre sur cet univers dont tous les contours échappent à leur discernement. Dans cette abyssale perte de repères, leur chemin de rédemption les pousse à emprunter une voie inexplorée, celle du retour aux sources. Après une longue et épuisante traversée, ils s'enfoncent dans une clairière paisible et se transforment en arbre. Une comédie de science-fiction

arboricole sans queue ni montre.  
Surtout sans montre. Quoique!

► Réservations  
02 37 23 42 53  
Tarifs: 17 € et 11 €

## THÉÂTRE DU LABYRINTHE

### LIBERTÉ ÉGALITÉ OLYMPE DE GOUGES

**Judi 26, vendredi 27  
et samedi 28 janvier à 20 h 30**

#### LE OFF

Soirée historique et musicale  
(durée: une heure)  
Texte de Catherine le Quellenc  
Avec Gwenaëlle Anglade et Marc  
Burian  
Femme de lettres, dramaturge,  
pamphlétaire opiniâtre féministe  
avant l'heure et auteure en 1791  
de la Déclaration des droits de  
la femme et de la citoyenne,  
Olympe de Gouges fut de  
tous les combats: abolition de  
l'esclavage, justice sociale, droit  
au divorce rejet de la peine de  
mort, égalité homme femme. Elle  
sera guillotinée pour ses idées.  
Cette femme oubliée des livres  
d'Histoire est pourtant une figure  
incontournable de la Révolution  
française.  
Un texte d'une étonnante  
actualité.

► Réservations  
02 37 23 42 53  
Tarifs: 15 € et 13 €

► Le OFF  
10, avenue Jehan-de-Beauce  
Renseignements  
et réservations:  
leoff-chartres.fr  
contact@leoff-chartres.fr  
02 37 23 42 53

## THÉÂTRE EN PIÈCES

### PETIT PÈRE

**Samedi 21 janvier à 20 h 30  
et dimanche 22 janvier à 17 h**

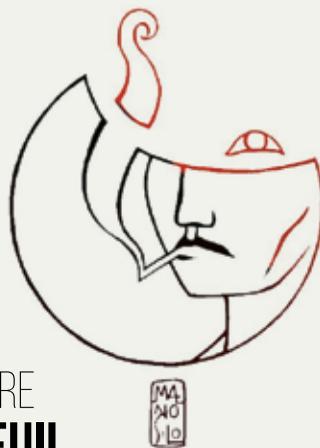
Compagnie Naxos Théâtre

#### THÉÂTRE DE POCHE

Avec Thomas Marceul  
Mise en scène de Virginie Hocq  
« Ça suffit! » Hurlent-elles. Les  
femmes veulent aujourd'hui briser  
le modèle patriarcal, et c'est tant  
mieux. Penauds, les hommes  
acquiescent, de peur d'être taxé  
de sexistes.

Seul Thomas Marceul se lève  
avec courage et demande:  
« Qui va repasser mes chemises  
maintenant? »

► Réservations  
02 37 33 02 10  
Tarifs: 15 € et 11 €  
theatre-en-pieces@wanadoo.fr



Augustin  
chante  
Mano Solo

## THÉÂTRE DU SEUIL

### AUGUSTIN CHANTE MANO SOLO HOMMAGE À MANO

**Samedi 14 janvier à 20 h 30**

Le 10 janvier 2010 disparaissait  
Emmanuel Cabut, dit Mano  
Solo. Augustin, qui fit plusieurs  
premières parties de Mano  
Solo en 2005 et se produit en  
première partie de Karpatt au  
Théâtre du Seuil en avril dernier,  
revient, entouré de ses musiciens,  
pour un hommage à ce dernier.

Également auteur, compositeur,  
il chante, à travers ses chansons  
à texte, Paris, l'amour, la bohème,  
les voyages, de sa superbe  
voix, flottante et vibrante,  
accompagné de Jean Ferron à  
la contrebasse, et de Gaëtan, du  
groupe Karpatt, à la guitare.

► Théâtre du Seuil  
13, rue Saint-Julien  
07 64 27 93 47  
Réservations  
theatreduseuil.com  
info.theatreduseuil@gmail.  
com  
ou Fnac, carrefour...  
Tarifs: 20 € et 15 €

LA COMPAGNIE THÉÂTRE DU DÉTOUR  
présente

# RACINE DE TROIS

DU 24 AU 28 JANVIER À 20H30

COMÉDIE D'ANTICIPATION ARBORICOLE  
SANS QUEUE NI MONTRE  
DE PIERRE MARGOT

Avec

Denis D'ARCANGELO, Henri COURSEAUX, Philippe CÂTOIRE

Mise en scène, scénographie et costumes Antoine MARNEUR et Garance MARNEUR

Assistant Francis RESSORT - Création lumières Laurent BEAL - Musique originale et bande-son Nathalie MIRAVETTE  
Réalisation costumes Barbara GASSIER, Pierre-Jean BERAY - Création vidéo Nicolas MAISSE  
Régie vidéo, son, lumière Ingrid CHEVALIER, Allan HOVE

Texte lauréat de l'AIDE À LA CRÉATION ARTCENA 2020



# leOFF

SCÈNES  
DE CHARTRES

10 AVENUE JEHAN DE BEAUCE  
28000 CHARTRES

02 37 23 42 53

contact@leoff-chartres.fr

www.leoff-chartres.fr





Voyage à travers l'impossible, de Georges Méliès



La Petite marchande d'allumettes, de Jean Renoir

## Jeudi 12 janvier à 20 h 30

« C'EST FANTASTIQUE »

Ciné-concert

### Cinéma Les Enfants du Paradis

Avec Christian Leroy (piano, synthétiseur) et Pascal Ducourtioux (percussions)

Formé à la musique contemporaine, au rock, au jazz, à la musique de film et à l'improvisation, le pianiste et compositeur belge Christian Leroy a créé en 1995 avec son ensemble Métarythmes une musique originale pour le célèbre film *Dracula*, de Tod Browning. On leur doit aussi notamment celles du *Dernier des Hommes*, de Murnau, et de *Gosses de Tokyo*, d'Ozu.

Christian Leroy se consacre désormais presque exclusivement à sa carrière de ciné-concertiste.

## Au programme

Voyage à travers l'impossible, de Georges Méliès (France, 1904, 20 mn, muet, version restaurée)

La Petite marchande d'allumettes, de Jean Renoir (France, 1927, 39 mn, muet, version restaurée)

La Première nuit, de Georges Franju (France, 1958, 20 mn, sonore, version restaurée)

► Séance ciné-culte  
Tarif réduit avec la carte  
Ciné-Clap



Christian Leroy

## Mardi 17 janvier à 20 h 30

À L'EST D'EDEN

(D'Elia Kazan, 1955, États-Unis, vost)

### Auditorium de l'Apostrophe

Une petite ville des États-Unis à l'aube de la Première Guerre mondiale. En faisant fortune, Cal, jeune homme rebelle, s'oppose à son père qui lui préfère son frère...

Elia Kazan adapte magistralement le célèbre roman du grand écrivain américain John Steinbeck, prix Nobel de littérature en 1962, dans ce drame familial captivant et poignant.



CULTURE

# Gala d'Action danse



L'association Action danse vous propose un gala d'exception le mardi 24 janvier à 20h30 au Théâtre de Chartres. Avec au programme un cocktail étonnant de danseurs solistes de l'Opéra de Paris et de la compagnie François Mauduit, spécialiste du répertoire néo-classique.

La soirée mêlera ainsi morceaux de bravoure issus du répertoire classique et extraits de chorégraphies contemporaines.

La compagnie François Mauduit présentera des extraits de ses derniers spectacles Roméo et Juliette, Hommage à Audrey Hepburn et Carmen. Les danseuses du ballet Action Danse interpréteront des créations de Sylvie Hermeline.

► Réservations

02 37 23 42 79

[theatredechartres.fr/](http://theatredechartres.fr/) rubrique « Billetterie » /vente à l'unité/  
Spectacle accueillis

Au guichet du Théâtre mardi au vendredi de 13h30 à 18h30  
et le samedi de 10h à 13h (hors période scolaire)

Tarifs: 15 € à 28 €

CHARTRES INTERNATIONAL

## Stages d'anglais pour collégiens et lycéens



Du lundi 13 au vendredi 17 février, Chartres international organise un stage d'anglais pour collégiens et lycéens qui a pour objectifs, avec l'aide de supports audio et vidéo, de consolider les connaissances déjà acquises et d'améliorer la compétence générale et l'aisance de l'expression et de l'écoute.

**Collégiens**

Du lundi 13 au vendredi 17 février  
de 10h30 à 12h30

**Lycéens**

Du lundi 13 au vendredi 17 février  
de 13h30 à 15h30

► Informations et inscriptions

[contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com)  
09 54 68 07 35

Coût du stage: 100 €

Dans la limite des places disponibles

MÉMOIRE

# Cérémonie du 5 décembre



Franck Masselus, deuxième adjoint, devant le mémorial départemental aux anciens combattants d'Afrique du Nord

**L**e lundi 5 décembre, devant le mémorial départemental aux anciens combattants d'Afrique du Nord, la Ville a rendu hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie du 61<sup>e</sup> anniversaire s'est déroulée en présence de Franck Masselus, deuxième adjoint, Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, et Yann Gérard, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir.



# Chartres et ses monuments historiques

## 1/3. Du concept à la première liste de monuments classés (1790-1840)

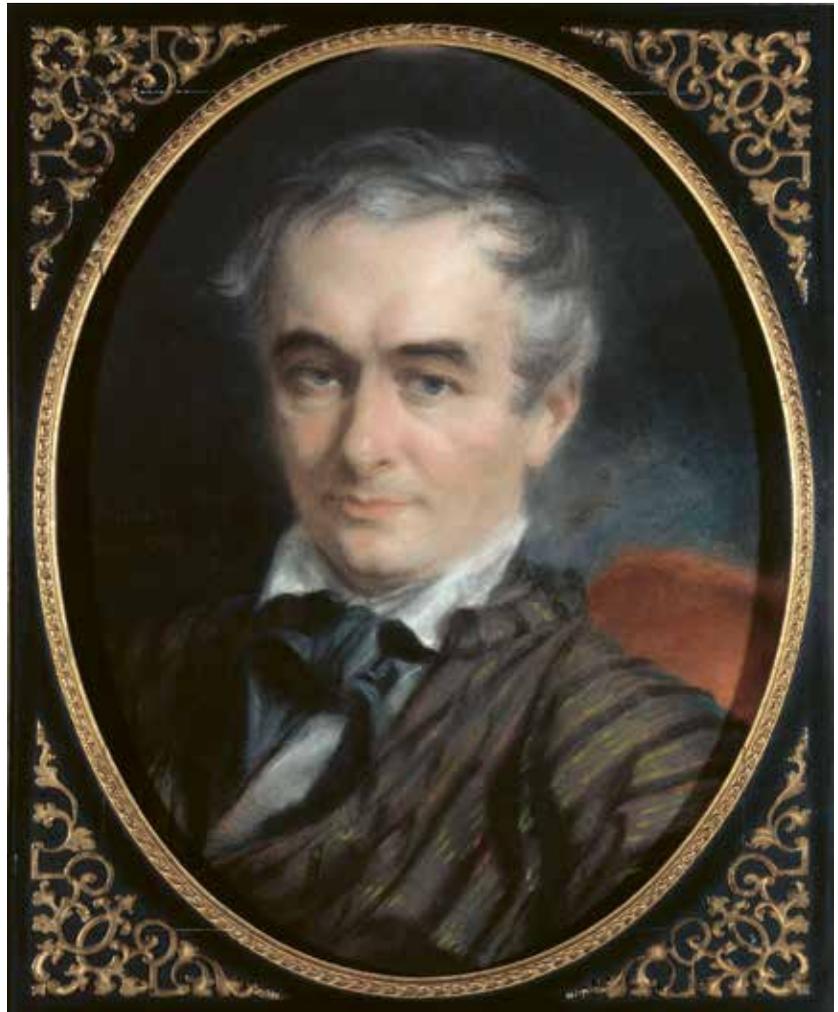
« **L**a cathédrale de Chartres offre des beautés qui ont sans cesse fixé l'attention de tous les voyageurs et attiré dans ce pays les amateurs de l'architecture gothique. C'est en effet un des plus hardis monuments de ce genre et d'une antiquité bien reconnue qu'il y ait en France [...]. Conservons donc avec soin ce monument. Que jamais la hache et le marteau ne l'entament [...]. Combien je regrette d'avoir vu que déjà quelques-unes de ces figures [statues] ont été abattues et mutilées par un esprit de vertige de quelques citoyens, qui ont pensé qu'en détruisant les préjugés il fallait en détruire les traces historiques. »

François Sergent, député à la Convention, sur « *la décoration du temple de la Raison* », au conseil général de la commune, 24 décembre 1793, AM Chartres.

### Un contexte révolutionnaire (1789-1799)

#### Un concept

Le concept de « *patrimoine* » et de « *protection* » des monuments légués par l'histoire surgit sous la Révolution.



Prosper Mérimée, Inspecteur général des Monuments historiques (1834-1860).

En 1790, l'Assemblée nationale crée une Commission des monuments des arts, future Commission temporaire des Arts, et charge les directoires départementaux d'inventorier les objets aliénés lors de la nationalisation

des biens du clergé. Églises et châteaux vendus comme biens nationaux sont en effet menacés de destruction comme traces de l'Ancien Régime, ou tout simplement comme carrières.



Stance Lith.

1761 dessin.

Lith. de Delobrun aux, rue de la Harpe, n° 4.

29 Juillet 1830

LE C<sup>te</sup> C<sup>te</sup> ALEX. DE LA BORDE,

*Commandant en second de la Garde Nationale sous les ordres du G<sup>ral</sup> Lafayette.  
Ancien Chef de la Seine, depuis Aide de Camp du Roi.*

Comte Alexandre de Laborde, commandant en second de la Garde Nationale le 29 juillet 1830.

### Adaptation aux nouvelles fonctions

La cathédrale devenant église paroissiale unique, on demande à l'architecte chartrain Laurent Morin d'y aménager une chapelle pour chaque ancienne paroisse de la ville. En 1793, l'église est interdite au culte (15 novembre) et devient temple civique: temple de la Raison, puis en 1794 de l'Être suprême. On réoriente sa décoration en substituant des symboles républicains aux symboles religieux. Dans le chœur de Bridan, les reliefs reçoivent une légende

républicaine et la Vierge de l'Assomption devient la déesse de la Raison, puis l'Être suprême. Sur les piliers de la nef, on peint des trophées républicains.

### Vandalisme et prélèvements

Fin 1793, des statues sont détruites pour vendre la pierre; le 20 décembre, des livres, ornements, objets et mobiliers liturgiques sont brûlés sur le parvis; un projet de démolition menace l'existence même de l'édifice. L'hiver 1793-1794, on prélève des métaux nécessaires au finan-

cement de la guerre et à l'armement: le bronze des cloches de la tour sud, l'or et l'argent des tapisseries, et en 1794-1795 le plomb de la toiture de la nef.

### Restauration ou détérioration ?

Si en 1797 les Chartrains organisent la pose d'une nouvelle couverture de plomb sur la charpente de l'église, son manque d'étanchéité exigera des réparations dès les années 1830. Par ailleurs certains s'avisent de priver de toiture la chapelle Saint-Piat.

## Action des Chartrains Sergent, Pétion, Pâris-Mainvilliers

De 1793 à 1795, précurseurs des inspecteurs des Monuments historiques chargés en 1830 de recenser les bâtiments méritant l'aide de l'État, trois Chartrains, deux députés et un officier municipal, travaillent à la conservation d'œuvres d'art par la Nation et à la protection d'édifices chartrains

### Sergent. Collecter pour le Muséum

François Sergent (1751-1847), dessinateur et graveur, beau frère du général Marceau, député d'Eure-et-Loir à la Convention et adjoint à la Commission temporaire des Arts, obtient le 19 septembre 1792 un décret ordonnant que des œuvres d'art de la Nation figurent au Muséum national français (1791). C'est à ce titre qu'en septembre 1793 il collecte des pièces à la cathédrale.

### Sergent. Protéger la cathédrale

C'est aussi à ce titre qu'en décembre il exige de la muni-



Bibliothèque d'Alexandre De Laborde, lieu de réunion des députés libéraux le 26 juillet 1830.

cipalité l'arrêt des destructions de statues. En outre, il met fin à l'obscur projet de démolition de l'édifice, qu'il place sous la protection du département et de l'État, comme œuvre patrimoniale et exemple d'architecture gothique.

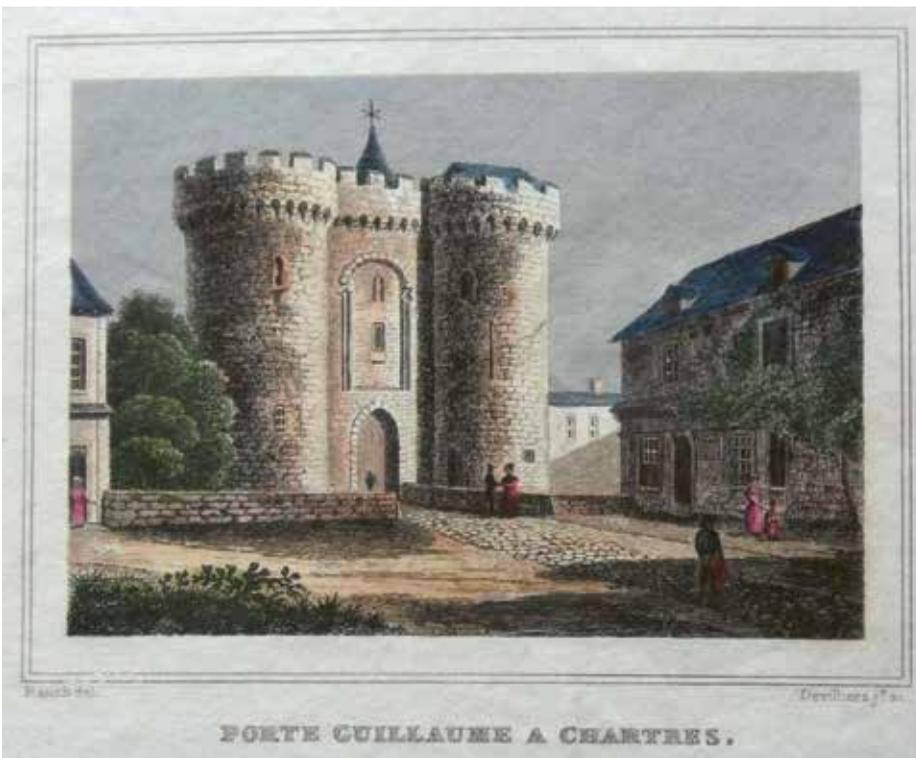
### **Pétion. Protéger la chapelle Saint-Piat**

Jérôme Pétion (1756-1794), avocat, député du Tiers-État, premier Président de la Convention (1792), maire de Paris (1791-1792), stoppe la démolition de la toiture de la chapelle Saint-Piat et restaure sa couverture. Pour garantir la conservation de la chapelle il en fait le dépôt des archives du département.

### **Pâris-Mainvilliers. Protéger la porte Guillaume**

C'est le 21 décembre 1795, peu après son élection le 5 novembre, que cet officier municipal tente de convaincre la Ville des bienfaits qu'apporterait la démolition de l'enceinte urbaine et de ses portes, qu'il qualifie péjorativement de « gothiques ».

Il exclut de l'opération un édifice « justement estimé dans son genre et le seul de son espèce; je veux parler de la porte Guillaume. Vous penserez, je crois, qu'il convient de conserver à la ville cet édifice véritablement curieux par son architecture, et



Porte-Guillaume, avec le clocheton de sa chapelle, avant son incendie en 1856.



Tour-porche de l'église Saint-Pierre (cl. J. Clément).

comme un vestige du style du tem [p] s où [il fut] construit [...]. » Son vœu est entendu. Après le déclassement de la ville comme place-forte en 1804, lorsqu'on démolit les remparts, la porte dédiée à Guillaume de Ferrière est épargnée.

## De l'action individuelle à l'encadrement de l'État

### La liste de 1840

En 1836, partant en tournée d'inspection, Prosper Mérimée, Inspecteur général des Monuments historiques, fait étape à Chartres, chez son ami Gabriel Delessert, préfet d'Eure-et-Loir depuis 1834. Familier du brillant salon de l'épouse de Delessert, lorsque celui-ci était maire de Passy (1830-1834), il le retrouve à Chartres, couru par les notables locaux qui viennent y humer l'esprit parisien et les appuis politiques. Valentine Delessert est la petite fille du banquier et marquis Jean-Joseph de Laborde (1724-1794), bâtisseur du château de La Ferté-Vidame. Son père, le comte Alexandre de Laborde, conseiller d'État, aide de camp de Louis-Philippe, préfet de la Seine et député, membre de l'Institut de France, de l'Académie des Sciences morales et Politiques, fait partie de la Commission des Monuments historiques, et est l'auteur des Monuments de la France..., un éloge de l'art gothique.

Parmi les bâtiments signalés au ministre de l'Intérieur au terme de sa tournée, Prosper Mérimée note la « *porte Saint-Guillaume* » (mal informé ou trompé par le clocheton de la chapelle surmontant la fortification?) comme édifice civil méritant la



Madame Delessert, Valentine de Laborde, et sa fille.

protection de l'État et des crédits. C'est donc sous cette appellation que la porte protégée par Pâris-Mainvilliers en 1795 et classée par la Commission en 1838, figure parmi les quatre bâtiments chartains inscrits par Prosper Mérimée dans sa première liste des « *Monuments historiques* » (MH) de la France: la « *Liste de 1840* ».

### Juliette Clément, Société archéologique d'Eure-et-Loir

Sources: fonds SAEL, AM Chartres, Médiathèque L'Apostrophe, AD 28, Base Mérimée. Clichés: fonds SAEL, J. Clément.

À suivre: 2/3. *Le patrimoine chartrain durant l'exercice de Prosper Mérimée, Inspecteur général des Monuments historiques (1834-1860).*

# COMPTE RENDU SUCCINCT DU 8 DÉCEMBRE 2022

Étaient présents: Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Jean-François BRIDET, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Quentin GUILLEMAIN (jusqu'au rapport 25), Mme Laurence JOLY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Olivier MAUPU, M. Jean-François PLAZE, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT, M. Guillaume BONNET, Mme Karine DORANGE, Mme Élisabeth FROMONT, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Franck MASSELUS, M. Fabien STANDAERT, Mme Isabelle MESNARD à compter du rapport 29.

Étaient représentés: M. CAPLAIN par pouvoir à M. STANDAERT, Mme Martine MOKHTAR par pouvoir à M. Yves CUZIN, Mme Isabelle MESNARD par pouvoir à M. Richard LIZUREY (jusqu'au rapport 28), M. Daniel GUERET par pouvoir à Mme Dominique DUTARTRE, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Emmanuelle FERRAND, M. Patrick GEROUDET par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, Mme DEVENDER par pouvoir à Mme JEBLI-CHEDEVILLE, M. GUILLEMAIN par pouvoir à M. MAUPU à partir du rapport 26.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 1 Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la Maison Picassiette - attribution

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires

applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL C'Chartres Tourisme devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, GEROUDET, STANDAERT, Mesmes MESNARD, VINCENT, FERRAND, JOLY.

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 23 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Patrick AUDAT

APPROUVE l'attribution de la concession de service public relatif à la gestion et l'exploitation de la Maison Picassiette à la SPL CHARTRES MÉTROPOLE TOURISME pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023;

APPROUVE le contrat de concession de service public et ses annexes;

AUTORISE la signature du contrat de concession de services et ses annexes;

AUTORISE la signature de tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 2 Accords-cadres pour les Prestations d'assurances pour la Ville de Chartres, le CCAS et Chartres Métropole- lots n° 1, 4, 8, 11 et 13 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-François BRIDET

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants:

| Désignation  | Entreprises retenues   | Montant   |
|--|--|---|
| Lot n°01 : Dommages aux biens et Risques Annexes pour la Ville De Chartres     | Société SMACL ASSURANCE SA (Mandatitaire)<br>141 Avenue Salvador Allende<br>79031 NIORT<br>Cedex 9<br>(N°de SIREN : 833 817 224)<br><br>Société SMACL ASSURANCE SA (Cotraitant)<br>141 Avenue Salvador Allende<br>79031 NIORT<br>Cedex 9<br>(N°de SIREN : 301 309 605) | Sans montant minimum et avec un montant maximum par période d'exécution fixé à 72 500,00 € HT |
| Lot n°04 : Flotte Automobile et Risques Annexes pour la Ville De Chartres      | Société SMACL ASSURANCE SA (Mandatitaire)<br>141 Avenue Salvador Allende<br>79031 NIORT<br>Cedex 9<br>(N°de SIREN : 833 817 224)<br><br>Société SMACL ASSURANCE SA (Cotraitant)<br>141 Avenue Salvador Allende<br>79031 NIORT<br>Cedex 9<br>(N°de SIREN : 301 309 605) | Sans montant minimum et avec un montant maximum par période d'exécution fixé à 27 500,00 € HT |
| Lot n°08 : Protection juridique des agents et des élus de la Ville De Chartres | Société SMACL ASSURANCE SA (Mandatitaire)<br>141 Avenue Salvador Allende<br>79031 NIORT<br>Cedex 9<br>(N°de SIREN : 833 817 224)   | Sans montant minimum et avec un montant maximum par période d'exécution fixé à 12 500,00 € HT |
|  | CS 70001<br>92814 Puteaux Cedex<br><br>Société XL INSURANCE COMPAGNY SE<br>61 rue Mstislav Rostropovitch<br>75017 Paris  | Sans montant minimum et avec un montant maximum par période d'exécution fixé à 6 250,00 € HT  |

### 3 Accord-cadre de fourniture de manuels scolaires, de cahiers d'exercices et de logiciels pédagogiques pour les écoles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

Désignation

Fourniture de manuels scolaires, de cahiers d'exercices et de logiciels pédagogiques pour les écoles de la ville de Chartres

Entreprise retenue

HOPCHET MEDIA

Ibis impasse Saint Martin

60200 COMPIÈGNE

Montant

Sans montant minimum et avec un montant maximum de 21750,00 € HT soit 26100,00 € TTC pour chaque période d'exécution

### 4 Groupement de commande - Entretien des espaces verts et

## CONSEIL MUNICIPAL

### **naturels - Avenant**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes pour l'entretien des espaces verts et naturels, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de ladite convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

FINANCES ET PROSPECTIVE

### **5 Versement à la SPL Chartres Aménagement - Participation à la concession d'aménagement "Îlot Courtille" pour 2023**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter, ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes FROMONT, DORANGE, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le versement à la SPL Chartres Aménagement de la somme de 696 000 € concernant la participation à l'équilibre de la concessions d'aménagement « Îlot Courtille » pour 2023;

PRÉCISE que le compte rendu annuel (CRACL) de l'année 2021 de cette concession mentionnait cette somme et que ce document peut donc servir de pièce justificative pour le versement (CM2022-161 - documents joints);

PRÉCISE que le versement en

2023 pourra être effectué en totalité ou en 2 versements selon l'ouverture budgétaire du chapitre concerné début 2023; un certificat administratif sera établi si le paiement est réalisé en 2 fois;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les éventuels documents liés à ce dossier.

### **6 Versement à la SPL Chartres Aménagement - Participation à la concession d'aménagement "Pole GARE" pour 2023**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter, ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes FROMONT, DORANGE, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le versement à la SPL Chartres Aménagement de la somme de 1 310 000 € concernant la participation à l'équilibre de la concession d'aménagement « Pole Gare » (310 000 € de participation annuelle comme en 2022 soit une subvention d'équipement et 1 000 000 € pour le terrain ou est bâti le nouveau parking Pole Gare); les chapitres 21 et 20 sont donc concernés par ce mouvement financier; le paiement lié au terrain viendra rejoindre le numéro d'inventaire des écritures patrimoniales effectuées précédemment;

PRÉCISE que le compte rendu annuel (CRACL) de l'année 2021

de cette concession mentionnait cette somme de 310 000 € (CM202-156); la délibération du 17 octobre 2019 (CM2019/204) et l'acte notarié ayant servi au mandatement peuvent également servir de pièces justificatives pour le paiement du terrain;

PRÉCISE qu'un certificat administratif sera établi si les paiements devraient être effectués en deux fois, avant et après le vote du budget primitif 2023;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les éventuels documents liés à ce dossier.

## **AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS**

### **7 Opération Îlot Courtille - Avenant n° 6 au traité de concession d'aménagement**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter, ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes FROMONT, DORANGE, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 23 voix pour, 6 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, AUDAT

APPROUVE l'avenant n° 6 et ses annexes au traité de concession d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération Îlot Courtille.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y

# CONSEIL MUNICIPAL

afférents.

## 8 Opération Plateau Nord-Est - Avenant n°10 au traité de concession d'aménagement

M. Jean-François PLAZE expose,  
Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter, ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes FROMONT, DORANGE, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 10 au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération Plateau Nord-Est.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 9 Décision modificative 2022 - Budget principal et budgets annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget principal et du budget annexe

pour le budget 2022, tel que présenté en annexe.

APPROUVE le versement de la subvention de fonctionnement vers les budgets du CCAS

- Une réduction de l'enveloppe à hauteur de 100 000 €. Le montant de la subvention passe à 1704 000 €.

PRÉCISE que la subvention de fonctionnement correspond au montant maximum à verser. Celle-ci peut être inférieure, au vu du réalisé.

### 10 Exécution du budget 2023 avant vote - ouverture des crédits d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE pour l'exercice 2023, dans l'attente du vote du budget primitif, l'ouverture de crédits d'investissement correspondant à 25 % des crédits des dépenses d'investissement du budget de l'exercice 2022. La répartition par budget et par chapitre est indiquée dans les tableaux ci-après.

AUTORISE le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits d'investissement ouverts aux budgets précédents non compris les reports de crédits et les crédits afférents au remboursement de la dette.

### 11 Tarifs généraux de la Ville de Chartres pour 2023 - grilles tarifaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à la majorité, 6 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE les tarifs des services généraux de la ville de Chartres

pour 2023 et selon les indications fournies dans les grilles tarifaires jointes;

PRÉCISE que cette variation des tarifs est liée aux fortes évolutions des prix constatées dès 2022 (inflation, marchés et achats divers, énergie et gaz notamment) et qui devraient se poursuivre en 2023.

PRÉCISE que les grilles tarifaires seront communiquées au comptable public et aux différents régisseurs concernés de la collectivité.

### 12 Stationnement payant - Actualisation du barème tarifaire et du montant du forfait post-stationnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE les tarifs de la redevance en paiement immédiat suivants:

| Durée   | Tarifs afférents |
|---|------------------|
| 1 <sup>er</sup> demi-heure de stationnement de surface (une fois le matin et une fois l'après-midi) | Gratuité         |
| Dans la limite des 3 premières heures consécutives  | 1 € / 20 minutes |
| <b>A partir de 3h consécutives et dans la limite maximale de 3h30 consécutives autorisées</b>       |                  |
| Les premières 15 minutes  | 11 €             |
| Les dernières 15 minutes  | 15 €             |

APPROUVE la mise en place d'un tarif similaire à celui retenu pour les places de stationnement payant s'agissant des places dédiées aux véhicules électriques.

APPROUVE le montant du carnet de 25 tickets pour les artisans - entreprises fixé à 65 euros

APPROUVE le montant du Forfait Post-Stationnement (FPS) fixé à 35 euros.

APPROUVE la gratuité pour les résidents stationnant dans la zone autorisée par leur vignette.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes

## CONSEIL MUNICIPAL

pièces liées à ce dossier.

### **13 Convention entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole concernant l'archéologie pour l'année 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE la convention jointe conclue avec Chartres MÉTROPOLE (budget annexe archéologie);

ACCEPTE le paiement prévu en 2022 sur les crédits de la Ville de Chartres et sur les imputations du chapitre 20 correspondant à des études et interventions menées;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes liés.

### **14 Convention collectivité étape - Relais de la flamme - Paris 2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention Relais de la Flamme entre Paris 2024, la Ville de Chartres et Chartres métropole

AUTORISE le versement de la somme de 60 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention et tout document y afférant

### **15 Prise en charge des frais de déplacement d'un membre de jury du conservatoire**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la prise en charge des frais de déplacement de Monsieur Clément GUILLOT pour un montant de 93,60 euros dans le cadre du concours d'entrée en cycle spécialisé sur la base de justificatifs afférents.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

### **16 Déplacement de Patrick GEROUDET à la Cérémonie de Jumelage Speyer-Chichester à Speyer**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, M. Patrick GEROUDET

AUTORISE le déplacement de Monsieur Patrick GEROUDET à Speyer (Allemagne) du 7 décembre au 10 décembre 2022 inclus, à l'occasion de la signature du pacte de Jumelage entre la ville de Speyer et la ville de Chichester.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élu à l'occasion de ce déplacement plafonné à 600 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **17 Cession d'une licence IV - Projet "Hôtel Maleyssie"**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la cession de la licence IV débit de boissons, au profit Monsieur Stéphane WENZ afin de l'exploiter à Chartres 2 rue Chanzy pour le projet « Hôtel Maleyssie »,

APPROUVE le montant de cession à hauteur de 10 000 euros,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

18 9 Avenue Louis Lumières - Résiliation du bail emphytéotique de l'Église St Paul  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la résiliation du bail emphytéotique avec l'Association Diocésaine concernant la parcelle cadastrée BV n° 319 située 9, Avenue Louis Lumière pour le 31/12/2022.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

### **19 Convention portant mise en œuvre de services communs entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole - Avenant 7**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 7 à la convention portant mise en œuvre des services communs entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole

AUTORISE que les écritures de mutualisation entre les collectivités soient effectuées en décembre et ce afin que les opérations de fin d'année soient anticipées notamment dans le cadre de la M57, mais aussi dans le cadre de la future préparation du compte de gestion ou Compte Financier Unique. Les travaux en régie et les écritures de refacturation 2022 prendront en compte une période de 12 mois ou selon une procédure expliquée dans un certificat administratif justifiant

## CONSEIL MUNICIPAL

les mouvements d'écritures.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### **20 Modification du tableau des emplois**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES et M. Jean-Maurice DUVAL

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de:

- La qualification d'un emploi de Responsable de cellule Valorisation et Animation à temps complet (catégorie B) en emploi de Responsable d'unité Valorisation, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Attachés de conservation (catégorie A) à la Direction de l'Archéologie.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ce poste et, en cas de recherche infructueuse de candidat(e) fonctionnaire, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

ACCEPTÉ en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent(e) recruté(e).

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

21 Paiement de vacations création de pages de jeux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

FIXE le montant de la vacation pour 1 page de jeux à 300 € net

### **22 Chartres métropole - Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées - Modification de représentation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET, Mme Jacqueline MARRE

APPROUVE le remplacement de M. Vergne pour siéger au sein de la CLECT.

DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à la désignation de deux représentants pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

ACTE les candidatures de MM. José ROLO et Fabien STANDAERT

Nombre de votants: 36  
Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET, Mme Jacqueline MARRE

Suffrages exprimés: 31

SONT DÉCLARÉS ÉLUS, MM. José ROLO et Fabien STANDAERT, ayant chacun obtenu 31 voix pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

### **23 Convention de coopération opérationnelle renforcée entre les Polices Municipales de la zone urbaine**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1

abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de coopération opérationnelle renforcée entre les polices municipales de la zone urbaine conclue pour une durée d'un an annexée à la présente délibération;

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

### **24 Rapport annuel 2022 - Recours Administratifs Préalables Obligatoires**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte Du rapport annuel 2022 des Recours Administratifs Préalables Obligatoires « RAPO » se rapportant au stationnement payant sur voirie.

### **SERVICES À LA POPULATION**

#### **25 Classes découvertes année scolaire 2022-2023 : Subventions pour les écoles publiques et privées**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 2 voix contre, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Fabien STANDAERT, Christophe CAPLAIN, Quentin GUILLEMAIN, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU

APPROUVE la participation de la Ville aux classes découvertes pour l'année 2022-2023 à hauteur d'un montant de 71 987,31 €.

#### **26 Convention d'objectif et de financement - Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir - Pilotage du projet de territoire - Chargée de coopération - convention territoriale globale**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1

## CONSEIL MUNICIPAL

conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la Convention d'Objectifs et de Financement « *Pilotage du projet de territoire – Chargé de coopération CTG* » entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, qui prend effet au 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2026.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention définie à cet effet.

### **27 Prestation de Service Relais Petite Enfance – Avenant Convention d'objectifs et de financement Caisse d'allocations Familiales d'Eure-et-Loir**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement Prestation de Service « *Relais Petite Enfance – RPE* » entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, qui prend effet au 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2024.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention définie à cet effet.

### **28 Prestation de service Établissements d'accueil du jeune enfant – Avenant à la Convention d'objectifs et de financement – Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir – Bonus territoire – convention territoriale globale**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, qui prend effet au 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2026.

AUTORISE le Maire ou son

représentant à signer l'avenant à la convention définie à cet effet.

### **29 Associations – Subventions de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU, Quentin GUILLEMAIN, Jean-François BRIDET

APPROUVE les subventions de fonctionnement 2023 aux associations, telles que détaillées en annexe dont le versement interviendra à compter de la notification.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **30 Association "Les 3R" – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2022/2024 – Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *LES 3R* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 110 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « *LES 3R* » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 79 989,17 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *LES 3R* » et tout document y afférent.

### **31 Association "LA DAME A LA LICORNE" – Convention d'objectifs 2023/2025 – Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « *LA DAME A LA LICORNE* » et la Ville de Chartres attributive de subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, à hauteur de 8 400 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « *LA DAME A LA LICORNE* » dans le cadre de la mise à disposition de locaux nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 12 982,50 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « *LA DAME A LA LICORNE* » ainsi que tout document y afférent.

### **32 Association "Peinture et Réalités" – Subvention de fonctionnement 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1150 € à l'association « *Peinture et Réalités* » au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **33 Association "ATHLÉTISME CHARTRES LUCÉ ASPPT MAINVILLIERS" – Avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2021/2024 – Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend

## CONSEIL MUNICIPAL

pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2021/2024 entre l'association « ATHLÉTISME CHARTRES LUCÉ ASPTT MAINVILLIERS » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à 57 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « ATHLÉTISME CHARTRES LUCÉ ASPTT MAINVILLIERS » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 24 274.28 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison sportive 2021/2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs avec l'association « ATHLÉTISME CHARTRES LUCÉ ASPTT MAINVILLIERS » ainsi que tout document y afférent.

### **34 Association "MADELEINE SPORTS DÉTENTE" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « MADELEINE SPORTS DÉTENTE » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, à 85 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association

« MADELEINE SPORTS DÉTENTE » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé 36 449,68 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « MADELEINE SPORTS DÉTENTE » ainsi que tout document y afférent.

### **35 Association "Madeleine Sport Détente" - Avenant n° 5 à la convention d'objectifs 2020/2022 - Soutien sportif de haut niveau - Subvention 2022 Saison 2022/2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs entre l'Association « Madeleine Sports et Détente » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 4 000 €, au titre de l'exercice 2022, saison 2022/2023, à l'association « Madeleine Sports et Détente », dans le cadre de l'accompagnement du jeune joueur de haut niveau, Vladislav DAZIN.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs avec l'Association « Madeleine Sports et Détente » ainsi que tout document y afférent.

### **36 Association "C'Chartres Judo" - Avenant n° 1 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Laurent LHUILLERY

APPROUVE l'avenant n° 1 à la

convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES JUDO » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'exercice 2023, saison sportive 2022/2023, à 17 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES JUDO » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 2 401,06 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison 2021/2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES JUDO » ainsi que tout document y afférent.

### **37 Association "C'Chartres Basket M" - Avenant n° 4 à la convention d'objectifs 2021/2023 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES BASKET M. » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023 à 415 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES BASKET M. » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 27 462,12 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison 2021/2022.

## CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES BASKET M. » ainsi que tout document y afférent.

### **38 Association "C'Chartres Basket Féminin" - Avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2021/2023 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES et José ROLO

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES BASKET FÉMININ » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à 415 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES BASKET FÉMININ » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 34 353,50 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison 2021/2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES BASKET FÉMININ » ainsi que tout document y afférent.

### **39 Association "C'Chartres Cyclisme" - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2021/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES CYCLISME » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à 65 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES CYCLISME » ainsi que tout document y afférent.

### **40 Association "MAINVILLIERS CHARTRES HANDBALL" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « MAINVILLIERS CHARTRES HANDBALL » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, 50 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « MAINVILLIERS CHARTRES HANDBALL » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 891,90 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « MAINVILLIERS CHARTRES HANDBALL » ainsi que tout document y afférent.

### **41 Association "C'CHARTRES BOXE" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de**

### **fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Laurence JOLY

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « C'CHARTRES BOXE » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, à 55 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES BOXE » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 2 847,73 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'CHARTRES BOXE » ainsi que tout document y afférent.

### **42 Association "C'CHARTRES SQUASH BADMINTON" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « C'CHARTRES SQUASH BADMINTON » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 20 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association

## CONSEIL MUNICIPAL

« C'CHARTRES SQUASH BADMINTON » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 292 782,22 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'CHARTRES SQUASH BADMINTON » ainsi que tout document y afférent.

### **43 Association "C'CHARTRES TENNIS" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES TENNIS » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à 28 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES TENNIS » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 161 067,20 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison 2021/2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2023/2025 avec l'Association « C'CHARTRES TENNIS » ainsi que tout document y afférent.

### **44 Association "C'CHARTRES VOLLEY" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 23**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « C'CHARTRES VOLLEY » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, à 80 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES VOLLEY » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 36 474,24 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'CHARTRES VOLLEY » ainsi que tout document y afférent.

### **45 Association "C'CHARTRES ÉCHECS" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « C'CHARTRES ÉCHECS » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, 200 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES ÉCHECS » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 29 160 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'CHARTRES ÉCHECS » ainsi que tout document y afférent.

### **46 Association "C'CHARTRES RUGBY" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Isabelle VINCENT

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « C'CHARTRES RUGBY » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison 2022/2023, à 800 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES RUGBY » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaires à son activité, pour un montant estimé à 48 425,03 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'CHARTRES RUGBY » ainsi que tout document y afférent.

### **47 Association "C'CHARTRES TENNIS DE TABLE" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Richard LIZUREY

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre

## CONSEIL MUNICIPAL

l'Association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à 300 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaire à son activité, pour un montant estimé à 9549,89 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison 2021/2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » ainsi que tout document y afférent.

### **48 Association "C'Chartres Football" - Avenant n° 3 à la Convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Richard LIZUREY

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES FOOTBALL » et la Ville de Chartres attributif de subvention de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à hauteur de 1200 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « C'CHARTRES FOOTBALL » dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs nécessaire à son activité, pour un montant estimé à 82 659,91 € TTC au titre de l'exercice 2022, saison 2021/2022.

AUTORISE le Maire ou son

représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES FOOTBALL » ainsi que tout document y afférent.

### **49 Association "Les Vitrites C'Chartres" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association "Les Vitrites C'Chartres" et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 130 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association "Les Vitrites C'Chartres", pour un montant estimé à 20 320,37 € TTC, au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association "Les Vitrites C'Chartres" ainsi que tout document y afférent.

### **50 Association "C'CHARTRES MÉDIÉVALE" - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 7 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote; M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES MÉDIÉVALE » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement,

au titre de l'année 2023, à 30 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE la contribution indirecte consentie à l'association « C'CHARTRES MÉDIÉVALE » dans le cadre du soutien logistique au bon déroulement des manifestations qu'elle a organisé, pour un montant estimé à 18 140,65 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES MÉDIÉVALE » et tout document y afférent.

### **51 Association "CHARTRE ESTIVALES" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « CHARTRE ESTIVALES » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 200 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « CHARTRE ESTIVALES », pour un montant estimé à 51 385,87 € TTC, au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « CHARTRE ESTIVALES » ainsi que tout document y afférent.

### **52 Compagnie CAVALCADE - Création intitulée "Spectacle pour les EHPAD" - Aide à la création 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après

en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Élisabeth FROMONT

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4000 € à la compagnie « *Cavalcade* » au titre de l'aide à la création 2022, pour son projet artistique intitulé « *Spectacle pour les EHPAD* » (titre provisoire).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**53 Association "Orchestre d'Harmonie de Chartres" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Orchestre d'Harmonie de Chartres* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 55 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « *Orchestre d'Harmonie de Chartres* » dans le cadre de la mise à disposition d'un équipement nécessaire à son activité, pour un montant estimé à 49 200 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Orchestre d'Harmonie de Chartres* » et tout document y afférent.

**54 Association "INSTRUMENTARIUM DE CHARTRES" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « *INSTRUMENTARIUM DE CHARTRES* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 7 500 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « *INSTRUMENTARIUM DE CHARTRES* » et tout document y afférent.

**55 Association "Institut de la Mémoire Vive" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2023 - Modalités versement subvention 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Élisabeth FROMONT

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2023, entre l'Association « *Institut de la Mémoire Vive* » et la Ville de Chartres, dans le cadre de l'organisation du Festival International du Film Muet, qui se déroulera du mardi 30 mai 2023 au dimanche 4 juin 2023.

AUTORISE le versement de la subvention 2023 comme prévu dans l'avenant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2023 avec l'association « *Institut de la Mémoire Vive* » et la Ville de Chartres ainsi que tous les documents afférents.

**56 Association "Théâtre du Détour" - Avenant n°2 à la convention d'objectifs 2022/2024**

**- Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Élisabeth FROMONT

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Théâtre du Détour* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 16 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Théâtre du Détour* » et tout document y afférent.

**57 Association "Théâtre Portail Sud" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association Théâtre Portail Sud et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 40 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'Association Théâtre Portail Sud et tout document y afférent.

**58 Association "Théâtre en Pièces" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1

conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « *Théâtre en Pièces* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 28 000 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans la convention.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'Association « *Théâtre en Pièces* » et tout document y afférent.

### **59 Association "Théâtre du Seuil" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention de fonctionnement 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « *THÉÂTRE DU SEUIL* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2023, à 4 800 €.

AUTORISE le versement de la subvention comme prévu dans l'avenant.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « *THÉÂTRE DU SEUIL* » dans le cadre de la mise à disposition d'un équipement nécessaire à son activité, pour un montant estimé à 6 608 € TTC au titre de l'exercice 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « *THÉÂTRE DU SEUIL* » et tout document y afférent.

## **AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS**

### **60 Engagement de la procédure**

### **d'Opération de Restauration Immobilière sur l'immeuble sis 6 rue du Grand Faubourg**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

DÉCIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) pour l'immeuble sis 6 rue du grand Faubourg à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme,

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et mise à disposition sur rendez-vous pendant un mois d'un dossier au pôle administratif ainsi que sur le site Internet de la Ville de Chartres),

DÉCIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le

Préfet,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération,

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

### **61 Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour les travaux de requalification de la rue du Faubourg La Grappe et de la rue d'Allonnes**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de co-maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de requalification de la rue du Faubourg la Grappe et la rue d'Allonnes depuis l'avenue François Mitterrand jusqu'à la rue de Sours entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres et désignant la commune de Chartres comme maître d'ouvrage des travaux pour une enveloppe prévisionnelle de travaux estimée à 2 200 000 € TTC réparti en 50 000 € TTC pour Chartres Métropole et 2 150 000 € TTC pour la ville de Chartres.

AUTORISE le versement à la ville de Chartres de 50 000 € TTC de la part de Chartres Métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents afférents.

### **62 Zone d'aménagement concerté Plateau Nord-Est : bilan de la participation du public par voie électronique et approbation du dossier de réalisation modificatif**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le bilan de la participation du public par voie électronique qui s'est tenue du 6 octobre au 6 novembre 2022 dans le cadre du dossier de réalisation modificatif de la ZAC « *Plateau Nord-Est* » à Chartres tel qu'annexé.

APPROUVE le dossier de réalisation modificatif de la ZAC « *Plateau Nord-Est* » à Chartres tel qu'annexé.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

#### **Le maire**

**Jean-Pierre Gorges**

**TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE**

**TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE**

**DES CHOIX TRÈS POLITIQUES  
DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le montant des subventions aux associations est-il guidé par l'intérêt général à Chartres? Permettez-nous d'en douter. Prenons un exemple: en pleine période de crise, la majorité fait le choix d'augmenter de 50 000 € le montant attribué au C'Chartres Échec, soit 200 000 € de subvention de la ville de Chartres en 2023 pour cette association qui ne déclare aucun salarié. En parallèle, la ville réduit de 800 € la subvention à l'association des Restos du cœur, qui ne recevra plus que 3 200 € pour l'année. Et nos enfants? Les subventions aux sorties scolaires des écoles subissent le même sort, avec une baisse conséquente de l'ordre de 25 %.

Lors du dernier Conseil municipal, notre groupe s'est abstenu pour dénoncer la baisse de subvention de 20 % que subissent presque toutes les associations sans convention (c'est-à-dire bénéficiant d'une subvention inférieure à 23 000 €) au titre des « économies à trouver pour le budget 2023 », dans le même temps où l'extension de la diffusion de Votre Ville coûte une fortune au contribuable (170 000 € par trimestre rien que pour l'impression). La politique, ce sont des choix! Subissant l'inflation comme tout à chacun, c'est la double-peine pour le monde associatif essentiellement bénévole.

Parallèlement, les subventions attribuées au sport professionnel interrogent. L'ampleur à Chartres est démesurée pour la taille de notre ville: ce modèle n'est pas soutenable. L'argent ne fait pas tout, comme en témoigne M. Rolo, adjoint au Sport dans l'Écho « ce n'est pas parce que vous avez le plus gros budget que vous allez être premier »: en effet, C'Chartres football n'a jamais été aussi riche et, malgré les 1,2 millions d'€ de subvention attribuée au club (+100 000 € pour 2023), l'équipe Une est en position de relégable. Est-ce une bonne gestion de l'argent public?

Au moment où c'est la pratique populaire et amateur qu'il faudrait encourager et favoriser pour des questions de santé mentale et physique et de vie sociale et collective, ce sont encore les petits clubs qui doivent faire des efforts conséquents (comment ces clubs parviendront-ils à ne pas augmenter vos cotisations pour faire face...?), tandis que le sport-spectacle reste privilégié au titre de la recherche d'attractivité. Nous souhaitons un budget municipal qui protège et prépare l'avenir de tous, en solidarité, plutôt que des choix qui obligent les plus modestes à se serrer la ceinture pour laisser la vitrine briller de mille feux. Aucune idéologie, simplement une gestion juste et équilibrée du budget: du bon sens!

Nous vous souhaitons une belle année 2023!

#transparence: retrouvez le montant de toutes les subventions 2023 votées aux associations sur notre site [chartresecologie.fr](http://chartresecologie.fr)

**Les élus de Chartres Écologie: Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**  
contact@chartresecologie.fr facebook/chartresecologie

**EN JANVIER, CONTRE LE BULLDOZER,  
LA PERMACULTURE!**

En décembre, la veille du conseil municipal, un élu de l'opposition a été agressé par un promoteur immobilier. Loin de l'assurer de sa solidarité, la majorité municipale s'en est pris violemment aux élu.e.s de Chartres Écologie, sans aucun lien avec les délibérations à voter.

Est-il encore possible, à Chartres, de défendre d'autres points de vue que celui du maire, d'expliquer qu'il y a d'autres répartitions possibles de l'argent public, sans recevoir des propos acerbes et humiliants?

La politique sociale de la majorité est inadaptée à la crise présente, les premiers choix budgétaires pour 2023 à travers les subventions aux associations et aux écoles le montrent. Les subventions aux onze associations sportives de quartier, (82 400 €) baissent de 20 % par rapport à 2022. Par contre, les 3 300 000 € alloués à six clubs de haut niveau sont maintenus en 2023. La politique de la Ville a choisi le prestige. Au détriment de qui, et de quoi? Les budgets alloués aux « petits clubs » correspondent-ils aux demandes envoyées?

Il en est de même pour les associations culturelles: une baisse de 26 % des subventions. 20 % de moins aussi pour certaines associations de jeunesse. La participation de la Ville aux sorties pédagogiques des écoles est elle aussi amputée de 20 %. À un moment où les parents ont des difficultés économiques grandissantes, on attendrait de la municipalité un effort supplémentaire. En les sollicitant toujours plus, cette politique fragilise les projets éducatifs.

Les subventions aux associations de la vie quotidienne et aux écoles sont donc les variables d'ajustement du budget 2023, face à des choix d'investissements toujours plus onéreux. De plus, les Chartreuses et Chartreux, comme les entrepreneurs, constateront des hausses des tarifs municipaux, certains jusqu'à +12 %.

La priorité donnée au prestige est associée à une démarche de négation de toute démocratie participative. Un exemple: le festival international du film muet, prévu pour juin 2023, est organisé par une association inconnue, à qui le Conseil municipal décide de donner 200 000 €. Voulu par le seul maire, et son adjointe à la culture, l'idée de ce festival aurait pu donner lieu à des rencontres et des décisions de programmation, discutées par des personnes compétentes dans la Ville, l'Agglo, le Département ou même la Région. C'est bien toute la question: partir « d'en bas », travailler avec des personnes expertes, dans la population locale, ou décider « d'en haut », sans concertation préalable, dans l'espoir d'une notoriété accrue? Le fait du prince, disait-on autrefois...

Il y a donc au moins deux façons de pratiquer une politique municipale: façon bulldozer et façon permaculture. Le maire de Chartres ne connaît que la première, et il ne semble pas prêt à essayer de comprendre la seconde. Nous continuerons d'autant plus notre combat pour une ville démocratique, sociale et écologique.

**Jacqueline MARRE [jacqueline.marre@ville-chartres.fr](mailto:jacqueline.marre@ville-chartres.fr)**  
**Boris PROVOST [boris.provost@ville-chartres.fr](mailto:boris.provost@ville-chartres.fr)**

**TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT**

**TRÈS BELLE ANNÉE 2023!**

Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année et que vous avez pu profiter de vos retrouvailles, en famille et avec vos proches.

L'année 2022 a été jalonnée par d'importants rendez-vous démocratiques nationaux, où vous avez choisi de renouveler votre confiance au Président de la République Emmanuel Macron et au député de notre circonscription Guillaume Kasbarian.

L'année 2022 a aussi été celle d'un Conseil municipal studieux. Notre groupe a d'ailleurs fait évoluer sa composition, pour être à la hauteur de nos engagements auprès de vous.

L'engagement d'un groupe constructif, qui n'hésite pas à soutenir des projets dans l'intérêt des Chartreines et des Chartrains: la reconduction des subventions aux associations, les opérations visant à réhabiliter des logements en centre-ville, la mise en place du dispositif jeunes-élus, les décisions en faveur du personnel de ville et de l'agglomération, ou plus récemment le projet de mise en concession de la Maison Picassiette. Un projet qui vise à valoriser ce monument remarquable de notre ville afin de le faire découvrir au plus grand nombre tout en y assurant un équilibre financier.

L'engagement d'un groupe à votre écoute, qui met un point d'honneur à relayer votre voix, vos difficultés et vos propositions, comme par exemple votre souhait de réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

L'engagement d'un groupe vigilant, notamment sur la situation budgétaire de notre ville. Nous avons toujours marqué notre attachement à ce que les choix politiques préservent l'équilibre des comptes, pour éviter toute hausse de la fiscalité et toute dégradation des capacités d'investissement des générations à venir.

En 2023, nous serons fidèles à cette ligne. Constructifs. À votre écoute. Vigilants. Car nous sommes convaincus que les Chartreines et les Chartrains attendent de tous leurs élus qu'ils servent l'intérêt général plutôt que leurs intérêts partisans.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023, pleine de santé, de bonheur et de réussites... ensemble!

**M. Fabien STANDAERT: [fabien.standaert@ville-chartres.fr](mailto:fabien.standaert@ville-chartres.fr)**

**Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN [sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr](mailto:sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr)**

**M. Christophe CAPLAIN [christophe.caplain@ville-chartres.fr](mailto:christophe.caplain@ville-chartres.fr)**

**Suivez-nous également sur les réseaux sociaux: [@osonschartresautrement](#)**

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

**FAISONS UN RÊVE...**

L'heure est aux vœux, aux souhaits, aux bonnes résolutions. Et si...

Et si l'État dans notre pays recommençait à investir, retrouverait malgré les crises le sens du moyen et du long terme. Il cesserait de céder au sondage du jour, aux turbulences parfois artificielles des réseaux sociaux, aux cris d'orfraie des faux prophètes. Il redeviendrait stratège, affirmerait sans ambages que l'énergie nucléaire reste la seule permanente, durable, efficace. Décarbonnée. Il inviterait les citoyens à regarder les dix jours de grand froid que nous venons de vivre, où le vent aussi restait à l'arrêt ou presque, et les éoliennes avec lui. L'État redeviendrait stratège, laissant aux collectivités locales et territoriales le soin de gérer le quotidien au plus près des habitants concernés et de leurs besoins particuliers. Il s'assumerait régaliens, maîtriserait la dette, veillerait à l'excédent des productions françaises, assurerait la défense du territoire, la sécurité des Français, et participerait aux affaires du monde au mieux des intérêts nationaux et européens. L'État retrouverait simplement sa raison d'être.

Et si les Verts cessaient de confondre l'écologie avec l'agitation d'extrême gauche. Ils se rappelleraient qu'à l'approche de l'An Mil, leurs prédécesseurs « millénaristes » annonçaient déjà la fin du monde et l'extinction de la race humaine. La malédiction d'alors était d'essence divine. Au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un monde peuplé d'environ 1 milliard d'habitants, l'économiste Malthus, affolé par la surpopulation et redoutant une pénurie mortelle, recommandait déjà d'arrêter de faire des enfants. Nous entendons à nouveau ces refrains. Comme quoi, l'on peut prêcher la raison, vivre au siècle des Lumières et verser dans l'aveuglement.

Et si nos Verts et leurs amis héritiers du trotskisme et du stalinisme abandonnaient leur idéologie mortifère: ils reconnaîtraient simplement que l'Homme a toujours appris de ses erreurs, tenté de les corriger tant bien que mal. C'est la définition même du progrès auquel pourtant ils disent croire. À nouveau conscients que la perfection n'est pas de ce monde, sauf pour les esprits totalitaires, ils feraient confiance à l'Homme.

À Chartres déjà, ils se mettraient en règle avec leurs principes, refusant le cumul des mandats, affichant une vraie parité dans leur groupe municipal. Ils préféreraient mille arbres supplémentaires à trois pauvres marronniers remplaçables érigés en totem. Ils demanderaient plutôt une usine biomasse de plus, s'associeraient à la réinstallation de haies dans les campagnes... Ils préféreraient l'action à l'activisme stérile.

On peut toujours rêver...

Quant à nous, nous essaierons en 2023 de tenir encore davantage les engagements que nous avons pris vis-à-vis des Chartreines. Leur vote les a validés. À la différence de monsieur Bompard et de la NUPES, et sans doute de leurs représentants chartrains, nous considérons que le vote (et donc le respect de la Loi) constitue bien un élément essentiel de la démocratie. Tant la légitimité est le seul ressort de l'action publique.

Alors nous allons continuer à investir, à organiser l'avenir de Chartres à 20 ans, conscients de votre héritage deux fois millénaire, à vous proposer de nouveaux services et de nouveaux équipements de qualité, qui donnent aux familles le plaisir de vivre à Chartres, et à d'autres l'envie de venir s'y installer.

Bonne et heureuse année à tous!

**Les élus de la majorité municipale**

LA BONNE ADRESSE

# Rue du Pot-Vert

Avec sa petite centaine de mètres de longueur, ses 4 numéros pairs et plus que 2 impairs en 2022, cette rue de la ville basse n'attire guère que quelques promeneurs ou des locataires qui rentrent chez eux. Et pourtant ça grouillait autrefois dans cette « rue de la tranquillité »!



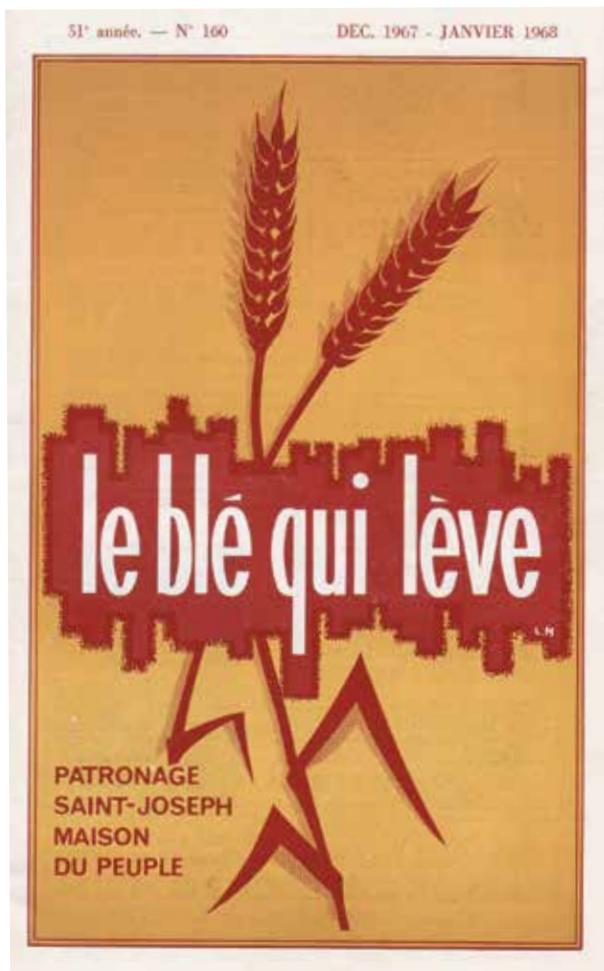
1

C'est en 1553 que son nom apparaît pour la première fois, nom qu'elle tient d'une maison à l'enseigne du Pot Vert, maison située au carrefour avec la rue du Puits-Berchot. En 1909, la Maison du Peuple s'installe au numéro 9 (disparu), reprenant l'emplacement et les idées de l'ancienne « maison ouvrière », créée vers 1860 pour héberger des « familles pauvres et méritantes ». Mais cette nouvelle institution se tournera plu-

tôt vers le monde du travail, le monde de la jeunesse, pour leur proposer le gîte et le couvert, également des conseils et des animations (salle de jeux, bibliothèque, conférences) jusqu'au luxe des bains-douches ❶. Une salle de cinéma contribuera aussi à la renommée de la Maison du Peuple et du Foyer des jeunes travailleurs. Des colonies de vacances sont également organisées, à Saint-Briac (35) notamment.

Pour améliorer, agrandir, moderniser l'ensemble, la « Société anonyme de la Maison du Peuple » n'hésite pas à faire appel à la générosité locale. En 1919, 42 et 45 des obligations seront émises pour couvrir un emprunt. ❷

Ses multiples activités et celles de ses « filiales » (Patronage Saint-Joseph, Essor des Carnutes, Bon Théâtre Chartrain) étaient relayées dans un bulletin Le Blé qui lève ❸. Parmi les 4 modèles de couverture, utili-



③



Plaque  
d'Alain Péanne

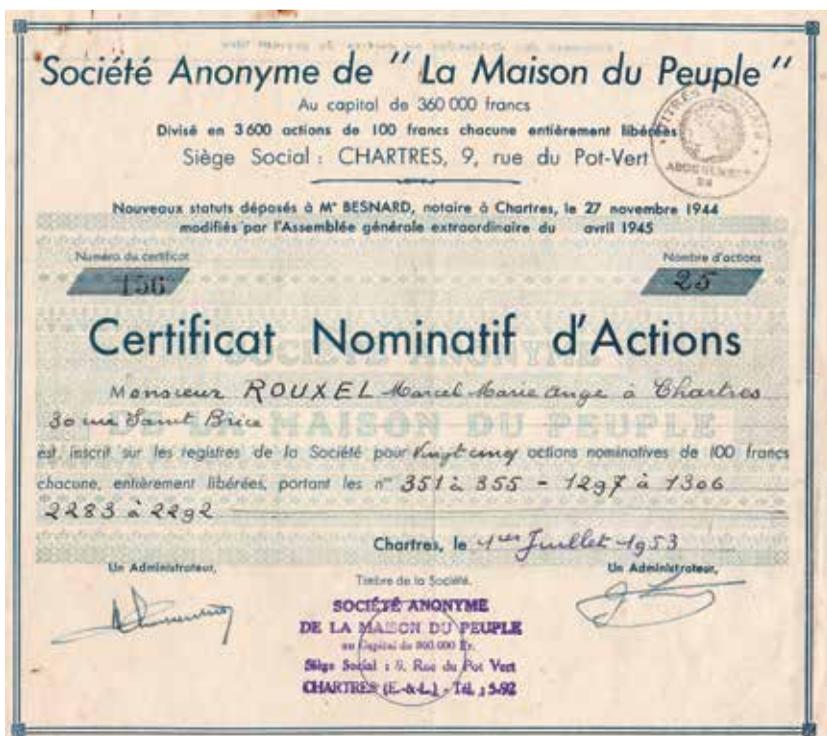
sés depuis 1918, date du premier numéro, nous illustrons la dernière mouture. En 1968, Auguste Charpentier, président de l'association, annonce le chiffre de 1100 abonnés. Quand même!

Après cette période florissante, le déclin s'amorcera: maison et foyer verront à peine le XXI<sup>e</sup> siècle: André et Denis Guignard termineront l'œuvre! Quelques vestiges sont encore visibles (au travers des grilles): le socle d'une statue de saint Joseph (patron des travailleurs) érigée en 1909, et une plaque carrément illisible, posée sur un mur en 1934, rend hommage aux fondateurs, dont le chanoine Romet et le docteur Gabriel Maunoury.

Ils ont ainsi contribué (avec l'école voisine) à en faire la rue et le quartier de la jeunesse: et ça grouillait!

À CELLES ET CEUX QUI Y VIVAIENT, Y VIVENT ET Y VIVRONT, (AUX AUTRES AUSSI) UN 2023 DE RÊVE!

**Jean-Francis RESSORT**



②

## BRÈVES

### Visite de la Cité de l'architecte et du patrimoine

Le jeudi 12 janvier, les Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres organisent une sortie à Paris pour visiter la Cité de l'architecte et du patrimoine. L'occasion de découvrir la spectaculaire galerie des moulages, ouverte à l'occasion de l'exposition universelle de 1878 et entièrement restaurée, ainsi que la magnifique exposition « Art Déco en France et en Amérique du Nord », qui montre à quel point le style français Art Déco a influencé l'architecture, les décors, le mode de vie et le goût des Nord-Américains.

**Informations**  
**06 48 37 70 07**  
**amismuseechartres.fr**  
**Tarif: 45 € (entrées + conférenciers)**

### Ateliers de paléographie

Afin d'avoir une approche globale des documents étudiés et de leur contexte, les ateliers « paléographie », « sciences auxiliaires de l'histoire » et « archives anciennes » proposés par les Archives départementales 28 sont dorénavant regroupés en un seul atelier, qui décline différentes thématiques tout au long de l'année. Un atelier gratuit où chercheurs, étudiants et amateurs d'histoire peuvent apprendre à mieux déchiffrer les écritures manuscrites anciennes.

Samedis 4 et 18 janvier  
de 14h30 à 16h30  
Cours de paléographie médiévale à partir de documents allant du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.  
Salle du service éducatif  
**Archives départementales**  
**Esplanade Martial-Taugourdeau**  
**02 37 88 82 20**  
**archives28.fr**

### Salon des loisirs créatifs

L'édition 2023 du Salon des loisirs créatifs se tiendra du vendredi 13 au dimanche 15 janvier à ChartrExpo et réunira environ 70 professionnels mercerie, scrapbooking, bijoux, tissus, loisirs créatifs enfants, broderie, plantes, magazines créatifs venus présenter leurs produits et faire la démonstration de leur savoir-faire. Les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 janvier de 10 h à 18 h  
Tarifs: 5 € et 3 € (le vendredi de 10 h à 12 h).

Gratuit pour les moins de 12 ans  
Un service de restauration (crêpes salées et sucrées) et un espace pique-nique seront à disposition des visiteurs.

**Information**  
**06 26 21 19 75**  
**universcreatifs.com/salon-chartres**  
**ChartExpo**  
**Avenue Jean-Mermoz**



### « Cordes en cœur » à la villa Fulbert

Le vendredi 27 janvier à 19h30, la Villa Fulbert accueille la guitariste et luthiste Constance Grard. De la corde pincée à la corde vibrée, du luth à la guitare, en passant par le chant, elle vous invite dans ce programme à découvrir toutes les facettes de ces instruments, des mélodies espagnoles à la chanson française, en passant par des airs de la Renaissance et des standards rock'n'roll.

**Villa Fulbert**  
**3, boulevard du Maréchal-Foch**  
**Réservation**  
**06 52 25 93 52**  
**villa.fulbert@laposte.net**  
**Participation: 15 €**

### Opéra aux Enfants du Paradis

FEDORA  
Samedi 14 janvier à 18h55  
En direct du MET de New York  
Musique d'Umberto Giordano  
Mise en scène de David McVicar  
Durée: 2h41

Après l'assassinat de son fiancé à Saint-Petersbourg, la princesse Fedora se rend à Paris pour y retrouver le comte Loris Ipanov, suspect numéro un. Il lui confesse son amour mais aussi son crime, qu'elle s'empresse de dénoncer aux autorités russes. Les sentiments de Fedora changent lorsqu'elle apprend le mobile légitime du crime de Loris, sauf que son aveu à la police a provoqué des événements aux conséquences irréversibles...

Le drame exaltant d'Umberto Giordano, tiré de la pièce éponyme écrite par Victorien Sardou en 1882, revient sur la scène du MET pour la première fois depuis 25 ans.

## Chartres TV recherche photos prises sous l'Occupation

Pour illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'arrivée des Américains. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter.

Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

[contact@chartresTV.fr](mailto:contact@chartresTV.fr)

## Japon, des rizières aux sushis

Jusqu'au 15 mai, le Compa présente une exposition sur les pratiques agricoles japonaises, principalement centrées sur la riziculture, et leur évolution depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Des objets ethnographiques, ainsi que des estampes, sculptures et photographies dialoguent avec des extraits de mangas et d'animés

pour vous entraîner dans un voyage inédit au pays du Soleil levant.

**Jusqu'au 15 mai**  
**Le Compa**  
**Pont de Mainvilliers**  
**Mercredi, jeudi, vendredi samedi**  
**et dimanche de 10 h à 12 h 30**  
**et de 14 h à 18 h**



## Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Samedi 14 janvier à 14 h  
Vins et alcools  
Chapelle Sainte-Foy  
7 bis, rue Colin-d'Harleville

Samedi 21 janvier à 14 h  
Tableaux – mobilier – objets d'art  
du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>  
Chapelle Sainte-Foy

Lundi 30 janvier à 14 h  
Barbie – Corolle  
Espace des ventes du Coudray  
10, rue Claude-Bernard

Mardi 31 janvier à 9h30  
Autour de la poupée  
Vente spécialisée sans catalogue  
Espace des ventes du Coudray

## Ciné P'tit Dej aux Enfants du Paradis

Dimanche 15 janvier à 10h30  
UN HÉRISSON DANS LA NEIGE  
Dessins animés  
Giuseppe le petit hérisson est le héros de ces trois contes sur le thème de la neige qui raviront petits et grands.

• *Pourquoi les arbres perdent leurs feuilles à l'automne?*

De Pascale Hezcquet  
(2022, 8 minutes)

• *Giuseppe*  
D'Isabelle Favez (2021, 26 minutes)

• *Pourquoi la neige est blanche?*  
De Pascale Hecquet (2022,  
5 minutes)

[cineparadis.fr](http://cineparadis.fr)  
Tarifs : 4 € et 4,80

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Solution du<br>N° 147<br>décembre<br>2022 | I | L |   | N | H | U | N |   |   |   |   |   |
|   | I | N | O | C | U | L | E | O |   |   |   |   |
|   | F | I | N | A | L | I | S | E | E |   |   |   |
|   | T | G | V |   | V | I | O | L |   |   |   |   |
| R   | U | E |   | I | E | D | I | T |   |   |   |   |
| A   | A |   | J | E | A | N | N | E | D | A | R | C |
| R   | O | D | E | N | T |   | T |   | E | N | T | A |
| T   | U | R | C |   | I | V |   | H |   | T |   | P |
| L   | O | T |   | V | I | S | I | T | E | U | R |   |
| B   | L | A | S | E | S |   | V | U |   | R | I |   |
| C   | R | E | S | U | S |   | R | E | S | S | A | C |
| R   | A |   |   | I |   | F | A | R |   | U | N | O |
| I   | N | C | I | S | I | O | N |   | E | M | I | R |
| D   | O | L |   | B | U | G |   | T | E | E | N |   |
| S   | O | U | L | I | E | R |   | P |   | R |   | E |
| O   | N | T |   | N |   | R | A | L | L | I | A |   |
| L   |   | E | N | T | R | E | R | A | I | E | N | T |
| A   | A |   | E |   | R | A | I |   | N | E | O |   |
| G   | U | I | R | L | A | N | D | E | S |   | T |   |



### Mental d'acier

Préparatrice mentale et atteinte par ailleurs d'une maladie dégénérative, Flora Chanteperrix aide des sportifs à optimiser leurs capacités tout en relevant des défis personnels.



### La vie différemment

Septuagénaire non-voyante, Evelyne Cormier a créé avec deux autres femmes handicapées une société qui accompagne les salariés en situation de handicap dans leur évolution de carrière.



### Vincent Pascal

Portrait d'un maître verrier qui dépoussière l'art du vitrail en jetant un pont entre classicisme et création contemporaine.



### Buffalo Bill aux Grands-Prés

Le 5 juin 1905, le célèbre Buffalo Bill et son spectaculaire Wild West Show ont fait étape à Chartres pour donner deux spectacles inoubliables sur la prairie des Grands-Prés.

# Branchez-vous sur Chartres TV !

## Recherche photos de l'Occupation

**P**our illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'arrivée des

Américains. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter. Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

● [contact@chartresTV.fr](mailto:contact@chartresTV.fr)

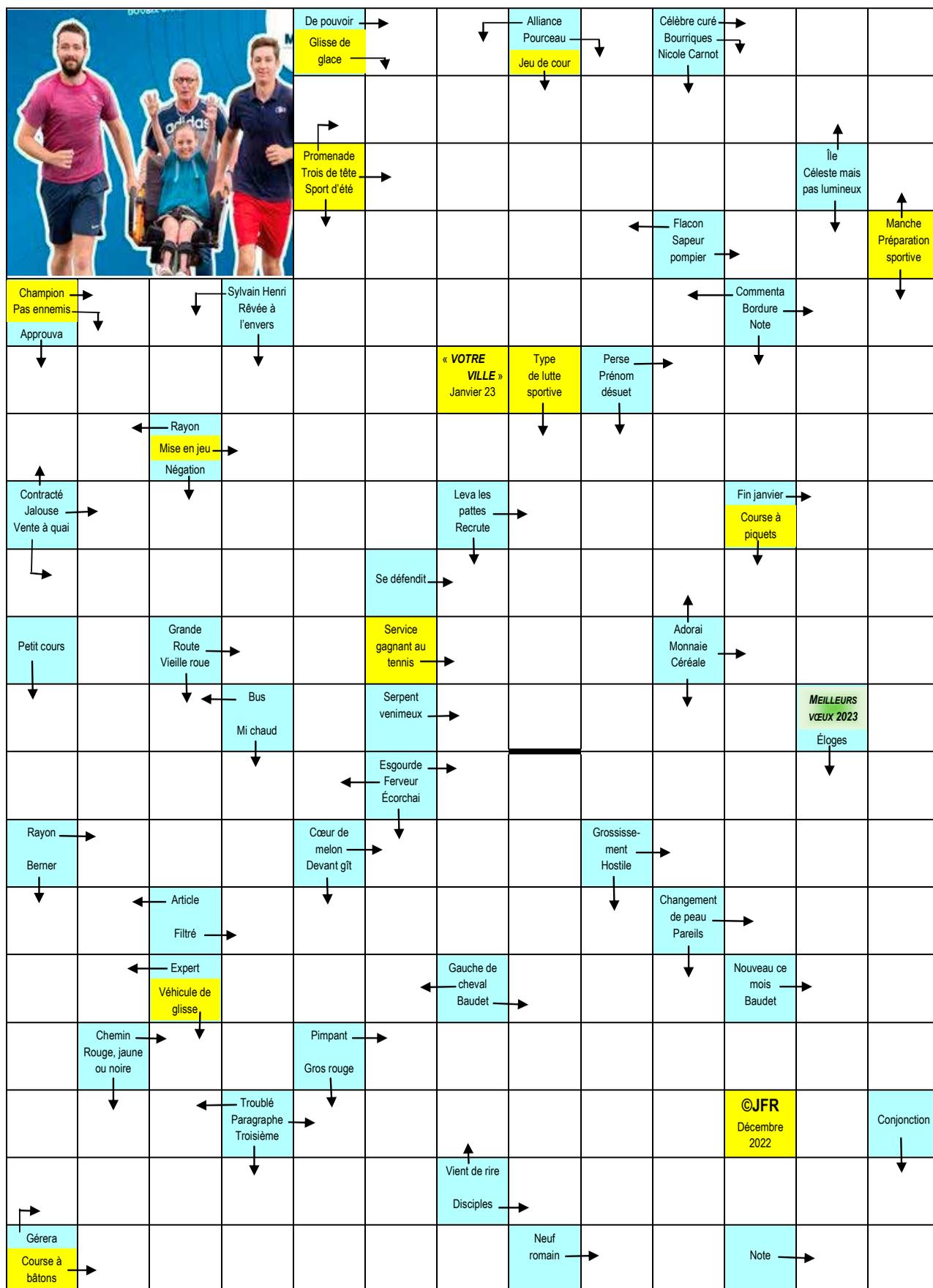


[chartresTV.fr](http://chartresTV.fr)



Application Chartres TV  
disponible sur Google Play  
et Apple Store

# Ce mois-ci grille 148 - Jeu d'esprit... du sport



De pouvoir →  
Glisse de glace →

Alliance Pourceau →  
Jeu de cour ↓

Célèbre curé Bourriques →  
Nicole Carnot ↓

Promenade Trois de tête Sport d'été →

Flacon Sapeur pompier →

Île Céleste mais pas lumineux ↑

Manche Préparation sportive ↓

Champion Pas ennemis →  
Approuva ↓

Sylvain Henri Rêve à l'envers ↓

Commenta Bordure Note →

« VOTRE VILLE » Janvier 23

Type de lutte sportive ↓

Perse Prénom désuet ↓

Rayon Mise en jeu →  
Négation ↓

Contracté Jalouse Vente à quai →

Leva les pattes Recrute ↓

Fin janvier Course à piquets ↓

Se défendit →

Petit cours

Grande Route Vieille roue ↓

Service gagnant au tennis →

Adorai Monnaie Céréale →

Bus Mi chaud ↓

Serpent venimeux →

MEILLEURS VŒUX 2023

Éloges ↓

Esgourde Ferveur Écorchai ↓

Rayon Berner ↓

Cœur de melon Devant gît ↓

Grossissement Hostile ↓

Article Filtré →

Changement de peau Pareils ↓

Expert Véhicule de glisse ↓

Gauche de cheval Baudet →

Nouveau ce mois Baudet →

Chemin Rouge, jaune ou noire ↓

Pimpant Gros rouge ↓

Troublé Paragraphe Troisième ↓

©JFR Décembre 2022

Conjonction ↓

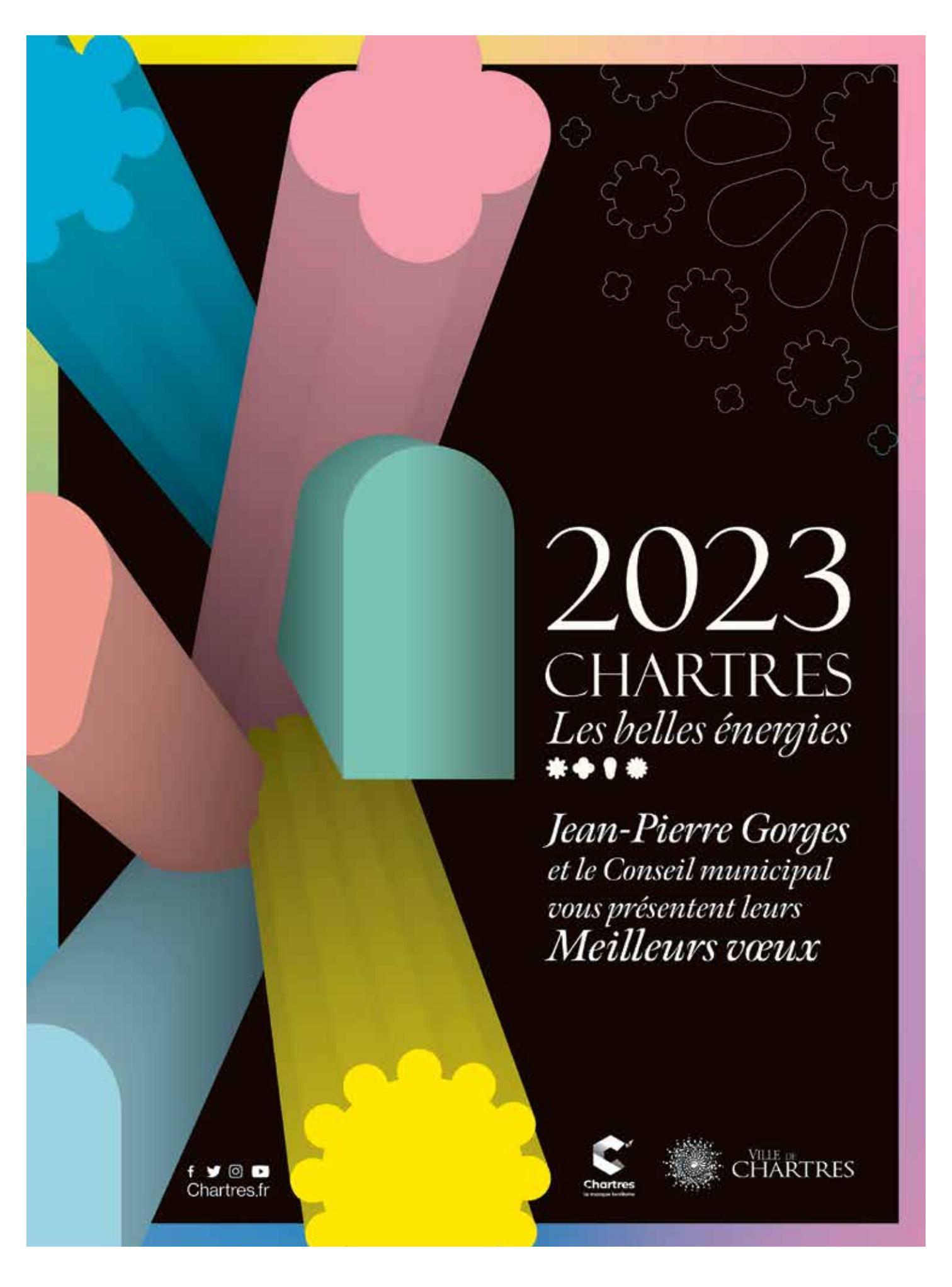
Vient de rire Disciples →

Génera Course à bâtons →

Neuf romain →

Note →

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.



# 2023

## CHARTRES

*Les belles énergies*



*Jean-Pierre Gorges  
et le Conseil municipal  
vous présentent leurs  
Meilleurs vœux*

f t i y  
Chartres.fr



VILLE DE  
CHARTRES